

La question des promotions serait presque réglée

Progrès très lents dans la grève des hôpitaux

"La situation reste aussi normale que possible"

La grève affecte 119 hôpitaux et non 139, affirme le Dr Lizotte

QUÉBEC (PC) — Selon le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre de la Santé du Québec, il n'y aurait pas 139 mais bien 119 hôpitaux touchés par la grève des quelque 32.500 cotisants de la Fédération nationale des services CSN, depuis le 15 juillet.

C'est ce qu'il a révélé au cours d'une entrevue, dimanche soir, après avoir dit que la situation demeurait toujours normale dans les institutions touchées par l'arrêt de travail, en autant qu'elle puisse l'être dans les circonstances actuelles.

Le Dr Lizotte a précisé qu'on a engagé quatre techniciens, durant la fin de semaine, pour établir une liste la plus juste possible des hôpitaux actuellement en grève.

Ce nombre de 119 pourrait être moindre encore, selon le sous-ministre de la Santé, car on compte actuellement l'hôpital psychiatrique Saint-Michel Archange et ses trois pavillons, à Québec, comme quatre "institutions" touchées par la grève.

Il a cité aussi le cas du foyer Nazareth et de la Maison Mère-Mallet, de Québec, que l'on

compte pour deux institutions différentes, mais qu'elles fassent parti d'un même complexe, puisque les syndiqués ont fait parvenir au ministère du Travail deux avis de grève distincts.

Le représentant du ministère de la Santé explique que la confusion quant au nombre des hôpitaux touchés par la grève proviendrait du fait qu'environ 25 avis de grève donnés au ministère du Travail avant le démarrage progressif, n'ont pas eu de suites.

"Un autre porte-parole du ministère de la Santé a dit pour sa part qu'on avait auparavant retenu le nombre 139, parce qu'on s'était fié aux listes préparées par le ministère du Travail, à qui les avis de grève ont été remis par les syndicats."

Sur ces listes, le nom de certaines institutions apparaît deux fois, sous la mention "hôpitaux psychiatriques" et sous celle de "hôpitaux pour malades chroniques", par exemple, parce qu'ils reçoivent ces deux genres de patients, comme c'est le cas pour le sanatorium de Sainte-Germaine.

Le Dr Lizotte, qui est en re-

lation constante avec les institutions en tant que directeur du service temporaire d'urgence créé par le gouvernement provincial, se demande par ailleurs si l'on peut considérer certains hôpitaux comme "touchés" par la grève.

A ce sujet, il rappelle que seulement les techniciens en radiologie sont en grève à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal, et qu'il ne restait plus que le concierge à la clinique de réhabilitation Dom Remy de Québec, puisque tous les patients ont été renvoyés dans leur famille depuis le début de la grève.

D'un autre côté le sous-ministre fait remarquer que ces 119 hôpitaux ne représenteraient que moins de la moitié des 282 institutions hospitalières de la province, l'APC par contrat avec le gouvernement du Québec, en vertu de la loi d'assurance-hospitalisation.

Environ 170 de ces 282 institutions seraient du secteur public, tandis que les autres appartiendraient au secteur privé et au gouvernement fédéral. Ces dernières institutions ne renfermeraient qu'un nombre très restreint de lits.



UNE VUE INTERIEURE du caisson N-2 sur les chantiers du pont de Trois-Rivières indique que les ouvriers à l'emploi de la Dufresne-McNamara, affectés au déblaiement des débris laissés par l'explosion du 7 septembre 1965, au cours de laquelle douze personnes perdirent la vie, auront fort à faire. On voit clairement les emplacements

qui contenaient des cylindres métalliques conduisant à la chambre de travail aménagée quelque 80 pieds plus bas que le niveau du lit du fleuve. Les travaux de réfection progressent toutefois à un rythme accéléré depuis plusieurs semaines. Voir nouvelle et autre photo en page 3.

(Photo Roland Lemire)

La clause des salaires reste encore à aborder

MONTREAL (PC) — On rapportait dimanche soir qu'il y a eu quelque progrès dans les négociations qui se déroulent actuellement à Montréal pour tenter d'en arriver à un règlement dans la grève qui oppose 32.500 employés aux dirigeants de la plupart des hôpitaux du Québec.

Un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec a déclaré dimanche soir que la question des promotions - qui est au centre même du conflit - est presque réglée.

Mais il a ajouté que la question des salaires n'a pas encore été abordée. Les négociateurs ont préféré s'attaquer aux clauses "non monétaires" avant celle, plus épineuse, des promotions.

Les porte-parole des hôpi-

taux soulignent que la loi sur les hôpitaux prévoit que ce sont les conseils d'administration qui ont la responsabilité de la gestion des hôpitaux.

Les négociateurs, qui discutent dans un hôtel de Montréal, ont fait une courte pause pour souper dimanche soir et ont ensuite repris leurs travaux qui se poursuivent jour et nuit.

Vendetta dans un restaurant de Montréal

Montréal (PC) — Des douzaines de clients horrifiés ont assisté à bonne heure, dimanche matin, dans un club de nuit de Montréal à ce qu'on pourrait appeler une vendetta du monde interlope. Michel Crucette a été attaqué à coups de couteau et criblé de blessures, à la tête et au corps. Il a été admis à l'hôpital dans un très mauvais état.

Au dire de la police, le drame, qui a eu lieu à la Fontaine Bleue, avenue Mont-Royal, dans le centre nord de Montréal, s'est produit alors qu'un individu armé d'un couteau de chasse de trois pieds de longueur, s'est lancé à la poursuite de Crucette, l'a rejoint et frappé. L'assailant a ensuite pris la fuite et était encore au large à bonne heure ce matin.

La question des salaires est aussi très importante mais les négociateurs l'ont laissée de côté pour l'instant afin de consacrer tous leurs efforts à la clause des promotions.

La Fédération nationale des services insiste pour que les années de service soient le facteur décisif lorsque le patron a à choisir entre deux employés également compétents lorsqu'il y a un poste à remplir.

L'Association des hôpitaux du Québec, partie patronale, est d'un avis opposé et se justifie en disant que si ce principe était adopté, les droits du patron seraient violés sur la question des promotions.

Pas de procès en vue, selon Ho Chi Minh

NEW YORK (AFP) — La chaîne de télévision américaine "Columbia Broadcasting System" — CBS — a révélé dimanche avoir reçu du président Ho Chi Minh, en réponse à une question concernant le procès des criminels de guerre des prisonniers américains au Nord-Vietnam, un télégramme disant: "Pas de procès en vue".

Un porte-parole de la CBS a précisé qu'un télégramme avait été envoyé jeudi dernier au président Ho Chi Minh disant: "Afin de nous permettre d'en informer le peuple américain, nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir si vous avez déjà décidé de faire juger les auteurs américains capturés". La brève réponse signée par le président de la République du Nord-Vietnam et envoyée également par télégramme a été reçue dimanche par la CBS.

Mutinerie sanglante à Kinsangani

Toutes les forces congolaises sont mises en état d'alerte

KINSHASA (A.F.P.) — Week-end sanglant à Kinsangani

Le calme semble revenu pour de bon à Cleveland

CLEVELAND, OHIO (PA) — La situation semblait vouloir se rapprocher lentement, mais sûrement, de la normale, dimanche, dans cette ville des Etats-Unis où des coups de feu, des incendies criminels, des bagarres et tous les éléments propices à favoriser l'agitation, parmi la population noire de Cleveland, avaient nécessité la venue d'une force spéciale de 1.750 gardes nationaux, mardi dernier.

"La situation s'est améliorée très rapidement" depuis samedi, a déclaré un officier de la garde, et la ville a presque repris son allure habituelle du dimanche.

La soirée de samedi a par ailleurs été marquée de quelques incidents. Une femme de race noire a été blessée par une balle égarée, alors que les policiers de la garde nationale tiraient sur un camion qui avait tenté de passer au travers d'une barricade, évitant de justesse un policier qui y montait la garde.

Le nombre des incendies, en grande majorité d'origine criminelle, que les pompiers ont eu à combattre dans le quartier depuis le début de cette période d'effervescence, a aussi considérablement diminué. En trois nuits, la semaine dernière, on en avait dénombré quelque 250.

Pitié sondaïe

Avec l'accalmie est venue une vague renouvelée de déclarations exprimant l'indignation ressentie par divers groupes de Blancs depuis le début des émeutes.

Un groupe de citoyens blancs a publié un communiqué qui affirme que ces émeutes ont été "l'expression d'un désespoir profondément ancré au cœur de la communauté noire, par les années d'exploitation, de discrimination et de brimades".

Pour venir en aide aux Noirs sans emploi depuis que leur lieu de travail a été incendié ou saisi, le Comité interracial des hommes d'affaires a pour sa part annoncé qu'un bureau de placement spécial serait ouvert dans le quartier.

Les émeutes ont débuté vers neuf heures, lundi soir dernier, à la suite d'une bagarre de taverne dans le quartier de Hough.

Ce quartier abrite près de 80.000 personnes qui vivent entassées dans des immeubles pour la plupart vétustes, sinon écroulants, répartis sur une surface de quelque deux milles carrés.

ex-Stanleyville, capitale de la province du Haut-Congo où des gendarmes batangais-maintenant intégrés à l'armée nationale congolaise-appuyés par des mercenaires blancs se sont révoltés. Cinq cadavres d'insurgés ont été jusqu'à maintenant dénombrés. Le bruit court d'autre part que le colonel Tchatchi, commandant les forces congolaises de la région de Kinsangani aurait trouvé la mort au cours des engagements.

L'origine de la mutinerie est encore confuse. On parle de soldes impayées depuis trois mois, ce qui aurait provoqué un vif mécontentement parmi les troupes batangaises. D'autres rumeurs, plus pessimistes, font état d'un véritable complot tendant à provoquer une sécession dans cette région du Haut-Congo.

Selon des sources autorisées proches du général Mobutu, chef de l'Etat, le mouvement avait été préparé par le com-

mandat Wauthier, officier de réserve belge, ancien mercenaire au service de M. Tshombe, servant dans l'armée nationale congolaise, et qui devait trouver la mort au cours d'un engagement.

Une trentaine d'officiers mercenaires et six à huit cents gendarmes batangais sur 3.000 stationnés dans la région de Kinsangani auraient participé à la mutinerie, tandis que le major Bob Denard de nationalité française, chef du corps des volontaires étrangers ainsi qu'un certain nombre de mercenaires demeuraient fidèles au gouvernement central.

Durant la journée de samedi, mutins et troupes loyales s'affrontèrent en de vives fusillades, les rebelles occupant le centre de Kinsangani, l'ANC armée nationale congolaise étant retranchée sur la rive gauche du Congo. Bientôt la radio cessait ses émissions, le téléphone et le télex étaient coupés.

Fillette brûlée au troisième degré

Incendie de \$100,000 à Saint-Léonard-d'Aston

ST-LEONARD D'ASTON (J.D.) — Une fillette de 2 ans et demi, Johanne Boudreau, enfant de M. et Mme Roger Boudreau, domiciliés dans le 11e rang à quelque quatre milles de la municipalité de St-Léonard d'Aston, comté de Nicolet, a été brûlée au troisième degré, lorsqu'un incendie, dont on ignore l'origine au mo-

ment d'aller sous presse, s'est déclaré dans une grange-étable chez son père, vers 3h30 hier après-midi. La petite Johanne a été conduite de toute urgence à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville dans l'auto d'un particulier, où l'on rapporte que son état est très sérieux.

Le feu qui s'est propagé très rapidement a également razié au sol une autre grange-étable sise à environ un quart de mille de la première et une maison, appartenant à M. Gédéon Camirand. Ce dernier est également propriétaire du premier bâtiment. M. Boudreau étant l'un de ses employés.

Dégâts considérables

Une quarantaine de sapeurs, de St-Léonard d'Aston et de St-Wenceslas sous la direction du chef du département de police de St-Léonard, M. André Joyal, ont mis plus de quatre heures à maîtriser les flammes et ont sauvé de justesse la demeure de M. Boudreau. Les dommages très considérables, atteignant près de \$100,000, si l'on considère qu'en plus des bâtisses détruites, trois tracteurs, plusieurs instruments aratoires et de nombreuses pièces de machinerie servant aux travaux d'hiver sont maintenant hors d'usage. Une soixante d'animaux ont pu être rescapés également.

Tard hier soir, les sapeurs-pompiers surveillaient encore les lieux afin que des tisons emportés par le vent ne provoquent pas de nouveaux dommages ailleurs.

Vietnam, émeutes raciales, menace d'inflation

Johnson part en campagne, soucieux de conserver sa majorité au Congrès

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson a inauguré samedi la campagne électorale en entamant le débat sur les thèmes du Vietnam, des émeutes raciales aux Etats-Unis et de la menace d'inflation qui pèse sur le pays.

Ces trois sujets constitueront sans aucun doute désormais les "leitmotivs" de la lutte politique qui aboutira, en novembre, aux élections législatives destinées à pourvoir au renouvellement de la Chambre des représentants toute entière, et d'un tiers du Sénat.

Soucieux de conserver la majorité importante dont il bénéficie actuellement au Congrès, M. Johnson a engagé le fer sans tarder au cours d'une première tournée "éclair" qui l'a conduit successivement dans l'Indiana, le Kentucky et l'Illinois.

D'autres suivront, à un rythme sans doute accéléré. M. Johnson ne cache plus, depuis quelque temps, son intention de parcourir si possible tous les Etats de l'Union, afin d'apporter le concours de son prestige personnel aux parlementaires démocrates dont le mandat vient à expiration.

Le Vietnam

Il est de règle en effet, que le parti au pouvoir perde du terrain à la suite des élections qui se situent dans les années "creuses" — c'est-à-dire entre deux années d'élections présidentielles. Le problème se complique cette année du fait de l'affaire vietnamienne dont l'incidence sur l'opinion publique se traduit depuis six mois, sur le plan de la popularité de M. Johnson, par un graphique en "dents de scie" avec des hauts et des bas très prononcés.

De l'aveu même de certains membres de l'administration, les assauts répétés dirigés contre la politique de l'administration par des personnalités aussi éminentes que les sénateurs William Fulbright et Wayne Morse ne sont pas faits pour arranger les choses. Ils sont sans doute, pour une bonne part, à l'origine des appels fréquents lancés par M. Johnson pour ressouder ou cimenter l'unité nationale un instant ébranlée par ces attaques nées

au sein du parti démocrate lui-même.

Critiqué par une aile de son propre parti qui lui reproche de s'être trop engagé dans le conflit vietnamien, M. Johnson joue de surcroît quelque peu de la corde raide puisqu'il lui reste à affronter les menées de certains républicains qui trouvent au contraire qu'il n'en fait pas assez.

C'est donc un nouvel appel à l'unité que l'on retrouve dans quatre des cinq discours prononcés par le président samedi, au travers du neuvième exposé sur la politique mesurée mais ferme qu'il entend poursuivre jusqu'à ce que l'adversaire "mette un terme aux hostilités ou négocie une paix honorable".

Dans la ligne du récent assouplissement de l'attitude de l'administration vis-à-vis de la Chine populaire, l'appel se double d'ailleurs de la perspective — M. Johnson l'affirme — d'une Chine qui évoluerait petit à petit vers une politique de coexistence pacifique avec le reste du monde.

L'injustice sociale

Toujours à la recherche d'un moyen terme, M. Johnson prône également la fermeté et le même temps que la modération sur le chapitre de la politique sociale et économique, deux domaines dans lesquels les récents sondages d'opinion publique font état d'un certain

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Oui, je porte mes décorations, a dit Jules Renard, car il faut avoir le courage de ses faiblesses.

Crémierie des Trois-Rivières
Tél. 374-6208 - 374-6211
Le service qui se fait par téléphone.



LES PARENTS de sept mineurs emprisonnés sous terre ont appris, le désespoir dans l'âme, qu'ils avaient péri.

Cette tragédie minière s'est déroulée à Mount Hope, Virginie occidentale.

(Photo PA)

c'est un secret Polichinelle

Un observateur qui a le sens de l'humour a demandé hier à Polichinelle s'il savait si les employés du service "Septième Nord" étaient également en grève. Polichinelle, qui a lui aussi l'esprit alerte, même lorsqu'il fait chaud, lui a répondu de s'adresser à Radio-Canada où aucune grève ne semble en vue... du moins pour l'instant.



C'est beau un homme...
BIEN HABILLÉ!
Compliments de Diamond

127 et non 139 hôpitaux de la province sont paralysés par la grève de leurs employés de service non professionnels. Selon des chiffres récents près de 32,500 employés adhèrent à cet arrêt de travail qui devrait prendre fin dans un avenir très prochain. Dans la région où seul l'hôpital Joyce Memorial de Shawinigan n'est pas touché par la grève, quelque 2,000 employés ont quitté leur travail à la suite de cette grève.

Tout ne va pas pour le mieux dans la Belle Province. Ainsi, alors qu'on estime que quelque 65,000 employés sont en grève actuellement au Canada, les statistiques précisent qu'il y en a 45,000 seulement pour le Québec. Pour un record, c'est tout un record, surtout si l'on tient compte que, le 2 août, les 4,500 employés de Manic-Outarde doivent eux aussi déclencher un arrêt de travail.

Dieu a dit qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. L'agent Emile Bernier de la force constabu-

laire du Cap-de-la-Madeleine a décidé de ne pas passer outre à ce commandement céleste, puisqu'il se mariera samedi de cette semaine.

Les autorités de la piste de courses de Trois-Rivières tiennent à souligner le geste d'honnêteté d'une Madame Guérin de notre ville qui s'est empressée de rapporter à sa propriétaire, Mme R. Belavance, sa bourse contenant une forte somme. Le tout s'étant produit au cours du programme de dimanche, le 17 juillet dernier.

Vol d'un amplificateur de \$225

Des amateurs de musique yé-yé un peu trop convaincus ont fait main basse sur un amplificateur de marque Dumas d'une valeur de \$225 environ dans l'automobile de M. Marcel Leblanc, 1407 rue St-Réal à Trois-Rivières, stationnée en face de chez lui.

Le vol a été commis entre 4h et 5h30 au cours de la nuit de samedi à dimanche et M. Leblanc a révélé aux officiers du poste de police n°1 que l'une des portières de son véhicule n'était pas fermée à clé. La Sûreté municipale devra enquêter à ce sujet.

L'homme de la rue juge avec plus de sévérité l'arrêt de travail

On commence à se scandaliser à voir le gouvernement et les grévistes ne pas régler le conflit des hôpitaux

par Alain CORMIER

TROIS-RIVIERES — Selon un sondage effectué auprès d'une dizaine de personnes, en fin de semaine, sur la rue, il apparaît que le courant, jusque là favorable aux grévistes des hôpitaux, semble se renverser. Dans l'ensemble, l'homme de la rue commence à juger avec plus de sévérité l'arrêt de travail qui paralyse la plupart des hôpitaux de la province.

La majorité des gens interrogés est scandalisée de voir les syndicats et le gouvernement ne pas prendre des moyens urgents pour régler ce conflit à cause duquel souffrent les malades, les vieillards, les infirmes, les malades mentaux, les accidentés, et plusieurs autres.

M. Edmond Plante, la première personne interrogée fut M. Edmond Plante, du 1807 de la rue Lacroix, à Trois-Rivières. M. Plante est davis que le gouvernement devrait intervenir au plus vite



M. Edmond Plante

pour régler le conflit qui, selon lui, est très grave surtout pour les accidentés. "Les employés d'hôpitaux ne devraient pas avoir le droit de grève, car c'est la population et surtout les malades qui en souffrent", de conclure M. Plante.

M. Yvon Sauvageau, du 25 de la rue St-Laurent, au Cap-de-la-Madeleine, a qualifié d'effroyable la grève des employés d'hôpitaux. Ce qu'il a trouvé le plus atroce est le renvoi des vieillards et des invalides. Par contre, M. Sauvageau donne raison au gouvernement de tenir bon, tout parce que les

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE des TROIS-RIVIERES
Le secrétariat régional sera FERMÉ DU 16 JUILLET AU 1er AOUT à l'occasion des vacances annuelles des employés.
P.S. La perception pour le Cercle des Philanthropes pourra se faire durant cette période, soit à LA CAISSE POPULAIRE ou PAR COURRIER.

finances de ce dernier sont basses et que par conséquent,



M. Yvon Sauvageau

il ne peut se plier aux exigences des syndicats.



Mlle Jeannine Boucher

tre la grève. "C'est pas humain de punir des malades pour des raisons financières, les directeurs d'hôpitaux continuent Mlle Boucher, devraient payer mieux leurs employés ce qui aurait évité une grève si inhumaine".

Mme Maurice Guignard, du 1379 de la rue Cartier, à Trois-Rivières, est d'avis que le gou-



Mme Maurice Guignard

vernement devrait intervenir au plus tôt. "Une mère n'a même plus le temps de donner naissance à son enfant qu'elle doit sortir de l'hôpital", de conclure Mme Guignard.



Mlle Georgette Côté

vières, est d'avis que le salaire des employés d'hôpitaux sont assez élevés et que ces

derniers n'ont aucunement raison de faire une telle grève. "Le gouvernement n'intervient pas assez rapidement dans ce conflit; pendant ce temps la population souffre", de conclure Mlle Côté.

M. Conrad Durand, du 117 de la rue Bataillon, à Trois-Rivières, est d'accord pour que le gouvernement intervienne au plus vite. Cependant, il est



M. Conrad Durand

d'avis que les employés d'hôpitaux ne sont pas assez payés et qu'ils n'ont fait que prendre le message que le chef de l'état-major du Canada, le général J.V. Allard, a envoyé mercredi aux chefs des six commandements des forces armées du Canada, ne signifiait pas que le commandement maritime a un statut particulier.

Un porte-parole du bureau de M. Hellyer a fait remarquer que les ordres du gé-



M. Ralph Maddock

plus de considération pour le public, dans ce conflit. "Si le gouvernement ne prend pas des mesures immédiates, la grève prendra des proportions extrêmement graves", de conclure Mr Maddocks.

SPECIAL DE LA SEMAINE 1 ROBE unie, nettoyée, pressée 99c

Pichette NETTOYEUR TEINTURIER
140 RUE HERTZ

Mme Collins...

Mme Armand Collins, du 1520 de la rue Royale, à Trois-Rivières, a précisé qu'il était extrêmement urgent que la



Mme Armand Collins

grève prenne fin. "Le gouvernement et les grévistes, continue-t-elle, devraient collaborer pour régler le plus tôt possible le conflit des employés d'hôpitaux."

Précisions sur la déclaration du général Allard

Le commandement maritime n'a pas un statut particulier

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Paul T. Hellyer, a dit jeudi que le message que le chef de l'état-major du Canada, le général J.V. Allard, a envoyé mercredi aux chefs des six commandements des forces armées du Canada, ne signifiait pas que le commandement maritime a un statut particulier.

Le porte-parole a dit que le ministre Hellyer et le général Allard étaient renversés de voir que son successeur le contre-amiral John C. O'Brien, ne semblait pas connaître l'existence de cette voie directe de communication avec le chef de l'état-major.

Projet d'un parc-école dans Duvernay

Rencontre des échevins et des commissaires de Chavigny

TROIS-RIVIERES-OUEST (J.D.) — Les autorités de la commission scolaire Chavigny de Trois-Rivières-Ouest et celles de la corporation municipale du même endroit se sont entretenues, la semaine dernière, concernant notamment le projet de parc-école que l'on veut réaliser avec l'aménagement d'une nouvelle école élémentaire en bordure de la rue Courcelle dans le secteur Terrasse Duvernay.

A l'issue de la rencontre, son honneur le maire Jules Montour a fait savoir que les membres de la corporation avaient accepté en principe seulement d'assumer un déboursé supplémentaire de l'ordre de \$10,000. On sait que déjà la municipalité a acquis en 1962 la rue concernée qui était la propriété de Terrasse Duvernay Inc et qui possédait encore cette année une bande de terrain de 11 pieds de largeur longeant cette artère.

Toutefois, la semaine dernière, une requête comportant 124 noms, dont majoritairement qu'il en fallait 117 au minimum, a permis la cession de cette parcelle jusqu'à l'extré-

mité du futur parc-école qui serait situé près de l'entreprise "Les Immeubles Trois-Rivières Inc."

Les scouts à un service spécial pour l'abbé Mercier

Un service spécial, à l'intention des scouts, routiers et louveteaux du diocèse, aura lieu demain matin à 10 heures, en l'église temporaire Saint-Marc de Shawinigan, pour le repos de l'âme de l'abbé Raymond Mercier, décédé accidentellement vendredi et qui était l'aumônier diocésain du scoutisme. La dépouille mortelle restera ensuite exposée en chapelle ardente, jusqu'au service solennel qui aura lieu l'après-midi à 3 heures et qui sera célébré par Son Excellence Mgr Georges - Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

LAVE-AUTO

25¢

3035, Boul. ROYAL



LOUEZ NOS OUTILS

Nous louons tout genre d'outils pour la maison, la construction, l'industrie.

SCIES — SABLEUSES PERFOREUSES "ROUTERS" "RAMSET" ECHELLES.

A la journée, à la semaine, au mois.

LORANGER & MOLESWORTH LIMITEE

Matériaux de construction services municipaux.

1097, ST-ROCH TROIS-RIVIERES

Téléphone : 374-4693
SHAW: 537-9235

AVIS

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE des TROIS-RIVIERES

Le secrétariat régional sera FERMÉ DU 16 JUILLET AU 1er AOUT à l'occasion des vacances annuelles des employés.

P.S. La perception pour le Cercle des Philanthropes pourra se faire durant cette période, soit à LA CAISSE POPULAIRE ou PAR COURRIER.

VENTE ONÉ! DES AFFAIRES D'OR À L'ÎLE AU TRÉSOR MCCLARY-EASY

VISITEZ AUJOURD'HUI LE

ROI DES BAS PRIX

qui vous fera économiser des centaines de dollars sur l'achat des appareils MCCLARY EASY les meilleurs sur le marché.

COFFRE AU TRÉSOR!

Jusqu'à 240 canettes de liqueurs douces Canada Dry offertes avec l'achat de chaque appareil McClary-Easy.



RODOLPHE LORANGER PROPRIÉTAIRE



Paul-Emile LORANGER gérant

ANDRÉ LACOURSIÈRE comptable

LORANGER ELECTRIQUE-TV

FUTURS MARIÉS: VENEZ ECONOMISER EN ACHETANT VOTRE AMEUBLEMENT COMPLET CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

93-97, Plaza Fusée
Cap-de-la-Madeleine
375-8951-52

AUCUN COMPTANT
36 MOIS POUR PAYER
1er PAIEMENT
EN SEPTEMBRE.

Hâter la construction du pilier qui supportera une des parties principales du tablier du pont

La réfection du caisson N-2 se poursuit

Lucien Grondin
coupable sous 27
chefs d'accusation

TROIS-RIVIERES (A.C.) — Lucien Grondin, du 18 de la rue Rochefort, au Cap-de-la-Madeleine, s'est reconnu coupable sous 27 chefs d'accusation, à la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin.

Grondin est accusé d'avoir, entre le 27 janvier et le 27 juillet 1965, à Trois-Rivières, fait des déclarations fausses sur le total de ses gains, à la Commission d'Assurance chômage.

Son Honneur le juge Maurice Langlois a condamné Grondin à payer une amende de cinq dollars sous chaque chef, soit un montant global de \$135.

Les employés en
grève ont reçu
leur salaire

TROIS-RIVIERES (J.D.) — M. Emilien Tellier, directeur pour la CSN de la grève déclenchée par les employés des trois hôpitaux de Trois-Rivières, a fait savoir en fin de semaine que ces employés, qui sont au nombre de 765 environ, avaient touché leur salaire régulier, même s'ils ne sont pas au travail depuis une semaine.

M. Tellier a révélé que les grévistes ont reçu leur chèque de paie à la suite d'une entente intervenue au cours de la semaine dernière entre le syndicat et les autorités des trois hôpitaux concernés. On se souvient que les administrateurs de ces institutions hospitalières avaient fait appel au syndicat pour que deux secrétaires reintègrent momentanément leurs fonctions régulières, afin de préparer les chèques de paie.

Le syndicat s'était dit d'accord en précisant toutefois que même les grévistes devaient recevoir leur dû. Les deux parties en sont finalement venues à une entente.

Les chèques de paie ont été distribués à chacun entre dix heures et midi, vendredi matin.

Un incendie cause
\$100,000 de dégâts
à une grue mécanique

CAP-DE-LA-MADELEINE (J.D.) — Un incendie qui s'est déclaré dans le moteur d'une grue mécanique, affectée au déchargement de billes de bois empaillées sur des navires amarrés au quai du Cap-de-la-Madeleine, a subi des dommages de près de \$100,000 vers 4 heures au cours de la nuit de vendredi à samedi. La grue opérant en bordure du quai sise face à la compagnie de papier St-Maurice.

Huit sapeurs du poste de police madelinien, sous la direction du capitaine François D'Arche, aidés dans leur travail par des employés de cette compagnie, ont combattu les flammes pendant au moins deux heures. On a même craint un moment donné que le feu ne se communique au cabotage que la grue laissait de son chargement de bois de pulpe. Le navire a dû faire marche arrière dans les eaux du fleuve.

Personne n'a subi de blessure et on ne rapporte que de légers dommages matériels.

Coupables à une
accusation de vol

TROIS-RIVIERES (A.C.) — Deux citoyens de Granby, Gilles Baron, 21 ans, et Maurice Lapointe, 19 ans, et l'un de Knowton, Germain Lavoie, 24 ans, se sont reconnus coupables de vol à l'endroit de M. André Beauchemin, de Bécancour. Les trois comparutions ont eu lieu à la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin. La sentence sera rendue le 2 août.

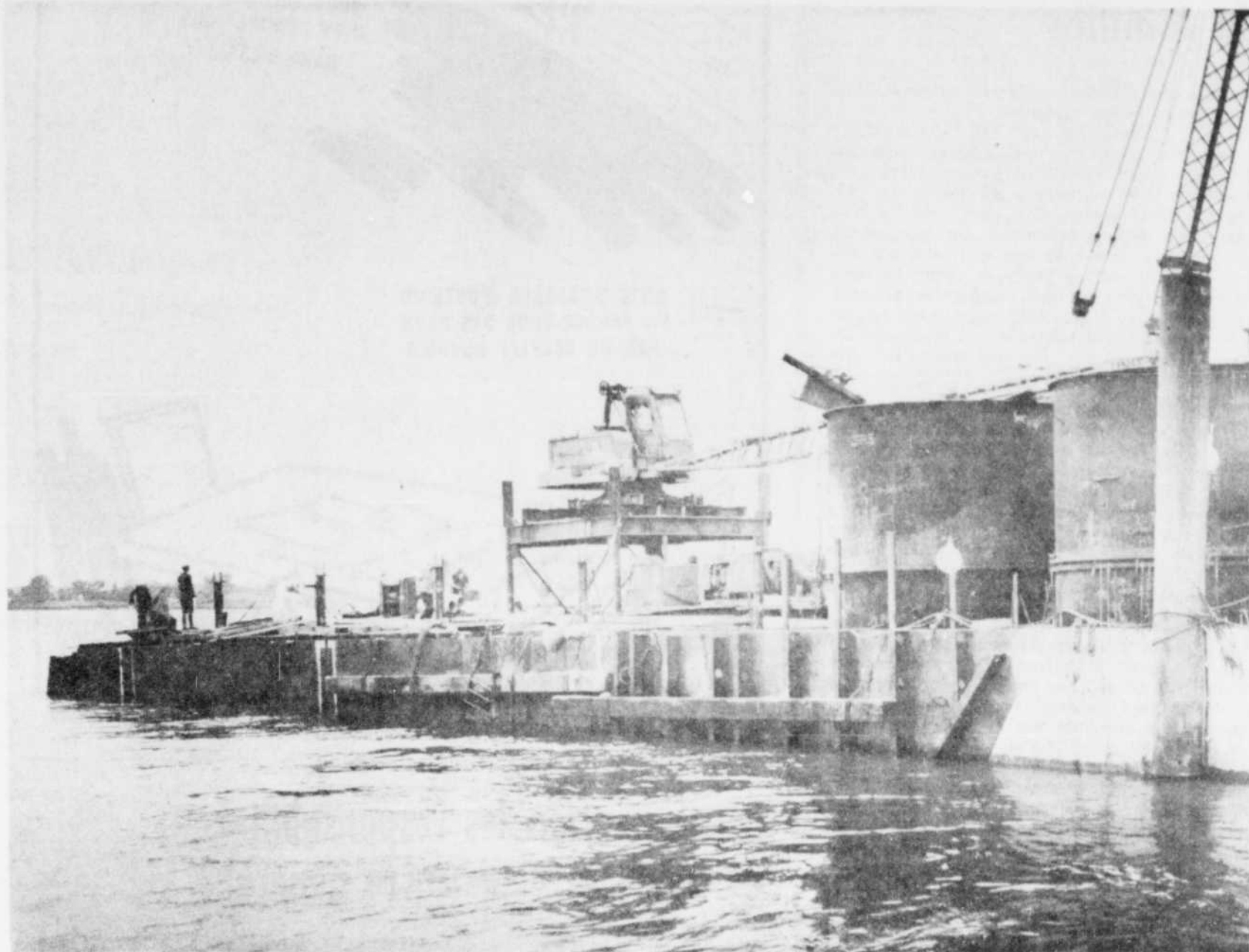
Les trois jeunes hommes sont accusés de s'être, le 21 juillet, à Bécancour, introduits par effraction dans le garage de M. Beauchemin et d'y avoir volé des marchandises pour environ trente dollars.

Une collision cause
environ \$1,000
de dégâts

CAP-DE-LA-MADELEINE (A.C.) — Une collision impliquant deux automobiles a occasionné pour environ \$1,000 de dégâts, dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, à l'intersection de la rue Bureau et de la première rue, au Cap-de-la-Madeleine.

L'une des voitures était conduite par M. Leo Verville, 27 ans, du 440 de la rue Church, à Verdun. Son véhicule a pour quelque \$800 de dégâts.

L'autre automobile était conduite par M. René Dubé, 24 ans, du 104 de la rue Vivier, au Cap. Sa voiture est endommagée pour environ \$400.



CETTE PHOTOGRAPHIE, prise à l'extérieur du caisson N-2, indique de façon excellente que la construction d'un batardeau autour de trois des quatre côtés du caisson a été complétée, afin de retenir les eaux du fleuve St-Laurent. Les employés de la Dufresne-McNamara s'affairent depuis plusieurs semaines à retirer les nombreux débris qui se sont accumulés à l'intérieur du caisson par suite de

l'explosion survenue le 7 septembre 1965 et qui avait fait douze victimes. Cette photo qui illustre le caisson sur presque toute sa longueur, montre à l'extrême droite l'unique partie du mur de ciment qui est demeurée en place après la secousse. L'autre partie du mur est en reconstruction derrière le batardeau et les travaux vont bon train.

(Photo Roland Lemire)

Batardeau érigé autour de trois
des quatre côtés du caisson

par Jacques DALLAIRE

TROIS-RIVIERES — Des ouvriers à l'emploi de la Dufresne McNamara poursuivent activement les travaux de réfection du caisson N-2 dans les eaux du fleuve St-Laurent, à la suite de l'explosion survenue le 7 septembre 1965, dans le but de hâter la construction du pilier qui supportera l'une des parties principales du tablier du futur pont de Trois-Rivières.

Une visite sur les lieux, samedi après-midi, nous a permis de constater que l'érection d'un batardeau autour de trois des quatre côtés du caisson a permis d'effectuer en grande partie les travaux de déblaiement des débris laissés par l'explosion jusqu'au niveau du lit du fleuve. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, selon ce que nous confiait un ingénieur, afin de dégager des débris de toutes sortes et la boue accumulés sous les cylindres métalliques qui avaient été placés à l'intérieur du caisson.

Le niveau de l'eau a été suffisamment abaissé pour permettre d'effectuer dans le plus bref délai les travaux de déblaiement des débris enfouis sous le lit du fleuve, soit à l'intérieur de la chambre de travail dans laquelle ont péri les six ouvriers qui y travaillaient à l'automne dernier.

C'est ainsi que l'on espère retirer de la les corps des cinq personnes manquant encore à l'appel. L'assèchement du caisson N-2 s'est effectué avec assez de rapidité pour permettre l'exécution des travaux de la chambre de travail sur laquelle est appuyé le caisson depuis l'explosion.

D'autre part, depuis plusieurs semaines, on a procédé à la reconstruction de la majeure partie du mur du caisson éventré à la même époque, grâce à l'installation du batardeau. On sait également que, pour retirer l'eau et la boue du fleuve, les ouvriers qui font ces travaux ne sont plus obligés de travailler sous pression d'air comprimé. Ce qui explique comme l'ont exprimé quelques ouvriers samedi, que les cy-

lindres qui nuisent aux travaux de déblaiement sont tout simplement enlevés, afin de donner plus d'espace aux travailleurs. D'ailleurs, il nous a été possible de voir plusieurs cylindres qui ont été sectionnés au niveau du lit du fleuve.

Lors de l'explosion du 7 septembre dernier, quelques-uns avaient été déformés et déplacés de leur position originale, ce qui a obligé les autorités de la Dufresne-McNamara à les faire enlever.

Ernest Bigué
légèrement
blessé

TROIS-RIVIERES (A.C.) — M. Ernest Bigué, 25 ans, du 834 de la rue Ste-Catherine, à Trois-Rivières, a été blessé à la suite d'une collision impliquant son automobile et une auto-patrouille de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières. L'accident est survenu dimanche, vers midi, à l'angle des rues Ste-Geneviève et Ste-Cécile, à Trois-Rivières.

M. Bigué a été transporté à l'hôpital St-Joseph par un employé de Trois-Rivières Bar-B-Q. Il souffre de blessures à la tête et à l'abdomen. Il est sous les soins du docteur Lorne Berlinguette.

Lois des
soudes...



Vous serez en vacances! Et pour cause... A votre retour, vous pourrez prendre connaissance de ce qui s'est passé durant votre absence, en parcourant les journaux qui vous auront été réservés grâce au

SAC DE VACANCES

Demandez-le à votre camelot ou signalez :

le nouvelliste

Trois-Rivières et Cap	376-2501
Shawinigan	537-1801
Grand'Mère	538-3347
La Tuque	523-4547
Louiseville	228-4032
Nicolet	293-5791
Drummondville	758-8535
Sorel	743-4815
St-Tite	364-2002
Batiscan	327-4422
St-Angèle de Laval	222-5468

Trois-Rivières-Ouest s'adresse aux hon. Bellemare et Gabias

Morcellera-t-on la Côte Richelieu?

TROIS-RIVIERES-OUEST (J.D.) — Les autorités municipales de la ville de Trois-Rivières-Ouest ne veulent décidément pas donner suite au projet mis de l'avant par l'ex-ministre de la Voirie du Québec, M. Bernard Pinard, peu avant les dernières élections provinciales du 5 juin dernier, à l'effet de fermer l'artère Côte Richelieu à Trois-Rivières-Ouest pour permettre l'établissement de la cour de triage du Pacifique Canadien en bordure de la future autoroute, puisqu'elles se sont adressées récemment aux deux députés de la région.

En effet, sur requête du conseil municipal de Trois-Rivières-Ouest, la firme d'urbanisme Soudre et Latte de a Métropole, a vu à la préparation d'un plan significatif indiquant clairement, en conformité du plan d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières-Ouest récemment rendu public, qu'il serait préférable que la cour de triage du Pacifique Canadien soit aménagée à l'ouest du boulevard Mauricien, ce qui éviterait de fermer à la circulation la rue Côte Richelieu.

D'ailleurs, une rencontre est prévue dans un bref délai entre les autorités de cette compagnie ferroviaire, celles de la ville de Trois-Rivières, et celles de l'Office des Autorités du Québec, à l'effet de statuer définitivement sur ce projet controversé. Par contre, MM. Yves Gabias et Maurice Bellemare, respectivement Secrétaire de la province et ministre du Travail, de l'Industrie et du Commerce, ont fait savoir qu'ils prenaient en considération la requête de la municipalité de Trois-Rivières-Ouest, lorsque copie du plan préparé par la firme Soudre et Latte leur a été expédié, de même qu'à M. Poliquin.

On sait que le projet original voulait que la cour de triage du Pacifique Canadien, qui est actuellement aménagée dans le centre de la ville de Trois-Rivières, soit déplacée dans les limites de la ville de Trois-Rivières-Ouest à cause du passage de l'autoroute Montréal-Trois-Rivières-Québec. Au cours d'une conférence de presse que donnait l'honorable Bernard Pinard au Château de Bois de Trois-Rivières, il fut établi que l'artère Côte Richelieu serait fermée à la circulation pour permettre l'installation de la cour de triage du Pacifique Canadien en bordure sud de l'autoroute à Trois-Rivières-Ouest.

Cette décision souleva littéralement un tollé de protestations chez les autorités de la ville concernée, de même que chez les principaux mouvements sociaux, incluant également la commission scolaire Chavigny, puisque la rue Côte Richelieu était avant tout l'un des principaux points de rac-

Aperçu par un pêcheur en face de l'île du Sabre

Le corps de M. Jean-Louis Roberge est retrouvé dans le fleuve à La Pérade

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (J.D.) — Le corps de M. Jean-Louis Roberge, un Trifluvien âgé de 47 ans, domicilié au 453 rue St-Georges, a été retiré des eaux du fleuve St-Laurent, vers 14 h 45 samedi après-midi, lorsqu'il a été aperçu flottant à la dérive par un citoyen de Ste-Anne-de-la-Pérade qui pêchait face à l'île au Sabre, non loin de cette localité.

La Sûreté provinciale a immédiatement été prévenue par M. Arthur Vallée et c'est l'agent Bernard Blais du détachement de Ste-Anne-de-la-Pérade, aide d'employés de la morgue Roland Hivon du même endroit, qui s'est rendu en chaloupe à l'endroit indiqué. Le corps a été ramené sur la rive à l'aide de grappin. Les deux mains de la victime étaient déjà partiellement décomposées.

Ce n'est qu'en fin de journée que le cadavre fut identifié, alors qu'au début de l'après-midi, le Dr Jean-Marie Turcotte de Ste-Anne-de-la-Pérade s'était rendu à la morgue consultée à l'autoriser des recherches par MM. Gérard Corbin et Robert Blackburn. Celles-ci n'avaient donné aucun résultat.

Le Dr Jean-Luc Bellemare, coronar du district, a ouvert son enquête, tandis que l'enquête judiciaire se poursuit, afin de déterminer les circonstances exactes entourant le décès de M. Roberge.

Situation intenable

Si la situation se maintient bonne dans les hôpitaux, elle est moins favorable dans certaines familles qui ont dû recueillir des malades pour la durée de la grève.

Deux d'entre elles qui ont à leur charge des patients dont l'état nécessite une attention ou des soins constants ont dit que le climat est difficilement tenable, tant en raison du manque d'organisation que des réactions diverses qu'entraîne une situation loin de la normale.

Un interlocuteur qui a recueilli un de ses frères, qui se relève d'un grave accident de la route, s'est dit d'avis que le manque de soins intensifs retardera sans aucun doute de plusieurs semaines sa réhabilitation.

Une mère de famille qui a repris chez elle une fille qui souffre d'aliénation mentale a qualifié la situation d'intenable dans son foyer, privé de la présence du père hospitalisé, où des enfants d'âges scolaires assistent à des scènes pénibles.

Plusieurs personnes interrogées qualifient la situation d'in-

humaine et la plupart souhaitent que l'intervention du gouvernement accélère le règlement du différend.

Dans les hôpitaux

Dans les hôpitaux, la situation se maintient très convenablement et sans difficulté particulière.

Aucune institution ne compte des malades n'a varié sensiblement. Partout également les patients continuent de recevoir les traitements qui leur sont requis.

Seuls les cas d'urgence continuent d'être admis dans les quatre hôpitaux de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

Réactions diverses

Au niveau de la population, il semble maintenant que les réactions, jusqu'ici assez favorables aux grévistes, deviennent plus diversifiées.

Dans l'ensemble, elles traduisent une certaine impatience non pas tant envers les grévistes, mais à l'encontre de la lenteur des négociations.

Plusieurs personnes interrogées qualifient la situation d'in-

tenable

Si la situation se maintient bonne dans les hôpitaux, elle est moins favorable dans certaines familles qui ont dû recueillir des malades pour la durée de la grève.

Deux d'entre elles qui ont à leur charge des patients dont l'état nécessite une attention ou des soins constants ont dit que le climat est difficilement tenable, tant en raison du manque d'organisation que des réactions diverses qu'entraîne une situation loin de la normale.

Un interlocuteur qui a recueilli un de ses frères, qui se relève d'un grave accident de la route, s'est dit d'avis que le manque de soins intensifs retardera sans aucun doute de plusieurs semaines sa réhabilitation.

Une mère de famille qui a repris chez elle une fille qui souffre d'aliénation mentale a qualifié la situation d'intenable dans son foyer, privé de la présence du père hospitalisé, où des enfants d'âges scolaires assistent à des scènes pénibles.

Plusieurs personnes interrogées qualifient la situation d'in-

Dans le secteur
Sainte-Thérèse

Entreprise de
distribution de
produits d'autos

TROIS-RIVIERES (J.G.) — Une nouvelle entreprise de distribution dans les produits d'automobiles pour tout l'est du Canada est actuellement en voie de s'installer dans une ancienne salle de quilles, sur le boulevard Jacques-Cartier, dans le secteur Sainte-Thérèse.

Il s'agit du centre de distribution en gros des produits "S.T.P." dont le responsable est M. Maurice Beaulieu.

Cette entreprise qui emploiera quelque 25 personnes servira à mettre en boîte les produits S.T.P. et à faire leur distribution dans tout l'est du Canada.

M. Beaulieu, que nous avons rencontré hier après-midi, nous a déclaré qu'il avait fait en l'avenir économique de la Mauricie et qu'il avait choisi notre ville en raison de son site privilégié au Cœur du Québec.

Le propriétaire de cette entreprise prévoit dès son installation que les locaux qu'il occupe actuellement seront loin de suffire à ses besoins et qu'il lui faudra avant peu prévoir un agrandissement de son édifice. Celui-ci est situé sur le boulevard Jacques-Cartier, près de la Salle Lemire, dans le secteur Des Forges.

M. Beaulieu qui possède l'agence exclusive des produits S.T.P. pour tout l'est du Canada détient également des agences exclusives pour les grilles et bulles qui sont utilisées dans l'entretien et le fonctionnement des véhicules.

EXPOSITION
TROIS-RIVIERES

ATTENTION
FORMULES
D'INSCRIPTION

maintenant disponibles au
BUREAU DE
L'EXPOSITION

pour les exposants

Pour renseignements :
Ecrire à CASE POSTALE
968

Téléphone 374-2714

LE BUREAU EST MAINTENANT
OUVERT LE SOIR
DE 7 HRS À 10 HRS
EXCEPTÉ LE MÉRREDI
LE SAMEDI OUVERT
DE 9 HRS À 5 HRS P.M.

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, lundi le 25 juillet 1966

Exode d'une centaine de familles

C'était un bien triste départ que celui qui s'est effectué hier soir à la gare du Pacifique Québécois. Une trentaine d'employés de l'Hydro-Québec, qui ont travaillé, certains depuis de nombreuses années à Trois-Rivières, sont transférés à Montréal. Cet exode a commencé il y a un an. On invoque que le département de facturation est centralisé à Montréal.

Certains membres du groupe d'hier soir se sont laissés aller à des propos particulièrement amers. Leur cœur reste à Trois-Rivières. Ils avaient un profond attachement pour leur ville. Plusieurs étaient propriétaires d'une maison, à laquelle ils s'étaient habitués. Les enfants allaient depuis quelques années aux mêmes écoles. Plusieurs habitaient les mêmes quartiers et se demandent s'ils ne seront pas dispersés et perdus au cœur de la grande ville qu'est Montréal.

Certains ont tenu sur l'économie trifluvienne des propos qui invitent à la réflexion. D'après leurs calculs, Trois-Rivières va enregistrer une perte, en pouvoir d'achat, qui pourrait atteindre et dépasser \$400,000 par an.

Nous perdons, de toute évidence, des citoyens, des familles qui jouaient, à divers échelons et dans divers domaines, un rôle bien défini dans la vie trifluvienne. Une ville ne perd pas en un an une centaine de familles sans que le cours normal de la vie s'en ressent.

Les représentants de l'Hydro-Québec que nos reporters ont interrogés au sujet de cette succession de départs survenus depuis un an nous disent qu'il s'agit de la phase terminale d'un transfert qui s'est effectué progressivement depuis l'automne dernier, et que seules des raisons financières l'ont motivé. Ils ajoutent que ce transfert, pour important qu'il paraisse à première vue, n'entraînera aucune réduction de personnel à l'Hydro de la Mauricie. Ils précisent que ce transfert n'affecte en rien l'importance de l'entreprise, l'Hydro, au niveau de la Mauricie. Ils nous disent encore que d'autres employés actuellement affectés ailleurs viendront éventuellement s'installer à Trois-Rivières.

Ils affirment même que la section de la Mauricie est en pleine expansion.

Ceci n'empêche pas ces déplacements d'avoir une résonance profondément humaine. Nul doute que Trois-Rivières accueillera avec son hospitalité coutumière les nouvelles familles qui viendront s'établir chez nous, si vraiment cela doit se produire. On comprendra quand même que ceux qui s'en vont n'acceptent pas leur sort de gaieté de cœur. Certains blâment l'étatisation des compagnies d'électricité du Québec depuis 1962 pour ce qui se produit aujourd'hui et vouent à tous les diables les gouvernants qui ont fait une réalité de cette étatisation.

Certains déclarent qu'ils ont refusé de partir pour de bon, et qu'on leur a promis qu'éventuellement ils reviendraient à Trois-Rivières. "Cette promesse nous laisse pourtant sceptiques", a dit l'un d'eux, "car, depuis un an, nous sommes allés de déception en déception. Il y a eu un temps où on nous disait que nous étions libres de choisir, maintenant, il n'y a qu'une issue, faire son paquet, prendre ses petits, et aller travailler à Montréal".

Une intervention, a dit un autre d'entre eux, a été faite, auprès du maire Gérard Dufresne, il y a un an. Effectivement, les autorités municipales n'étaient pas restées indifférentes aux problèmes qui se dessinaient. Était-il trop tard, quand on a demandé aux membres du conseil de tenter d'intervenir? Cela, sur le plan pratique, était-il possible? La même personne disait qu'on s'est aussi adressé, plus récemment, au député de Trois-Rivières, Me Yves Gahies, qui, depuis les dernières élections, est secrétaire de la province. Là encore, on se demandait si cette intervention que Me Gahies a promise de faire a été entendue. Il reste que la tournure des événements est une cause profonde de déception et d'amertume pour les familles qui, l'une après l'autre, sont englobées dans l'exode, une vraie "déportation" a dit l'un d'eux en nous disant "au revoir malgré tout".

Roland HEROUX

Une initiative à encourager

Quelques jeunes, voyant les besoins de leur milieu, et réalisant ce qu'il y a à faire pour occuper sainement les 14-18 ans, ont décidé d'ouvrir une boîte à chansons avec rien du tout. Il faut louer ici l'esprit qui anime ces jeunes et les dirigeants des Loisirs de Shawinigan-Sud. En effet, il est difficile d'atteindre tous les jeunes en les intégrant tous dans le même moule dans une oeuvre de Loisirs. Il faut de la diversité, pour rencontrer tous les goûts des jeunes de 1966. D'ailleurs, comment voyons-nous les jeunes d'aujourd'hui? Si nous les regardons avec nos yeux de 1945 ou 1955, nous sommes dans l'erreur. La vie a bien évolué depuis 10 et vingt ans. Plusieurs mots nouveaux ont fait leur apparition, et nous devons prendre les moyens pour comprendre nos jeunes. Ce qu'ils demandent, c'est surtout de l'amour. Mais pas un amour vague et passager. Plutôt un amour loyal de compréhension de notre part.

Nous savons qu'il y a vogue de chansonniers de ce temps-ci. La musique a toujours attiré quantité de gens, et elle adopte les formes les plus nouvelles, des fois assez bizarres, mais a toujours un ascendant indiscutable sur nous tous. C'est alors que des moniteurs des Loisirs de Shawinigan-Sud ont entrepris de rencontrer des Clubs sociaux, tel le Club Optimiste, l'ami du petit gars, pour demander de l'aide, si petite soit-elle, afin d'aider à former un théâtre des Chan-

sonniers. Déjà un local est trouvé, gracieusement prêté par un homme d'affaires de Shawinigan-Sud. Il s'agit maintenant d'installer le nécessaire, meubles, et accessoires pour créer une atmosphère que les jeunes de 14-18 ans aimeront.

Nous croyons qu'il y a assez de jeunes ici pour s'occuper utilement dans des loisirs de la sorte. La formule ne date pas de longtemps, mais semble très prisee des jeunes, dans d'autres villes, et nous ne verrions pas pourquoi il n'en serait pas de même ici. Il suffit de quelques jeunes ardents au travail, et pleins d'optimisme, et pouvant attirer la sympathie de quelques hommes d'affaires pour que le projet se réalise à courte échéance. Si nous admettons le besoin d'activité des jeunes, nous devons poursuivre le raisonnement plus loin et voir à occuper sainement ces loisirs. Les jeunes qui sont occupés, surtout à quelque chose qu'ils aiment, pourront sûrement satisfaire à leurs ambitions et, même peut-être se découvrir des talents cachés ou inconnus. De plus, l'expérience acquise sur les treize n'est jamais perdue. Au contraire, elle permet au jeune homme, à la jeune fille d'avoir plus de confiance en eux-mêmes, et ainsi acquérir des qualités qui leur serviront plus tard. C'est donc à nous les adultes, qu'il incombe de prêter une oreille attentive, et aider les jeunes qui le méritent.

P.-E. NOLLET O.I.

Pollution, agriculture et forêts

Quand nous causons pollution nous n'avons longtemps songé qu'aux rivières et lacs. Contaminés, le poisson n'y pouvait plus vivre, l'homme ne pouvait plus s'y alimenter en eau ou en poisson. Mais ce phénomène de la pollution ne touche pas seulement l'eau. Et aujourd'hui, nous constatons qu'il frappe l'air. Il en est arrivé au point que rien ne doit être négligé pour enrayer la marche. Et c'est tout probablement des milliards et des milliards de dollars que nous devons dépenser à l'échelle continentale. Plus avec l'espoir d'en freiner la marche, d'obtenir un recul que de la supprimer. Cette gigantesque lutte devra être l'oeuvre non seulement de l'Etat, à tous ses stades, mais aussi de toute l'entreprise.

Ce que la pollution industrielle - la retombée de fumées nocives - peut représenter pour l'agriculture, la grande revue agricole "Country Guide" nous en apporte quelques cas - triés parmi des milliers - qui démontrent que ces retombées nuisent non seulement au rendement agricole mais aussi à l'élevage. Elle cite en particulier le cas du sud-ouest du comté de Haldimand, beau territoire agricole de l'Ontario et dont le sol, bien cultivé, s'est toujours révélé d'une grande fécondité et propice à l'élevage.

Les fermiers de cette région souffrent déjà beaucoup de la présence, relativement peu éloignée, de puissantes industries chimiques. Un agent de pollution qui s'échappe des cheminées de la grande industrie chimique de la région af-

fecte récoltes et élevage. Ces fermiers vivent dans la région de Grand River, rivière très atteinte par la pollution. Ils voient leurs récoltes (tomates, fraises, framboises et blé d'Inde) et le fourrage pour leur bétail tourner au jaune et leur rendement diminuer. La pollution frappe aussi le feuillage de ces arbres que le bétail avait l'habitude de manger. Le bétail donne de nombreux signes d'empoisonnement par le fluorure - une dégradation de l'ossature des os et des dents. Cela affecte la valeur du lait et sa production, la qualité de la viande et intervient dans le cas de la reproduction.

Ce n'est que maintenant, après une expérience de plusieurs années, qu'on se rend compte de la gravité du mal.

Le gouvernement a créé une commission de compensation. Elle dédommage rapidement et généreusement les fermiers de leurs pertes en raison de la pollution. Mais l'Ontario estime que ce n'est là que solution temporaire et qu'à moins de trouver une solution définitive, c'est tout l'avenir agricole de la région qui s'achemine vers une banqueroute et qui devra disparaître. D'ailleurs le comté de Haldimand n'est pas un cas particulier. Des comtés du nord de la province sont atteints. Même les grandes forêts sont touchées par les émanations des usines de Copper Cliff, Coniston et Falconbridge.

La rançon du progrès de l'industrie chimique est souvent lourde.

Hector HEROUX

La Bible vous parle: J'ai aperçu des bornes

dans ce qu'il y avait de plus achevé seule ta loi est une immense sans limite! (Ps 119, 96)

Ce qu'on dit: Confiture aux fraises

Ce qu'on doit dire: confiture de fraises



Nous vivons dans un monde merveilleux

Quelles seront les responsabilités du nouveau registraire général?

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient de charger le Conseil économique de procéder à une étude de certains aspects importants des responsabilités qui incombent au nouveau registraire général du Canada, aux termes du projet de loi de reorganisation gouvernementale adopté récemment par les Communes et le Sénat, et qui doit encore recevoir la sanction royale.

M. Guy Favreau, président du Conseil privé, appelé à devenir également registraire général, a annoncé vendredi que l'étude doit porter sur les points suivants:

A — Les intérêts du consommateur, particulièrement dans leur relation avec les fonctions du ministère du registraire général;

B — Les coalitions, les fusions, les monopoles et les pratiques restrictives de commerce;

C — Les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels enregistrés.

M. Favreau a rappelé hier que lors de l'étude en deuxième lecture du projet de loi touchant l'organisation du gouvernement, le premier ministre avait fait part à la Chambre de l'intention du gouvernement de demander au Conseil économique du Canada de s'occuper de la situation des consommateurs et d'étudier en même temps certaines fonctions qui seront confiées au registraire général en vertu de la nouvelle loi, afin de fournir des conseils sur les mesures les mieux appropriées aux besoins du peuple canadien et de l'économie canadienne dans le domaine de la consommation.

Le président du Conseil privé a déclaré hier "qu'on ne peut trop exagérer l'importance de cette étude, étant donné qu'elle est une première étape nécessaire dans la détermination d'une ligne de conduite économique cohérente" relative aux questions contenues dans le mandat qui définit l'étude du Conseil économique.

Par suite de cette étude, "à réaliser le plus rapidement possible", a dit M. Favreau, le gouvernement fédéral proposera au Parlement des amendements à la loi des enquêtes sur les coalitions. Le ministre a noté qu'il "est très important que cette mesure législative ne soit pas modifiée de façon fragmentaire".

"Les modifications à cette loi, a dit M. Favreau, doivent être en harmonie avec la philosophie fondamentale. Il ne s'agit pas de modifier immédiatement des modifications temporaires et fragmentaires afin de corriger des situations particulières".

Il a fait remarquer que la présente découverte est considérée comme étant l'une des plus importantes et des plus intéressantes pour les spécialistes.

(Voir: Découverte page 17)

Découverte d'une sépulture indienne remontant à 2,500 ou 3,000 ans

QUEBEC (PC) — Selon le directeur du service d'archéologie du Québec, on aurait découvert, en bordure du boulevard Champlain à Québec, une

sépulture indienne datant de 2,500 à 3,000 ans.

M. Michel Gaumond base sa déclaration sur le fait qu'à cette époque, on plaçait près des dé-

Nouvelle augmentation du prix du lait prévue pour le 1er août

CHICOUTIMI (PC) — Un représentant de l'Union des cultivateurs catholiques du Québec a révélé, au cours d'une entrevue, vendredi, que la Régie des marchés agricoles annonçait d'ici quelques jours une hausse de un ou deux cents du prix de la pinte de lait, à partir du 1er août prochain.

Le directeur adjoint du Service des spécialités agricoles de l'UCC, M. Marcel Boivin, dit que les producteurs, les laitières ne s'entendent pas quant à la hausse prévue.

L'UCC, intéressée au sort des cultivateurs, préconise une augmentation de \$0.30 le cent livres du prix payé au producteur, ce qui rend plus probable une augmentation de \$0.02 du prix de la pinte de lait.

Les laitières prévoient pour leur part une majoration moins forte des prix à tous les niveaux. À leur sens, le prix payé

aux producteurs, pour le 100 livres de lait devrait être porté de \$5.35 à \$5.55, ce qui augmenterait le prix de la pinte de lait de \$0.01 seulement.

La pinte de lait coûte actuellement \$0.26 au consommateur.

M. Boivin dit que l'UCC base ses extrapolations sur la récente augmentation du prix consenti aux producteurs laitiers de l'Ontario.

Après une augmentation de l'ordre de \$0.40 le cent livres, le prix payé au producteur ontarien serait de \$5.75.

Ce qui permet à M. Boivin de fixer théoriquement à \$5.85 le cent livres le prix du lait payé à partir du premier août au producteur québécois, prétendant que ce prix s'est toujours maintenu dans la province à environ \$0.10 de plus qu'en Ontario.

Les fermiers ontariens trouvent que le prix du lait est trop bas

LONDON, Ont. (PC) — Les fermiers de l'Ontario qui avaient interrompu leurs protestations de tracteurs sur les grands routes du sud-est de la province, le mois dernier, pour pouvoir vaquer à la moisson, ont l'intention de reprendre aujourd'hui leurs manœuvres de protestation contre un prix du lait qu'ils estiment trop bas.

Le surintendant de la police provinciale, M. A. E. Ayers, a toutefois lancé un avertissement à leur sujet, vendredidiasant que les fermiers qui feraient obstacle à la circulation pourraient se voir accusés de conduite dangereuse, et voir leurs tracteurs confisqués.

M. Walter Miller, le vice-président de l'Union des fermiers de l'Ontario, a répondu à cette menace en disant que c'était du "bluff", et que les policiers pourraient bien avoir à saisir plus de tracteurs qu'ils n'en seront capables, s'ils ne changent pas d'idée.

Au début des manifestations, les mois derniers, les fermiers avaient parfois obtenu des policiers la faveur d'une escorte, et avaient, règle générale, circulé en maintenant une cinquantaine de pieds de distance entre chaque tracteur, de façon à faciliter le dépassement aux automobilistes et aux camionneurs.

Actualité politique

par Gérard ALARIE

OTTAWA (PC) — Un comité fédéral-provincial sera formé incessamment pour examiner en profondeur les recommandations du Bureau d'aménagement de l'est du Québec en faveur d'un relèvement socio-économique des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, a déclaré dans une interview que le gouvernement fédéral attend une proposition du Québec en vue de la formation de ce comité qui devra déterminer les priorités d'action et de dépenses dans la réalisation des objectifs visés, dans les recommandations du volumineux rapport du BAEQ, présenté aux deux gouvernements la semaine dernière.

Le ministre fédéral a repoussé d'un tour de phrase la boutade lancée par le premier ministre québécois, M. Daniel Johnson, lors de la présentation du rapport à Québec, selon laquelle, dans l'exécution des recommandations du BAEQ, le gouvernement fédéral agirait seulement comme bailleur de fonds.

"Nous allons exercer pleinement notre juridiction constitutionnelle", a déclaré M. Sauvé, ajoutant que l'exécution de tout programme de ravalisation du territoire-pilote confié au BAEQ nécessitera, aux termes de la loi ARDA, des accords spéciaux entre Ottawa et Québec.

ARDA, qui désigne "aménagement rural, et développement agricole", a fait l'objet d'une loi fédérale en 1961, et en 1964 et le gouvernement québécois a fait adopter par ses Chambres une loi du même nom.

Les recommandations du BAEQ, si elles devaient être appliquées immédiatement et intégralement, nécessiteraient des déboursés de quelque \$35 millions par année au cours des cinq prochaines années.

Une nouvelle loi fédérale, sanctionnée au cours des dernières semaines, a créé un fonds de \$50 millions pour les régions dites "désignées". Ce sont les régions de sous-emploi comme le sont le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

M. Sauvé a déclaré que la mise en vigueur des recommandations du BAEQ fera appel à ce nouveau fonds de \$50 millions.

Au sujet de la notion que le gouvernement fédéral pourrait n'être qu'un bailleur de fonds, M. Sauvé a précisé: "Tout le domaine des transports, comme la construction des quais, relève de la juridiction fédérale, et il y a également tout le domaine économique".

Ottawa n'imposerait rien à Québec unilatéralement, en ce qui touche la mise en valeur de la région, mais "une collaboration étroite sera nécessaire", a dit le ministre.

Le BAEQ a opéré durant trois ans, en vertu des lois fédérale et provinciale ARDA. La mise en vigueur de ses recommandations nécessitera un recours à ces mêmes lois et à des accords spéciaux entre les deux gouvernements, accords qui sont prévus dans la loi fédérale ARDA.

Aux termes de la loi fédérale, tout programme ARDA fait appel à une participation financière d'au moins 50 pour cent du gouvernement fédéral. "Selon la nouvelle loi créant le fonds de développement industriel, a dit M. Sauvé, la contribution financière du gouvernement fédéral pourrait même atteindre, pour un projet, 100 pour cent du coût".

Il a précisé que la participation fédérale de 50 pour cent du coût d'un projet est un niveau minimum, en vertu d'ARDA.

En fin de semaine dernière, M. Maurice Sauvé terminait la lecture d'un premier volume des douzes que comprend le rapport du BAEQ. "D'autres volumes ont été remis à des fonctionnaires de mon ministère pour examen", a-t-il dit.

Il a donné à entendre qu'aucune décision ne serait prise, quant à la mise en vigueur de l'une ou l'autre des recommandations du rapport, avant que le prochain comité fédéral-provincial, de fonctionnaires n'ait eu le loisir de l'examiner en profondeur. La formation de ce comité pourrait être annoncée au cours des prochains jours.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE 374-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est autorisé à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE: 1 an 4 mois 3 mois 1 mois

Au Cœur du Québec OU IL N'Y A PAS de camélor

Au Canada

En dehors du Canada

12.00 4.25 3.50 1.50

20.00 13.00 7.00 9.00

35.00 13.00 7.00 9.00



Monique Aubé et son violon

Le congrès 4-H l'a prouvé

Les talents musicaux ne manquent pas en Mauricie

par Maurice BELAND

Les talents musicaux ne manquent pas en Mauricie. On l'a vu au récent congrès provincial des clubs 4-H. Ainsi, dans la section violon, Mlle Monique Aubé, 14 ans, fille de Mme Madeleine Plante-Aubé, a décroché le titre provincial et une bourse de \$150, dans un concours qui mettait en présence une quinzaine de candidats.

Monique Aubé fait partie des 4-H du couvent de l'Assomption, et étudie le

violon sous la direction de Sœur Céline de l'Immaculée, a.s.v. Sœur Jeanne Mance y est pour sa part responsable des 4-H.

Monique Aubé étudie le violon depuis l'âge de sept ans. Son rêve est de devenir artiste de concert.

Famille musicale

Le foyer Aubé est un foyer musical. La maman



Lucie Allyson, une pianiste fort prometteuse

est organiste à l'église paroissiale et fait de la musique depuis plus de vingt-cinq ans. Suzanne, une sœur de Monique fait du chant et du violon de façon professionnelle. C'est dire que, souvent, les trois font de la musique ensemble à la maison.

C'est en jouant un extrait de la 3e sonate en mineur de Corelli accompagnée par l'orchestre de Maurice Meerte que Mlle Aubé a remporté les honneurs de sa catégorie. C'était évidemment l'ancrage plus que jamais enraciné dans son désir de faire une carrière professionnelle.

par Gilles NORMAND

La région de St-Leonard était bien représentée au 24e congrès annuel des clubs 4-H du Québec, à Montréal, les 28, 29 et 30 juin dernier. La présence des clubs 4-H de la région des Cantons de l'Est, Mlle Lucie Allyson, de St-Leonard d'Aston, comte de Nicolet, y a remporté le premier prix, du concours des talents 4-H, division piano.

Mlle Allyson, âgée de 17 ans, interprète le "Cordoba" d'Albaniz, pièce classique moderne espagnole. La même pièce lui avait valu le premier prix d'un concours régional, organisé pour les 4-H de la région des Cantons de l'Est.

Plus de 600 membres des clubs 4-H du Québec ont assisté au concours qui a même donné lieu à diverses autres manifestations artistiques, dont la présentation d'extraits de pièces de théâtre. Il y avait aussi des candidats dans la catégorie du chant.

Sept concurrents. Les candidats, puisque le concours s'adressait aux jeunes gens, ont été divisés en deux groupes, ceux qui se sont produits devant un public nombreux au concours provincial, étaient au nombre de sept, chacun ayant précédemment été déclaré vainqueur d'un concours régional.

Mlle Allyson fait du piano depuis sept ans. Elle vient de terminer sa onzième année scientifique, chez les Sœurs de l'Assomption de St-Célestin, sous la responsabilité de la commission scolaire régionale Provencher de Nicolet. Interrogée sur ses projets, elle révèle que, l'an prochain, elle poursuivra ses études au Collège supérieur de musique de Nicolet.

Depuis plusieurs semaines

Mme Indira Gandhi a fait la manchette sur la scène politique internationale

NOUVELLE-DELHI. Reuter. Le premier ministre de l'Inde, Madame Indira Gandhi, première femme des temps modernes à diriger le gouvernement d'une importante nation, a fait la manchette sur la scène internationale au cours des dernières semaines.

Bien qu'elle ait échoué dans ses tentatives pour convaincre la Russie d'apporter son aide aux pourparlers de paix au Vietnam, la visite du chef d'Etat de l'Inde à Moscou fut couronnée de succès dans un autre domaine.

Mme Gandhi a révélé que la Russie accorderait à son pays, sur le plan économique, une aide de l'ordre d'un milliard de dollars selon les données soviétiques.

Cette somme représente l'équivalent de tout ce qui a été fait jusqu'à présent par la Russie pour aider l'Inde sur le plan économique.

Veuve et mère de deux enfants, Mme Gandhi, âgée de 48 ans, est la fille du dé-

funt Jawaharlal Nehru. Elle a été choisie pour succéder à L. B. Shastri qui venait de mourir d'une crise cardiaque. Il n'existe aucun lien de parenté entre le premier ministre indien et le Mahatma Gandhi, mais cependant Mme Indira Gandhi était liée d'amitié avec le chef spirituel et philosophe qui fut l'âme du mouvement d'indépendance nationale de l'Inde.

Membre du Congrès national de l'Inde en 1938, Mme Gandhi avait fait ses études dans son pays, puis en Suisse, et à Oxford où elle suivit des cours d'histoire.

Amitié précieuse

Depuis des années, un lien étroit s'est établi entre Indira Gandhi et sa tante, Mme Krishana Nehru Nuthessing, sœur cadette de Jawaharlal Nehru.

Mme Nuthessing, ne comptant que dix ans de plus que sa nièce, a joué le rôle de sœur aînée, parfois aussi de mère, car Indira était orpheline de mère à 15 ans.

Le père et le grand-père d'Indira firent des séjours en prison pour des raisons politiques, et l'adolescente était alors envoyée en pension. Elle ne connut donc pas l'exubérance de la jeunesse, raconte sa tante. Selon Mme Nuthessing, Indira Gandhi était préparée au rôle important qui est devenu le sien.

La tante du premier mi-

nistre accomplit elle-même des réalisations intéressantes. Elle est l'épouse d'un diplomate en droit d'Oxford qui s'occupe actuellement d'une entreprise de textile, et elle voyage à travers le monde à titre de conférencière. Elle fut secrétaire de Nehru durant plusieurs congrès et assemblées. Mme Nuthessing a également fait de l'enseignement et du travail de bien-être social; elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, et fondatrice d'un hôpital pour les victimes de la polio.

Autostopeuses cueillies par la police

PRAGUE (AFP) — Le moyen le plus agaçant n'est pas toujours le plus sûr. Trois jeunes autostopeuses tchécoslovaques en ont eu la preuve hier matin. En effet, lassées de voir les voitures leur filer sous le nez sur une route des environs de Mariánské Lázně, les trois "nymphes" s'affichèrent en costume d'Ève. Mais face sans doute à des chauffeurs pudibonds ou à des automobilistes intimidés par leur épouse, les strip-teaseuses n'eurent aucun succès. La seule voiture qui s'arrêta fut très accueillante: c'était celle de la police.



(Photo PA)

LA MAISON de couture Fabiani, de Rome, vient de lancer sa collection de la mode automne-hiver. Elle a notamment présenté ce manteau, dit Docteur Jivago, à ceinture haute et à jupe évasée. On le porte avec des bottes ajustées à hauteur du genou, qui rejoignent le bas du manteau.

Carrières plus variées ouvertes aux femmes des pays sous-développés

MONTREAL (PC) — Les femmes des pays en voie de développement se taillent plus aisément une place dans le monde politique et professionnel que les femmes des pays de l'Ouest.

Telle est l'opinion que Mlle Hazel Bennett, professeure à l'Institut de diététique et de nutrition de l'université de Montréal s'est forgée à la suite d'un voyage en Orient.

Mlle Bennett a exprimé cette opinion au congrès de l'Association des diplômées en sciences domestiques qui s'est terminée jeudi à Montréal. C'est en tant que déléguée à la conférence biennale du Conseil international des femmes qui avait lieu à Téhéran au cours du mois de mai, que Mlle Bennett a

pu visiter l'Iran, la Jordanie, Israël, le Liban, l'Égypte, la Syrie et la Grèce.

Au terme de l'entrevue qu'elle a donnée durant le congrès, Mlle Bennett s'est dit convaincue plus que jamais que la profession d'économiste ménagère est l'une de celles qui conviennent le mieux aux femmes.

Religieuse hospitalisée après avoir été attaquée par un inconnu

WINDSOR, ONT. (PC) — Une religieuse de la congrégation "Notre-Dame des missions" a été transportée à l'hôpital, en fin de semaine, après avoir été attaquée par un inconnu, dans la chambre qu'elle occupait à la résidence de l'Université de Windsor.

Sœur Judith-Anne Schachtel s'était endormie, sans avoir fermé à clef la porte de sa chambre. Elle s'est réveillée en sursaut lorsqu'elle a senti autour de son cou les mains d'un jeune homme dans la vingtaine.

Le jeune homme s'est enfui en courant lorsque sœur Judith-Anne s'est mise à crier. Alertant d'autres reli-

gieuses qui habitaient les chambres voisines.

On rapporte que l'état physique de la religieuse est normal, mais qu'elle souffre d'un choc nerveux.

La résidence de cinq étages était occupée, aux trois premiers étages, par des étudiants masculins, les deux derniers planchers étant réservés aux étudiantes.

ANNONCE LUMBAGO

MAL DE DOS—DOS ENDOLORE! Lorsque vous avez le dos si sensible, si endolori qu'il vous est difficile de vous pencher ou de vous plier, prenez le remède qui a apporté le soulagement à des milliers de personnes... T.R.C. de TEMPLTON. Ne souffrez pas une journée de plus qu'il ne faut. Achetez T.R.C. aujourd'hui même. Seulement 80c et 50c partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques. 745-87



PHOTO POSTE possède l'usine la plus vaste, l'équipement le plus moderne, le personnel le plus compétent.

PHOTO POSTE

La plus grande maison du genre au Canada!

Saviez-vous que PHOTO POSTE est la plus grande finisseuse de films par la poste au Canada. Jugez par vous-même: 1.500.000 clients satisfaits par année, 15.000.000 de photos développées en couleur et en blanc et noir, 3.000.000 de pieds de films développés (à peu près la distance entre Québec et Hamilton en Ontario!)

La maison PHOTO POSTE possède un personnel expert de plus de 130 techniciens. Vos films sont développés et vos photos imprimées avec un outillage ultra-moderne; nous n'utilisons que des solutions et du papier Kodak. PHOTO POSTE, la plus grande maison du genre au Canada, possède plus de 47 ans d'expérience. Elle a bâti sa réputation sur la qualité et la rapidité de son service.

Postez vos photos à

PHOTO POSTE
C.P. 1153, QUÉBEC, P.Q.

COMPAREZ NOS PRIX VOUS FAITES JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE

	Prix ordinaire	Prix PHOTO POSTE
KODACOLOR		
8 poses	\$4.24	\$3.00
12 poses	\$5.76	\$4.00
20 poses	\$8.80	\$6.00
1 photo	\$35	\$30

	Prix ordinaire	Prix PHOTO POSTE
BLANC ET NOIR		
8 poses	\$1.00	48¢
12 poses	\$1.40	72¢
20 poses	\$2.35	\$1.20
1 photo	10¢	8¢

ENTACHROME en diapositives \$1.50 \$1.15

VOUS DEVEZ AJOUTER SI POUR LES FRAIS DE POSTE ET 6% POUR LA TAXE DE VENTE

Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

OTTAWA (PC) — Les femmes en shorts offensent-elles la dignité du Parlement? La réponse est affirmative à la Chambre des communes et négative au Sénat à condition qu'il s'agisse de shorts "Bermuda" descendant au genou.

La tenue sportive avec shorts, même de dimension réduite, est acceptée pour les femmes qui regardent la relève de la garde, sur la colline parlementaire, ou qui visitent les édifices du Parlement.

On peut même entrer rapidement à la Chambre durant les visites avec guide, mais en dehors des sessions, car les gardes refusent l'entrée aux visiteuses ainsi vêtues lorsque les travaux parlementaires sont en cours.

Apparemment, le fait de porter une jupe, même attachée à un corsage-soliel, indique le respect dû à la dignité parlementaire.

Cependant, la robe-soliel proprement dite, et le costume-pantalon, sont classés comme tenues trop voyantes, et les femmes ainsi vêtues peuvent entrer mais en restant aux places tout à l'arrière de la galerie.

Le Sénat, qu'on pourrait croire très circonspect, se montre plus libéral en permettant aux femmes portant des shorts "Bermuda" d'assister aux délibérations. "Le président de l'Assemblée a pris cette décision dès le début des journées de grande chaleur", a déclaré un garde portant son lourd uniforme et qui s'épongeait le front.

A Washington

A Washington, les épouses des représentants du congrès ont commencé une campagne "d'embellissement du touriste" pour que les visiteuses portent des jupes.

Les femmes membres du Congrès déplorent également l'attitude je-m'en-fiche de cette tenue vestimentaire désinvolte dans les galeries de l'édifice du gouvernement. Mais, jusqu'à présent, leurs collègues masculins ne manifestent que de l'indifférence à ce sujet.

Opinions partagées

A Ottawa le secrétaire d'Etat Judy LaMarsh s'oppose à cette tenue. "J'estime que les shorts sont des vêtements pour le sport", a-telle dit. Une jeune et svelte secrétaire au Parlement, qui pourtant serait attrayan-

te en shorts, partage cette opinion. Elle ajoute que ce ne sont pas les femmes les plus élégantes qui choisissent ce costume pour circuler à travers les édifices parlementaires.

Toutefois, certaines femmes députées ne voient rien de mal dans ce costume pour les touristes. Mme Margaret Rideout, députée libérale pour la circonscription de Westmorland, est d'avis que ces femmes voyagent souvent avec leurs enfants,

et viennent se vêtir le plus confortablement possible.

Mme Grace MacInnis, députée néo-démocrate pour Vancouver-Kingsway, parle à peu près dans le même sens.

Durant la semaine, les femmes touristes portent des shorts, dans la proportion de 90 pour cent au dire d'un garde au Sénat, qui personnellement n'y voit aucune objection car "il lui semble que le temps passe plus vite", de commenter ce préposé.

La Maison de Clairette

490, BONAVENTURE

TEL: 374-1354

VENTE à des prix SOLEIL

BERMUDAS

PREMIERE QUALITE

En shantung, toile et arnel.

\$289

LA

PAIRE

JUPES DE TRICOT

OU TOILE ETC.

SPECIAL

DE LA SEMAINE

\$298

SOIE IMPRIMEE COTON BOUSSAC

\$1.00 et \$2.00

LA VERGE

BLOUSES ET GILETS

VALEURS UNIQUES \$2.98 - \$3.98

Solde définitive
à très bas prix

GROUPE DE MANTEAUX

\$25.00

LOT DE ROBES

\$6.95

BEAUX TISSUS

TEL QUE TOILE 54" IMPORTÉE — SPECIAL I

\$2.00 LA VERGE

Nombreux échecs en 11e année

Les commissaires invitent les jeunes à faire leurs reprises

SHAWINIGAN (D.L.) — Les commissaires de la régionale de la Mauricie et la direction générale des écoles et des études invitent les étudiants qui ont droit à des reprises à la suite des examens de fin d'année en 11e année de la faire. Les commissaires régionaux invitent fortement tous les élèves ayant droit à des reprises de le faire. Ils ont souligné qu'il est fort possible qu'un grand nombre obtiendront alors leur promotion. Ils ont souligné qu'il est indispensable que ces jeunes obtiennent cette promotion s'ils veulent s'inscrire en 12e année du cours préparatoire aux études supérieures.

Devant ce grand nombre d'échecs, et aussi à cause du peu de temps d'ici la session des reprises, et parce que plusieurs élèves ont droit à plusieurs reprises, il a été impossible d'organiser des cours de rattrapage pour ces étudiants. M. Houde a ajouté que le temps ne permet pas de donner assez de cours pour qu'ils soient profitables. De plus, la question des professeurs pose un problème.

Pour ce qui est des inscriptions aux reprises, elles doivent être adressées au Centre Régional, 615, rue Notre-Dame au Cap-de-la-Madeleine et ce avant le 30 juillet. Cette inscription doit être accompagnée d'un montant de \$4 pour chaque reprise.

On sait que ces concours ont été préparés par le ministère de l'Éducation et que la correction s'est faite à Québec. Les résultats ont été adressés à la régionale qui doit les faire parvenir aux élèves au cours des prochains jours.

Les membres de la commission scolaire régionale se sont dits très surpris d'apprendre ces résultats. M. Houde a souligné qu'il lui est impossible pour le moment de déterminer la cause de ce grand nombre d'échecs. Il a cependant ajouté que la même situation se présente partout dans la province.

Avec les résultats, la régionale fera parvenir des formulaires d'inscription pour les reprises. La session des examens de reprises se tiendra du 8 au 13 août dans toutes les municipalités où le cours de 11e an-

Le jeune était avec ses parents et non disparu

Un machiniste de la Consol

M. J.-M. Hudon fera un voyage en Europe

MONTREAL (PC) — M. Jean-Marc Hudon a mérité vendredi la bourse annuelle du Collège canadien des travailleurs lui permettant de faire un voyage d'étude d'une durée de six semaines en Europe. Il s'est classé premier de la section française à la session d'été du Collège. La nouvelle nous a été communiquée par M.L.H. Lorrain, directeur canadien de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers ETQ-CTC dont le nouveau boursier est membre.

M. Hudon est un diplômé de l'Institut de technologie de Shawinigan et travaille comme machiniste à l'usine de pâte à papier de la Consolidated Paper Corporation de cette ville. Il est président de la section locale de son syndicat depuis 1963 après avoir milité plusieurs années à différents postes.

Des recherches intensives ont été effectuées dans un bois à l'arrière du séminaire Ste-Marie de Shawinigan dans le but de retracer un jeune de 5 ans qui avait été porté disparu. Cependant, ce travail a été inutile puisque le bambin était parti avec ses parents.

Il s'agit du jeune Alain Lemay fils de M. et Mme Martial Lemay du 3053, 38e Rue. Ce jeune a été porté disparu à la suite d'une méprise.

Le jeune était parti en excursion avec d'autres d'un terrain de jeux sous la direction de monitrices. Au cours de l'après-midi, le père de l'enfant s'est rendu sur les lieux pour l'y prendre. A cette occasion, la mère aurait causé avec une monitrice. Les parents croyaient alors que les responsables de l'excursion étaient au courant que l'enfant était parti avec eux.

Lorsque le groupe de jeunes a été rassemblé pour le retour, on a constaté l'absence du jeune Lemay mais sans se rappeler la visite des parents. On a alors entrepris des recherches dans le bois pour le retrouver. La police de Shawinigan, la Protection civile et plusieurs volontaires ont collaboré étroitement dans ces recherches.

Ce n'est que samedi midi qu'on a découvert que le jeune était rendu dans la métropole avec ses parents.

Dans un mémoire adressé à la commission scolaire régionale

L'Association Coopérative d'Economie Familiale veut être reconnue pour l'éducation permanente

SHAWINIGAN (D.L.) — L'Association Coopérative d'Economie Familiale, dans un mémoire adressé à la commission scolaire régionale de la Mauricie, demande une aide à titre d'organisme se dévouant à l'éducation des adultes. Ce groupement désire ainsi bénéficier de l'appui de la régionale dans le cadre de l'éducation permanente.

Le mémoire présenté et signé par M. Gérard Auger, gérant, est divisé en cinq points.

Structures et moyens d'action

Il est mentionné dans ce mémoire que l'ACEF est une association de la communauté groupant différents secteurs d'activités dans un but d'éducation. Cette dernière s'adresse aux adultes et vise tout particulièrement les familles dans

leur comportement économique en leur fournissant des moyens d'émancipation comme consommateurs.

Ce groupement donne une série de dix cours d'économie familiale et tout ce qui s'y rapporte. Il vient également en aide aux familles aux prises avec des problèmes financiers qui les dépassent et une équipe de conférenciers renseignant la population sur les services offerts.

Réalisations

Depuis sa fondation qui remonte à deux ans, le groupement a donné 11 séries de cours suivis par 469 personnes. Les chefs de famille qui les ont suivis ont la charge de 838 enfants.

Durant la même période, 101 familles se sont présentées au bureau de l'ACEF pour recevoir de l'aide, leur endettement moyen était de \$3,790 sans tenir compte des hypothèques. Ces familles comptent un total de 362 enfants.

Pour ce qui est des conférences, ils se sont adressés à environ 1,500 personnes lors de 32 rencontres différentes.

Le mémoire souligne que les efforts ont aussi porté sur la

création d'une Fédération des Clubs D'Épargne.

Programme

Lors d'une assemblée générale, les membres du groupement ont mis sur pied un programme pour la prochaine saison. Déjà, les équipes de travail ont été invitées à le réaliser le plus fidèlement possible.

Parmi les points de ce programme, il y a six séries de dix cours qui débuteront vers la mi-septembre. On prévoit qu'environ 180 personnes les suivront. Le groupement se propose également d'offrir, dès cet automne, une nouvelle série de cours traitant des questions économiques sur une échelle plus vaste. Il serait alors question de placements, des assurances, des contrats, des testaments et autres points dont le corporatisme.

Aussi, dans le but de répondre aux demandes de dépannage, les dirigeants de l'ACEF songent à engager une personne qui aurait la responsabilité de ce service. On prévoit ainsi répondre à 7 demandes par semaine ce qui nécessite environ 20 visites.

Le programme comprend également des cours aux élèves

de 11e année et ce avec l'autorisation de la commission scolaire régionale de la Mauricie. On veut aussi, au cours de la prochaine année, former une équipe de moniteurs pour faire de l'éducation sur la coopération.

Financement

En plus d'un capital social souscrit par les membres, les 9 caisses populaires du Grand Shawinigan ont fourni en 1965 un montant de \$6,800 et le conseil municipal a versé une subvention de \$400.

Pour sa part le Conseil central des Syndicats nationaux met gratuitement une salle de réunion, une partie de l'ameublement du local et les services d'une secrétaire à l'occasion.

Les besoins à combler

Parmi les besoins à combler pour la prochaine année, il y a celui du personnel. Selon le

mémoire, jusqu'à présent, seul le gérant recevait un salaire, les autres personnes travaillant bénévolement.

On prévoit aussi avoir besoin de locaux pour les cours qui seront offerts aux adultes. L'an passé, le groupement a loué une salle à l'Institut de Technologie.

Dans le but d'améliorer les méthodes d'enseignement, le groupement songe à faire usage de matériel audio-visuel dont un projecteur. On désire également obtenir un duplicateur et une machine à photocopier dans le but de rendre de meilleurs services à la population.

Le mémoire adressé aux commissaires régionaux résume ces demandes en argent. Ce résumé comprend le salaire d'un autre permanent \$4,800 le salaire d'une secrétaire à temps partiel \$700; le salaire et la formation des professeurs \$1,500 et l'achat d'équipement \$1,200 pour un total de \$8,200.

La cité achète les terrains pour le centre d'hébergement

SHAWINIGAN (D.L.) — La réalisation du projet d'un centre d'hébergement pour les personnes âgées vient de faire un pas de plus. En effet la cité de Shawinigan a acquis le terrain nécessaire pour la construction. Ce terrain sera revendu au même prix au Samaritain Inc., de Shawinigan qui financera le projet.

C'est de l'Hydro-Québec que le terrain a été acheté. Il se trouve le long du boulevard St-Maurice à l'extrémité de la première rue, soit près du pont Shawinigan.

D'une superficie totale de 42,664 pieds carrés, ce terrain coûtera \$4,721. Une partie de lot d'une superficie de 4,899 pieds carrés a été vendue pour le prix de \$2,860, une autre mesurant 3,177 pieds carrés a été vendue \$1,860, tandis que le res-

te soit 32,664 a été cédé à la cité pour la valeur nominale de \$1. Il s'agit dans ce dernier cas, de la partie occupée anciennement par le boulevard St-Maurice.

Lors de la dernière séance publique du conseil municipal, le maire et le greffier, MM. Gérard Dufresne, et Yvon Boivert, ont été autorisés à signer les contrats nécessaires au nom de la cité.

On espère que les travaux de construction pourront débuter au mois de septembre. Présentement, les esquisses préliminaires sont rendues à Québec pour approbation. Cependant, les architectes Lacoursière et Beaumier ont été autorisés à préparer les plans définitifs de ce futur immeuble qui pourra recevoir une centaine de personnes âgées.

LES COPAINS de Grand Mère ont inauguré leur nouveau local situé dans l'ancienne gare du Canadien Pacifique à Grand Mère. Cette inauguration officielle s'est déroulée en présence de plusieurs invités. De gauche à droite: l'abbé Claude Rainville, représentant du chanoine Raymond Langevin, vicaire forain et curé de St-Paul, M. Léo-Paul Laverne, maire-suppléant, M. Philippe Boucher, échevin, l'abbé Gilbert Larue, curé de St-Jean-Baptiste et M. Raymond Pagé, président des Copains.

Inauguré officiellement samedi soir

Les Copains de Grand Mère présenteront leurs spectacles dans un nouveau local

GRAND MÈRE (D.L.) — Les Copains de Grand Mère viennent d'entreprendre leur troisième saison de théâtre d'été dans un nouveau local. Il s'agit de l'ancienne gare du Canadien Pacifique. L'inauguration de ce petit théâtre a eu lieu samedi soir en présence de plusieurs invités.

L'abbé Gilbert Larue, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste et l'abbé Claude Rainville, représentant du chanoine Raymond Langevin, vicaire forain et curé de la paroisse St-Paul ont procédé à la bénédiction de ce nouveau local des copains.

Dans sa brève allocution, l'abbé Rainville a souligné que les Copains de Grand Mère existent depuis plusieurs années et c'est l'un des rares mouvements de jeunes qui a réussi à survivre. Il a précisé que cela demande beaucoup d'abnégation et de dévouement de la part des membres.

Après avoir souligné le beau travail de cette troupe d'animateurs de théâtre, il a félicité et a formulé le vœu qu'elle demeure vivante encore longtemps et qu'elle continue à ap-

porter un essor dans le domaine artistique à Grand Mère.

Pour sa part, le maire suppléant de la cité l'échevin Léo-Paul Laverne a affirmé que le conseil municipal est heureux de venir en aide aux Copains en leur fournissant ce local. Il a précisé que les membres du conseil ont pris cette décision après avoir constaté le sérieux des membres de la troupe.

Il a ajouté qu'il est certain que les autorités municipales continueront à apporter leur aide dans la mesure du possible. Il a également dit sa joie de pouvoir assister à l'inauguration de ce théâtre.

Le président de cette troupe de théâtre, M. Raymond Pagé, a tenu à remercier les autorités municipales qui ont accepté de fournir ce local. Il a ajouté que lors de l'entrevue avec les membres du conseil, les Copains ont promis d'organiser un théâtre d'été et ils entendent bien réaliser leur promesse.

M. Pagé a aussi remercié ceux qui ont travaillé à l'aménagement de la gare et ceux

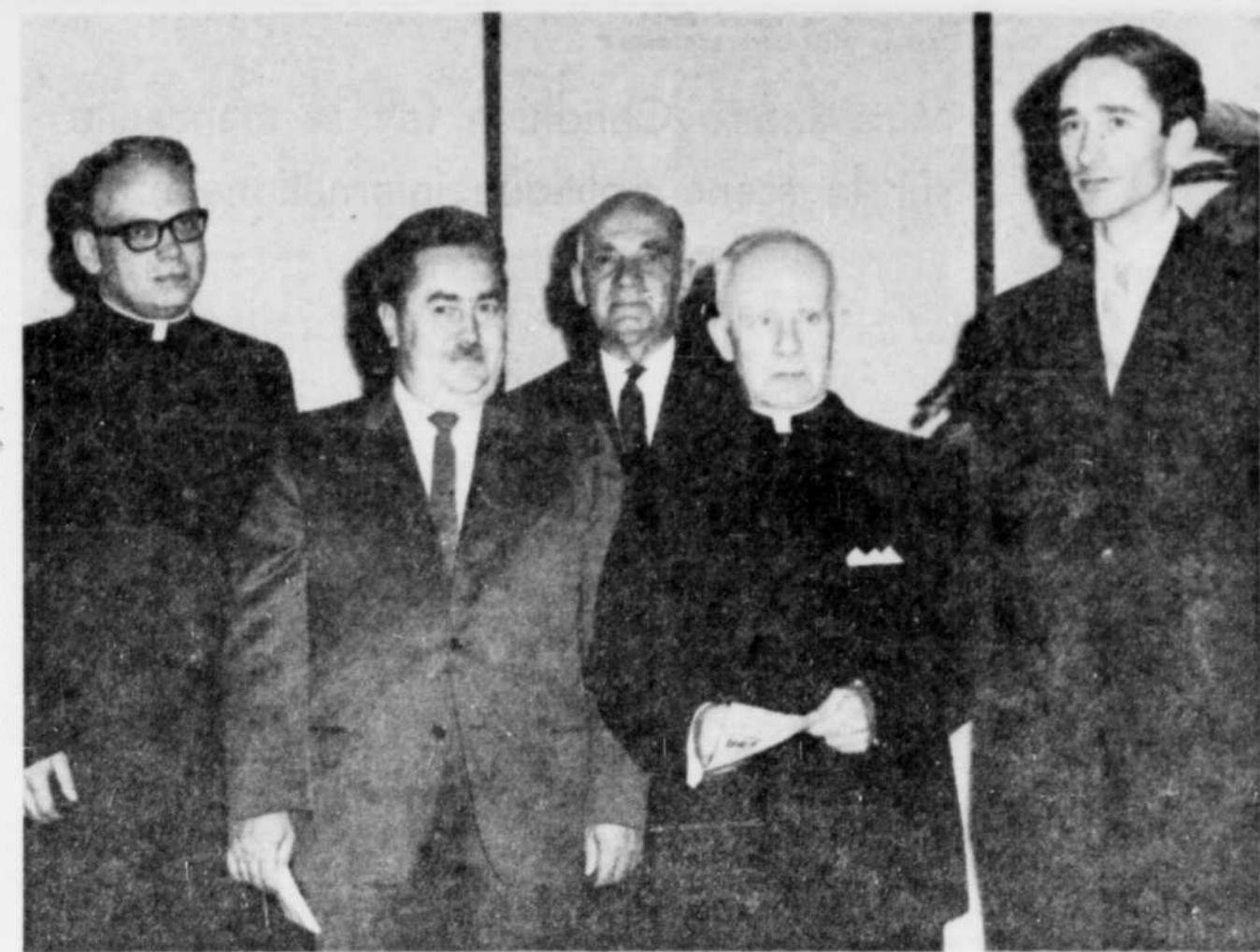
qui ont bien voulu se déplacer pour assister à cette inauguration.

Pour cette occasion, les Copains ont présenté deux pièces de Courteline, soit "La Paix Chez soi" et "La voiture versée". La première de ces pièces avait été présentée lors du premier théâtre d'été il y a trois ans. Dans cette pièce, il a été possible d'applaudir Marcel Tremblay et Francine Gagnier. Cette dernière a aussi récité un monologue intitulé "Je sais que tu es dans la salle".

La distribution de la seconde pièce comprend Francine Gagnier, Normand Gélinas, Denis Houle et Claude Olivier.

Dans cette ancienne gare du Canadien Pacifique, les Copains ont aménagé un petit théâtre de 64 places. Au cours de la saison estivale, soit le jeudi et le samedi soir, du 23 juillet au 3 septembre inclusivement, cette troupe présentera, à chaque représentation quatre courtes pièces.

La première est de Félix Leclerc, l'Affaire déconcertante.



Renversée par une auto

Mme E. Lefebvre repose dans un état satisfaisant à l'hôpital

LAC-A-LA-TORTUE (D.L.) — Une septuagénaire de St-Theophile-du-Lac-a-la-Tortue repose présentement à l'hôpital Lafleche de Grand Mère où elle a été transportée vendredi après-midi à la suite d'un accident de la circulation. Il s'agit de Mme Emile Lefebvre, 70 ans, du boulevard St-Theophile au Lac-a-la-Tortue.

Il semblerait que Mme Lefebvre ait été renversée par la voiture conduite par M. Marcel St-Pierre du 991, de la 9e Rue, à Grand Mère, au moment où elle traversait la route.

La victime a été transportée à l'hôpital Lafleche de Grand Mère par les ambulanciers de la Maison Pellerin et Fils de cette même municipalité. Les premiers soins lui ont été prodigués par le Dr Martine Lupien.

Les blessures de Mme Lefebvre seraient assez sérieuses mais hier après-midi, on apprendait que son état était satisfaisant.

Les agents Jean-Paul Lauzon et Conrad Giroux, du bureau de Shawinigan de la Sûreté ont fait les constatations d'usage.

A la régionale de la Mauricie

L'opération de deux autobus se solde par des économies

SHAWINIGAN (D.L.) — La commission scolaire régionale de la Mauricie aurait effectué des économies en opérant elle-même deux autobus pour le transport de certains écoliers. C'est ce qui apparaît dans un rapport soumis aux commissaires régionaux par M. Gérard Beaudoin, préposé au transport.

Pour ce qui est de l'autobus appartenant à la régionale et transportant les enfants de l'enfance exceptionnelle à Shawinigan, il a parcouru 16,099 au cours de l'année pour un coût moyen de 42.2 cents du mille.

La gasoline de ce véhicule a coûté \$1,256.51, le salaire du chauffeur \$3,130, l'entretien \$378.62 et les assurances \$336 pour un total de \$5,101.13. Si on ajoute à cela 20 pour cent du prix d'achat qui était de \$8,297.68, soit \$1,659.54, on arrive à une dépense totale de \$6,760.67.

Cependant, le gouvernement provincial a accordé une subvention équivalant à 75 pour cent de cette dépense soit \$5,070.50.

Quant à l'autre autobus effectuant le transport des écoliers de Grand-Anse à La Tuque et ceux de l'enfance exceptionnelle à La Tuque, il a parcouru 21,000 pour un coût net de 31 cents du mille. Dans ce cas, il s'agit d'un autobus loué de Lévis Automobile Limitée de Lévis pour une période de 5 ans.

Son coût de location est de \$2,750, l'essence a coûté \$1,096, le salaire du chauffeur \$2,100, l'entretien \$274.57 et les assurances \$336 pour un total de \$6,329.57. Encore là, la subvention de 75 pour cent s'est appliquée, soit un montant de \$4,847.17 pour un coût net de \$1,482.40.

Selon M. Beaudoin, une économie appréciable a été enregistrée puisque le transport effectué avec ce véhicule aurait coûté environ \$10,000 suivant les soumissions.

On sait que la régionale vient d'acquiescer un autre petit autobus qui peut également servir à transporter des coils.

\$5069. Cela signifie que le coût net pour l'opération de cet autobus s'établit à \$1,689.67.

Quant à l'autre autobus effectuant le transport des écoliers de Grand-Anse à La Tuque et ceux de l'enfance exceptionnelle à La Tuque, il a parcouru 21,000 pour un coût net de 31 cents du mille. Dans ce cas, il s'agit d'un autobus loué de Lévis Automobile Limitée de Lévis pour une période de 5 ans.

Son coût de location est de \$2,750, l'essence a coûté \$1,096, le salaire du chauffeur \$2,100, l'entretien \$274.57 et les assurances \$336 pour un total de \$6,329.57. Encore là, la subvention de 75 pour cent s'est appliquée, soit un montant de \$4,847.17 pour un coût net de \$1,482.40.

Selon M. Beaudoin, une économie appréciable a été enregistrée puisque le transport effectué avec ce véhicule aurait coûté environ \$10,000 suivant les soumissions.

On sait que la régionale vient d'acquiescer un autre petit autobus qui peut également servir à transporter des coils.



DEUX AUTOMOBILES ont subi de lourds dégâts dans une collision qui a causé des blessures à six membres d'une même famille. La collision s'est produite hier après-midi à l'angle de la rue Frigon et du boulevard Royal à Shawinigan. Sur cette photo, on aperçoit les dommages causés à l'avant de la voiture de M. Omer Sylvestre et conduite par M. Jean-Claude Delisle.

gon et du boulevard Royal à Shawinigan. Sur cette photo, on aperçoit les dommages causés à l'avant de la voiture de M. Omer Sylvestre et conduite par M. Jean-Claude Delisle.

Dommages matériels élevés

Six membres d'une même famille blessés dans une collision impliquant deux automobiles

SHAWINIGAN (D.L.) — Six membres d'une même famille ont subi des blessures dans un accident de la circulation qui a causé des dommages matériels fort élevés. Il s'est produit hier après-midi vers 2h20 à l'angle de la rue Frigon et du boulevard Royal à Shawinigan.

Les blessés sont M. et Mme Welly Bellemare de St-Etienne des Grès et leurs filles Lucie 16 ans, Huguette 14 ans, Lise 19 ans et Judith 9 ans. Heureusement, il semblerait que leurs blessures ne soient pas graves et que ces personnes ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins du Dr François Francoeur à l'hôpital Ste-Thérèse.

M. Bellemare était au volant de sa voiture. Il circulait boulevard Royal en direction de la rue Trudel. Rendu à l'intersec-

tion de la rue Frigon, sa voiture est entrée en collision avec une auto-taxi conduite par M. Jean-Claude Delisle du 1745, de la rue Frigon à Shawinigan et appartenant à M. Omer Sylvestre. L'un des automobilistes aurait passé sur un feu rouge.

Les ambulanciers de la Maison Oscar St-Ours ont transporté Mme Bellemare et les quatre jeunes filles à l'hôpital tandis que M. Bellemare y a été conduit par l'auto-patrouille.

PALACE
GRAND MÈRE
JUSQU'AU 30 JUILLET
"LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN"
TECHNICOLOR
avec "OPHIA LOREN, Stephen Boyd, Alec Guinness, James Mason, Christopher Plummer et comme co-vedettes: John Ireland, Mel Ferrer, Omar Sharif, Anthony Quayle.
Un spectacle de grande classe.

ENTREE LIBRE
Hôtel de la Salle
CETTE SEMAINE:
WILL SANDERS
Chanteur, vedette américaine
TANIKA
Danseuse orientale
PIER BELAND
Chanteuse.
Salle pour Réceptions et Mariages.
Réservation: 538-8686
ENTREE LIBRE

ABSENT
Dr J.-N. Métivier
Chiropraticien,
Grand Mère
JUSQU'AU 1er AOUT

EN VEDETTE AU:

LISE D'ARCY
VEDETTE DU DISQUE, RADIO, TELEVISION.
Son succès: Que l'on en parle.
ANDRE PIERRE,
Chanteur M. C.
DIANA BUGARINI,
Ravissante danseuse.
Tous les mercredis soir concours d'amateurs avec Boum Boum Filion.
SEMAINE PROCHAINE:
EN PRIMEUR
NANETTE

Un total de 26 nageurs prennent le départ

Gaston Paré remporte le marathon de nage

SHAWINIGAN (D.L.) — Gaston Paré, jeune nageur de Shawinigan, a remporté les honneurs du marathon de 5 milles qui a eu lieu hier après-midi dans les eaux de la rivière St-Maurice en face du club nautique de notre ville. Il a franchi la distance en 2 h 14 minutes et 10 secondes devançant son plus proche rival, Serge Archambault de Montréal par trois minutes.

Du côté féminin, la palme est allée à Yolande Brasset de Chicoutimi qui a complété les 10 tours de bouées en un temps de 2 heures, 42 minutes et 30 secondes.

À la suite de cette victoire, Gaston Paré a porté son avance à 10 points en tête des nageurs pour le championnat provincial de la saison 1966 de l'Association Provinciale des Nageurs Amateurs de Longue Distance.

M. Richard Paradis, arbitre en chef a donné le signal du départ. Un total de 26 nageurs ont répondu, mais au cours de la compétition, 8 nageurs ont dû abandonner. Selon certains experts, plusieurs ont été forcés de se retirer de la compétition à cause du départ trop rapide de cette dernière.

La lutte a été très serrée entre plusieurs nageurs jusqu'au sixième tour. Au tour suivant, Paré est revenu de l'arrière pour prendre la commande qu'il a conservée jusqu'à la fin. Quant à la température de l'eau, elle variait entre 67 et 72 degrés fahrenheit.

Une foule considérable s'est rassemblée au club nautique pour applaudir ces jeunes nageurs qui ont travaillé fort pour parcourir à la nage cette distance de 5 milles.

Au troisième du côté masculin, on retrouve Douglas Corpus de Shawinigan qui a mis 2h17.50 pour franchir la distance, soit seulement 10 secondes derrière le deuxième. Il devançait par 15 secondes Pierre Lebel de Montréal qui s'est classé au quatrième rang.

La cinquième place est allée à René Doré de Shawinigan qui a nagé durant 2h27.10. Les autres nageurs masculins à compléter la course sont Gilles Reynald de Chicoutimi avec un temps de 2h30.20, Gilles Doucet de Rimouski en 2h32.30, Maurice Fortier de Montréal en 2h39.15, Réal Parent de Montréal en 2h53.25, Denis Beaulieu de Shawinigan en 3h10.13, René Doré de Shawinigan en 3h12.15 et Daniel Boyle de Longueuil en 3h22.15.

Du côté féminin, la seconde place est allée à Louise Paquin de Trois-Rivières qui a franchi le fil d'arrivée 2h48.15 après le signal du départ. Elle était suivie de Michèle Gignac de Shawinigan qui accusait un re-

tard de 3 minutes et 5 secondes avec un temps de 2h51.20.

Les trois autres nageuses à compléter le parcours sont Francine Couvrette de Montréal en 3h00.13, Hélène Asselin de Québec en 3h10.10 et Daniel Guay de Shawinigan en 3h34.35.

Les trophées ont été remis aux gagnants immédiatement après la compétition au chalet du club nautique de notre ville.

Le président de l'APNALD, M. André Perreault de Shawinigan, a déclaré que la prochaine compétition sanctionnée par ce groupement aura lieu dimanche au lac St-Joseph près de Québec. Elle sera encore d'une distance de 5 milles.

À la suite de la compétition d'hier, Michèle Gignac de notre ville détient toujours une confortable avance de 23 points pour le championnat provincial de ce groupement pour la section féminine.



GASTON PARÉ vient d'ajouter une autre victoire à son palmarès. Il a remporté hier après-midi le marathon de cinq milles à la nage disputé dans les eaux de la rivière St-Maurice. Du côté féminin, les honneurs sont allés à Yolande Brasset de Chicoutimi.

(Photo Charles Marcotte). De gauche à droite Roger Gagné, organisateur de la compétition, Gaston Paré, le gagnant, André Perreault, président de l'APNALD qui sanctionne la course et Gérard Dufour, commodore du club Nautique de Shawinigan.



DE NOMBREUSES PERSONNES se sont rendues au garage M. C. Houle de Shawinigan-Sud pour examiner l'amas de ferraille qui était l'automobile conduite par l'abbé Raymond Mercier. Ce dernier est décédé des suites des blessures subies lorsque sa voiture est en-

(Photo Charles Marcotte) trée en collision avec un autobus de la compagnie Carrier et Frère. Sur cette photo on aperçoit ce qui reste de la voiture de la victime et elle nous donne une idée de la violence du choc.

Le transport des écoliers à la Régionale

Attribution des contrats dès la prochaine réunion?

ATTRIBUTION des contrats S Shawinigan (D.L.) — Les commissaires de la régionale de la Mauricie ont entrepris une étude du rapport soumis par le comité spécial formé pour l'ouverture des soumissions pour le transport des écoliers. Il est fort possible que l'attribution des contrats pour les 52 circuits de la partie rurale seront accordés lors de la prochaine séance.

De plus, de nouvelles soumissions seront demandées pour le transport compris dans les limites des cités de Shawinigan et Grand-Mère. Ces nouvelles soumissions seront ouvertes le 9 août prochain pour être prises en considération par les commissaires le 11 août.

Le préposé au transport, M. Gérard Beaudoin a informé les commissaires qu'il avait l'intention de demander des contrats de trois ans pour le transport à l'intérieur des municipalités. Quant aux autres circuits, il s'agit de contrats de deux ans comme ce fut le cas pour les premières soumissions.

Mardi dernier, le comité spécial a pris connaissance de 121 soumissions. En compilant la plus basse soumission de chacun des 52 circuits, le coût de ce transport s'élèverait à \$319,679. La régionale a droit à une subvention équivalente à 75 p.c. du coût jusqu'à concurrence de \$100 par élève.

Lors de la même réunion, les commissaires ont accepté

d'accorder des extensions à des contrats encore en vigueur. Ainsi M. Bernard V. Gélinas de Charette touchera un supplément de \$2,600 pour le circuit de Charette à Shawinigan.

Dans son contrat initial, au montant de \$4,450, il transportait 24 écoliers avec un autobus de 12 sièges. Pour son supplément, il accepte d'utiliser un autobus de 24 sièges pour transporter 48 enfants. Quant à M. Gérard Doucet il touchera un supplément de \$3,000 pour le circuit de St-Jean-des-Piles à Shawinigan. Dans le passé, il avait un contrat pour transporter les élèves à Grand-Mère au coût de \$130 chacun et à Shawinigan pour le prix de \$135.

Comme cette année, on prévoit 50 élèves pour Grand-Mère

et 14 vers Shawinigan. Il lui faudrait acheter un nouveau véhicule pour ces derniers.

Pour son supplément, M. Doucet a accepté de placer un autobus plus grand et de transporter environ 30 élèves de Ste-Flore à Shawinigan. Ce changement permettra également aux enfants de St-Jean-des-Piles de ne pas arriver à Grand-Mère avant 8 h 30 et d'attendre longtemps avant l'ouverture des classes.

Ce même entrepreneur en transport a accepté de véhiculer, dans une voiture, 4 élèves du 6^e rang de Charette jusqu'à la route pour le prix

de \$200 annuellement.

REPARATION et VENTE
de TV et d'Antennes.
Service 24 heures par jour.
538-8601
758, 86 Avenue.
LAFORME
ELECTRONIQUE INC.
Grand-Mère.

Bureau 536-4027 Résidence 536-4860

Dr CHS-A. BOUTET
OPTOMETRISTE

— SPECIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —

649, 5^e RUE SHAWINIGAN

Rencontres enlevantes prévues pour ce soir dans le tournoi

GRAND-MÈRE (D.L.) — Le tournoi de tennis qui se déroule présentement à Grand-Mère semble s'achever vers un éclatant succès. Les organisateurs ont souligné que cette année une inscription record a été

enregistrée. Les différentes rencontres offrent un jeu excellent et des moments excitants.

Chez les hommes, les favoris ont souvent été obligés de revenir de l'arrière et sortir leurs coups des grandes occasions pour réussir à vaincre des participants qui jusqu'à maintenant étaient demeurés dans l'ombre.

Dans le double masculin, l'une des équipes favorites, celle formée de Jacques Cantin et Denis Ricard, a éprouvé certaines difficultés pour l'emporter sur leurs jeunes mais brillants adversaires, Daniel Caron et Daniel Marchand. Selon les connaisseurs, il s'agit là de deux jeunes qui promettent dans le monde du tennis.

Chez les juniors, les gros canons continuent de se faire entendre. Parmi eux, Georges Rivard et Pierre Marchand sont décidés à ne pas s'en laisser imposer par leurs adversaires. Dans cette catégorie, il faudrait également surveiller Réjean Pellerin.

Quant aux dames, les dés ne sont pas encore jetés. Des rencontres importantes seront disputées ce soir et demain. Les vieux partisans ne veulent pas enlever les grandes chances de championnat qu'ils ont placées en Claire Trahan, la championne de la Mauricie de l'an dernier.

Cependant, il existe un noyau de jeunes adeptes féminines du tennis qui pourraient causer de grandes surprises aux plus expérimentés.

Pour ce soir également, trois rencontres en double mixte sont prévues. Joueurs et spectateurs s'en promettent à la suite des rencontres fort intéressantes présentées jeudi soir où il a été donné d'assister au meilleur tennis depuis le début du tournoi.

Les rencontres de cette compétition se déroulent sur les courts de tennis du parc de la piscine et du parc St-Jean-Baptiste.

Que feront les Étoiles de la ligue Intercités?

SHAWINIGAN (J.E.) — Les Étoiles de la ligue Intercités de balle molle Shawinigan-Grand-Mère réussiront-elles à vaincre le club du Restaurant Flamingo, de la ligue Dépression? On le saura lundi soir, alors que sera disputée cette toute dans la cour de l'école Sacré-Cœur.

Léo St-Pierre sera au monticule pour les Étoiles, alors que le représentant de la ligue Dépression sera ou Fernand Lafontaine ou Jules Trudel.

Dans le camp des Étoiles, on verra à l'œuvre les Maurice Lemay, Yvon Boucher, Jean-Paul Perron, André Lapolice, Gérard Maurais, etc.

Les Tigres ont gagné leurs 2 dernières joutes

SHAWINIGAN-SUD (J.E.)

— Les Tigres ont remporté les honneurs de leurs deux dernières parties dans la ligue de baseball Pee Wee de Shawinigan-Sud. En effet, ils ont défait les Loups au compte de 13 à 7 pour ensuite vaincre les Cyclones par le même pointage deux jours plus tard.

Gilles Pellerin, qui a pris neuf retraits au bâton a été crédité de la première victoire des hommes de l'instructeur Barnabé Veillette. Robert Lefebvre a subi le revers pour le club de l'instructeur Michel Dumas. Il a retiré six frappeurs au bâton.

Dans la deuxième joute, Claude Poudrier a été le lanceur gagnant et Gilles Houde le perdant. Michel Morissette y est allé d'un circuit pour les vainqueurs.

Jean Leclair, qui a cogné un trois buts, a brillé en relève pour les Cyclones de l'instructeur Roland Forcier.

ELECTRICIEN

Estimations gratuites

537-6358

Almasy Electricque

2263, St-Marc Shawinigan.

LAVE AUTO 5 MINUTES

"CAR WASH"



SIMONIZ
ROUTE DE GRAND-MÈRE

(FACE AU SEMINAIRE
STE-MARIE)

FOYER OU BUREAU

Une
fenêtre
bien parée...
miroir
d'une belle
personnalité



La maison JACQUES ALLARD INC. offre à la maîtrise de maison ouverte, une collection d'art, dissente de draperies, rideaux et stores à partir du classicisme le plus pur à la fantaisie la plus audacieuse.

DRAPERIES • RIDEAUX • STORES • COUVRE-LITS • COUSSINS • DESCENTES DE LITS • DESCENTES DE BAIN • RIDEAUX DE DOUCHE • TRINGLES • ACCESSOIRES

• Plan pratique de mise de côté
• Service à domicile • Décorateur-ensemblier
ou service de la clientèle sans frais additionnel

Jacques ALLARD INC.

TISSUS A LA VERGE — DRAPERIES

Trois-Rivières	1514, rue Royale	Tél. 375-9445
Trois-Rivières	1535, rue Royale	Tél. 378-2212
SHAWINIGAN	383, 5 ^e Rue	Tél. 537-7121
SHAWINIGAN	533 Place Marché	Tél. 537-0562
GRAND-MÈRE	366, 6 ^e Avenue	Tél. 538-4756
GRAND-MÈRE	339, 6 ^e Avenue	Tél. 538-5172
GRAND-MÈRE	270, 7 ^e Avenue	

**VENTE-
FEU**

La vente débute lundi
à 9 heures a. m.

Mise en vente de tous les
articles en magasin
A PRIX RIDICULE

• Peintures • Articles de sport

Quincaillerie Bélanger
2303, St-Marc Tél.: 539-3707
Shawinigan

TÉLÉVISION

LUNDI

10.00-10.15	Eye quiz
10.15-10.30	Au bol! 101
10.30-10.45	Where the action is
10.45-11.00	Test de cote
11.00-11.15	Cinéma d'été
11.15-11.30	NBC morning news report
11.30-11.45	Concentration
11.45-12.00	Dark shadows
12.00-12.15	Chien après
12.15-12.30	Mire et musique
12.30-12.45	Test pattern and music
12.45-13.00	Cog au 7
13.00-13.15	Supermarket sales
13.15-13.30	A votre service madame
13.30-13.45	showdown
13.45-14.00	The dating game
14.00-14.15	L'école du bonheur
14.15-14.30	L'actualité grise
14.30-14.45	Le grand manitou
14.45-15.00	The sound of 12
15.00-15.15	Today on CBMT
15.15-15.30	News and weather
15.30-15.45	Desing amis
15.45-16.00	Lunchtime date
16.00-16.15	The Donna Reed show
16.15-16.30	Destins amies
16.30-16.45	12 noon
16.45-17.00	Les aventures de Melrose
17.00-17.15	Horaires commentés
17.15-17.30	L'actualité
17.30-17.45	Première édition
17.45-18.00	La météo
18.00-18.15	Editorial
18.15-18.30	Sports
18.30-18.45	De tout, de tout
18.45-19.00	et un peu de tout
19.00-19.15	Swinging country

CKTM-TV 13

Lundi le 25 juillet 1966

9.15	Bonjour
10.14	Cinéma d'été
11.30	La Poulette Grise
12.00	Les aventures de Melrose
12.30	Les actualités
12.40	Var-Ete
1.15	Représentation continue
2.00	Long métrage
4.30	Passport pour le monde
5.00	Bobino
5.30	Courrier du Roy
6.00	Popeye
6.30	Monsieur Ed
7.00	Les actualités
8.00	Perry Mason
8.30	Belle et Sébastien
9.00	Face à la Mer
9.30	Sincèrement Bernard Gignac
10.30	Les barons de la pègre
11.00	Caméra 66
11.30	Téléjournal
11.40	Les actualités
11.50	La météo
12.00	Fin de nos émissions

LE POSTE DE TV. LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUÉBEC

7-8	Search for tomorrow
8-9	Première édition
9-10	Father knows best
10-11	Cinéma
11-12	The liberal arts
12-13	Les actualités
13-14	Météo
14-15	Var-Ete
15-16	Guiding light
16-17	La Miroir
17-18	Midnight
18-19	Day report
19-20	Palmarès
20-21	General hospital
21-22	Lunchtime date
22-23	A toute vitesse
23-24	Johnny Jaybean
24-25	Représentation continue
25-26	Téléjournal
26-27	Histoires vraies
27-28	Arrestés
28-29	Ben Casey
29-30	As the world turns
30-31	Mickey Mouse club
31-32	Un inspecteur sentimental
32-33	Toast et café
33-34	On the scene
34-35	The newswatch game
35-36	Ed Allen time
36-37	The doctors
37-38	A time for us
38-39	Cinéma
39-40	People in conflict
40-41	News with a woman's touch
41-42	Long métrage
42-43	La météo
43-44	Another world
44-45	To tell the truth
45-46	Practured phrases
46-47	The Bonnie Prudden show
47-48	You don't say
48-49	The nurses
49-50	It's your move
50-51	Milestones of the century
51-52	Beany and Cecil
52-53	La boîte à surprise
53-54	Hercules
54-55	Aventures d'outre-mer
55-56	Les boucaniers
56-57	Mad movies
57-58	L'homme invisible
58-59	The 5.30 report
59-60	Arrestés
60-61	Hancock
61-62	Popeye
62-63	Superman
63-64	Ou
64-65	Jeunesse Oblige
65-66	Téléjournal
66-67	Valentine's Day
67-68	Gare aux gosses
68-69	Monde six o'clock movie
69-70	The Pierre Bertré show
70-71	M. Ed
71-72	Channel 7 report
72-73	Nouvelles du sport
73-74	Weather
74-75	L'air du temps
75-76	Huntley and Brinkley report
76-77	Vagabond honeymoon
77-78	Téléjournal
78-79	Pulse
79-80	Les actualités
80-81	Météo
81-82	Nouvelles du sport
82-83	Nouvelles
83-84	Aujourd'hui
84-85	La météo
85-86	Editorial
86-87	M. Ed
87-88	The Addams Family
88-89	CBC Evening news
89-90	Jeunesse d'aujourd'hui
90-91	Dernière heure
91-92	Batman
92-93	Perry Mason
93-94	Cinéma
94-95	Sports
95-96	Vive la vie
96-97	Escouade criminelle
97-98	Histoires vraies
98-99	The Nature of things
99-100	12 o'clock high
100-101	Hong-Kong
101-102	Fau rouge, feu vert
102-103	Belle et Sébastien
103-104	Honey, West
104-105	The fugitive
105-106	Bewitched
106-107	Face à la musique
107-108	Ma sorcière bien-aimée
108-109	Dr. Kildare

Dancer is my business
The Andy Griffith show
Sincerely,
Fernand Gignac
Le grand prix musical
Kraft Summer
Music-Head
A man Called
Shenandoah
Music-Head
Country Music-Head
Les barons de la pègre
Gipsy & Go
Perlon place
The Big Valley
Revelez les
manchettes
Run for your life
Singing jubilee
The big valley
Caméra 66
La belle époque
Même chose, même
Venez donc chez moi
People in conflict
Dernière heure et météo
Téléjournal
L'actualité
Eleventh hour weather
The 11 o'clock report
La ronde des sports
CTV National News
Eleventh hour news
Cinéma
La météo
Editorial
Nouvelles du sport
Viewpoint
Pulse
Nouvelles du sport
Supplément régional
Eleventh hour sports
Les actualités
Météo - Sports
Nouvelles du sport
Heure express
Movie 8
Cinéma
The tonight show
Sports final
Star time on 7
Science-fiction theatre
The Saint
Dernière édition
Sports hot seat
Final edition
CBC-TV News
Newsroom 12 - Meditation

Il est des artistes à renommée internationale. Il en est d'autres qui, sans connaître la même gloire, restent néanmoins les égaux par leur authenticité et la pureté de leur art. On n'a jamais fait à Vlado Perlemuter, par exemple, une publicité fracassante, mais assister à un récital de Perlemuter est une expérience bouleversante. Ce n'est pas la virtuosité pour la virtuosité, mais un témoignage, la transmission d'un message entre l'auteur et l'auditeur, à travers un interprète, sans doute éblouissant, mais tout d'abord vibrant d'un feu intérieur, qui vit la Musique et la fait vivre, un interprète accordé à la Musique un homme qui verse son âme et son cœur dans le ton total qu'il fait de tout ce qu'il possède, et qui est l'Art.

Perlemuter ne fait pas de la Musique, de l'Art, il est la Musique, il est l'Art, dans tout ce qu'il est de plus complet, de plus total, de plus pur, de plus exaltant. On ne le classe pas, car il n'appartient pas à une classe, il décline, il surclasse les catégories et les écoles, il est le pianiste, l'artiste intégral.

C'est pourquoi on ne peut pas comparer Perlemuter à tel ou tel pianiste. On n'a même pas envie de faire de comparaison à son sujet. On se dit seulement: "Je n'ai jamais approché de si près la Beauté". Si quelqu'un me demandait de lui donner ma définition de ce que peut-être le ravissement, l'approche de l'extase, du plan de l'Art, je répondrais: "Allez écouter Perlemuter et tirez vous-mêmes vos conclusions". Quand cet homme au visage

RADIO CH-55

LUNDI

	LUNDI
5.55	Ouverture et Flash sur l'actualité
6.00	De bonne heure de bonne humeur
6.30	Messe du dimanche
7.00	Flash sur l'actualité
7.30	De bonne heure de bonne humeur
7.40	Commentaires et météo
7.55	Sports No. 1
8.00	Journal parlé du matin (J.-N. Beaudin & International Nickel & Sunoco)
8.30	Le policier "reporter"
9.00	Le policier "reporter"
9.30	Bonjour mes amours
9.45	Monsieur 550 vous appelle
10.00	Flash sur l'actualité
10.30	Bonjour mes amours
10.45	Monsieur 550 vous appelle
11.00	Flash sur l'actualité
11.30	Bonjour mes amours
11.45	Compagnie KKK
12.00	Le Père Legault écoute
12.15	Marie Thérèse avocate
12.30	Vie de femmes
12.45	Les joyeux troubadours
13.00	Mid Flash
13.15	Sports No. 1
13.30	Patte de velours et griffes pointues (Autopoint Inc.)
13.45	Commentaires et météo
14.00	Sylvia St-Amant
14.15	Indiscrétions (Charbonnière St-Laurent)
14.30	Flash sur l'actualité
14.45	Radio Canada
15.00	Le palmarès du long jeu
15.15	Le R.P. M.M. Desmarais
15.30	Les plaisirs de votre été
15.45	Flash sur l'actualité
16.00	Les plaisirs de votre été
16.15	Monsieur 550 vous appelle
16.30	Flash sur l'actualité
16.45	Les plaisirs de votre été
17.00	Flash sur l'actualité
17.15	Flash sur l'actualité
17.30	Flash sur l'actualité
17.45	Flash sur l'actualité
18.00	Flash sur l'actualité
18.15	Flash sur l'actualité
18.30	Flash sur l'actualité
18.45	Flash sur l'actualité
19.00	Flash sur l'actualité
19.15	Flash sur l'actualité
19.30	Flash sur l'actualité
19.45	Flash sur l'actualité
20.00	Flash sur l'actualité
20.15	Flash sur l'actualité
20.30	Flash sur l'actualité
20.45	Flash sur l'actualité
21.00	Flash sur l'actualité
21.15	Flash sur l'actualité
21.30	Flash sur l'actualité
21.45	Flash sur l'actualité
22.00	Flash sur l'actualité
22.15	Flash sur l'actualité
22.30	Flash sur l'actualité
22.45	Flash sur l'actualité
23.00	Flash sur l'actualité
23.15	Flash sur l'actualité
23.30	Flash sur l'actualité
23.45	Flash sur l'actualité
24.00	Flash sur l'actualité
24.15	Flash sur l'actualité
24.30	Flash sur l'actualité
24.45	Flash sur l'actualité
25.00	Flash sur l'actualité
25.15	Flash sur l'actualité
25.30	Flash sur l'actualité
25.45	Flash sur l'actualité
26.00	Flash sur l'actualité
26.15	Flash sur l'actualité
26.30	Flash sur l'actualité
26.45	Flash sur l'actualité
27.00	Flash sur l'actualité
27.15	Flash sur l'actualité
27.30	Flash sur l'actualité
27.45	Flash sur l'actualité
28.00	Flash sur l'actualité
28.15	Flash sur l'actualité
28.30	Flash sur l'actualité
28.45	Flash sur l'actualité
29.00	Flash sur l'actualité
29.15	Flash sur l'actualité
29.30	Flash sur l'actualité
29.45	Flash sur l'actualité
30.00	Flash sur l'actualité
30.15	Flash sur l'actualité
30.30	Flash sur l'actualité
30.45	Flash sur l'actualité
31.00	Flash sur l'actualité
31.15	Flash sur l'actualité
31.30	Flash sur l'actualité
31.45	Flash sur l'actualité
32.00	Flash sur l'actualité
32.15	Flash sur l'actualité
32.30	Flash sur l'actualité
32.45	Flash sur l'actualité
33.00	Flash sur l'actualité
33.15	Flash sur l'actualité
33.30	Flash sur l'actualité
33.45	Flash sur l'actualité
34.00	Flash sur l'actualité
34.15	Flash sur l'actualité
34.30	Flash sur l'actualité
34.45	Flash sur l'actualité
35.00	Flash sur l'actualité
35.15	Flash sur l'actualité
35.30	Flash sur l'actualité
35.45	Flash sur l'actualité
36.00	Flash sur l'actualité
36.15	Flash sur l'actualité
36.30	Flash sur l'actualité
36.45	Flash sur l'actualité
37.00	Flash sur l'actualité
37.15	Flash sur l'actualité
37.30	Flash sur l'actualité
37.45	Flash sur l'actualité
38.00	Flash sur l'actualité
38.15	Flash sur l'actualité
38.30	Flash sur l'actualité
38.45	Flash sur l'actualité
39.00	Flash sur l'actualité
39.15	Flash sur l'actualité
39.30	Flash sur l'actualité
39.45	Flash sur l'actualité
40.00	Flash sur l'actualité
40.15	Flash sur l'actualité
40.30	Flash sur l'actualité
40.45	Flash sur l'actualité
41.00	Flash sur l'actualité
41.15	Flash sur l'actualité
41.30	Flash sur l'actualité
41.45	Flash sur l'actualité
42.00	Flash sur l'actualité
42.15	Flash sur l'actualité
42.30	Flash sur l'actualité
42.45	Flash sur l'actualité
43.00	Flash sur l'actualité
43.15	Flash sur l'actualité
43.30	Flash sur l'actualité
43.45	Flash sur l'actualité
44.00	Flash sur l'actualité
44.15	Flash sur l'actualité
44.30	Flash sur l'actualité
44.45	Flash sur l'actualité
45.00	Flash sur l'actualité
45.15	Flash sur l'actualité
45.30	Flash sur l'actualité
45.45	Flash sur l'actualité
46.00	Flash sur l'actualité
46.15	Flash sur l'actualité
46.30	Flash sur l'actualité
46.45	Flash sur l'actualité
47.00	Flash sur l'actualité
47.15	Flash sur l'actualité
47.30	Flash sur l'actualité
47.45	Flash sur l'actualité
48.00	Flash sur l'actualité
48.15	Flash sur l'actualité
48.30	Flash sur l'actualité
48.45	Flash sur l'actualité
49.00	Flash sur l'actualité
49.15	Flash sur l'actualité
49.30	Flash sur l'actualité
49.45	Flash sur l'actualité
50.00	Flash sur l'actualité
50.15	Flash sur l'actualité
50.30	Flash sur l'actualité
50.45	Flash sur l'actualité
51.00	Flash sur l'actualité
51.15	Flash sur l'actualité
51.30	Flash sur l'actualité
51.45	Flash sur l'actualité
52.00	Flash sur l'actualité
52.15	Flash sur l'actualité
52.30	Flash sur l'actualité
52.45	Flash sur l'actualité
53.00	Flash sur l'actualité
53.15	Flash sur l'actualité
53.30	Flash sur l'actualité
53.45	Flash sur l'actualité
54.00	Flash sur l'actualité
54.15	Flash sur l'actualité
54.30	Flash sur l'actualité
54.45	Flash sur l'actualité
55.00	Flash sur l'actualité
55.15	Flash sur l'actualité
55.30	Flash sur l'actualité
55.45	Flash sur l'actualité
56.00	Flash sur l'actualité
56.15	Flash sur l'actualité
56.30	Flash sur l'actualité
56.45	Flash sur l'actualité
57.00	Flash sur l'actualité
57.15	Flash sur l'actualité
57.30	Flash sur l'actualité
57.45	Flash sur l'actualité
58.00	Flash sur l'actualité
58.15	Flash sur l'actualité
58.30	Flash sur l'actualité
58.45	Flash sur l'actualité
59.00	Flash sur l'actualité
59.15	Flash sur l'actualité
59.30	Flash sur l'actualité
59.45	Flash sur l'actualité
60.00	Flash sur l'actualité
60.15	Flash sur l'actualité
60.30	Flash sur l'actualité
60.45	Flash sur l'actualité
61.00	Flash sur l'actualité
61.15	Flash sur l'actualité
61.30	Flash sur l'actualité
61.45	Flash sur l'actualité
62.00	Flash sur l'actualité
62.15	Flash sur l'actualité
62.30	Flash sur l'actualité
62.45	Flash sur l'actualité
63.00	Flash sur l'actualité
63.15	Flash sur l'actualité
63.30	Flash sur l'actualité
63.45	Flash sur l'actualité
64.00	Flash sur l'actualité
64.15	Flash sur l'actualité
64.30	Flash sur l'actualité
64.45	Flash sur l'actualité
65.00	Flash sur l'actualité
65.15	Flash sur l'actualité
65.30	Flash sur l'actualité
65.45	Flash sur l'actualité
66.00	Flash sur l'actualité
66.15	Flash sur l'actualité
66.30	Flash sur l'actualité
66.45	Flash sur l'actualité
67.00	Flash sur l'actualité
67.15	Flash sur l'actualité
67.30	Flash sur l'actualité
67.45	Flash sur l'actualité
68.00	Flash sur l'actualité
68.15	Flash sur l'actualité
68.30	Flash sur l'actualité
68.45	Flash sur l'actualité
69.00	Flash sur l'actualité
69.15	Flash sur l'actualité
69.30	Flash sur l'actualité
69.45	Flash sur l'actualité
70.00	Flash sur l'actualité
70.15	Flash sur l'actualité
70.30	Flash sur l'actualité
70.45	Flash sur l'actualité
71.00	Flash sur l'actualité
71.15	Flash sur l'actualité
71.30	Flash sur l'actualité
71.45	Flash sur l'actualité
72.00	Flash sur l'actualité
72.15	Flash sur l'actualité
72.30	Flash sur l'actualité
72.45	Flash sur l'actualité
73.00	Flash sur l'actualité
73.15	Flash sur l'actualité
73.30	Flash sur l'actualité
73.45	Flash sur l'actualité
74.00	Flash sur l'actualité
74.15	Flash sur l'actualité
74.30	Flash sur l'actualité
74.45	Flash sur l'actualité
75.00	Flash sur l'actualité
75.15	Flash sur l'actualité
75.30	Flash sur l'actualité
75.45	Flash sur l'actualité
76.00	Flash sur l'actualité
76.15	Flash sur l'actualité
76.30	Flash sur l'actualité
76.45	Flash sur l'actualité
77.00	Flash sur l'actualité
77.15	Flash sur l'actualité
77.30	Flash sur l'actualité
77.45	Flash sur l'actualité
78.00	Flash sur l'actualité
78.15	Flash sur l'actualité
78.30	Flash sur l'actualité
78.45	Flash sur l'actualité
79.00	Flash sur l'actualité
79.15	Flash sur l'actualité
79.30	Flash sur l'actualité
79.45	Flash sur l'actualité
80.00	Flash sur l'actualité
80.15	Flash sur l'actualité
80.30	Flash sur l'actualité
80.45	Flash sur l'actualité
81.00	Flash sur l'actualité
81.15	Flash sur l'actualité
81.30	Flash sur l'actualité
81.45	Flash sur l'actualité
82.00	Flash sur l'actualité
82.15	Flash sur l'actualité
82.30	Flash sur l'actualité
82.45	Flash sur l'actualité
83.00	Flash sur l'actualité
83.15	Flash sur l'actualité
83.30	Flash sur l'actualité
83.45	Flash sur l'actualité
84.00	Flash sur l'actualité
84.15	Flash sur l'actualité
84.30	Flash sur l'actualité
84.45	Flash sur l'actualité
85.00	Flash sur l'actualité
85.15	Flash sur l'actualité
85.30	Flash sur l'actualité
85.45	Flash sur l'actualité
86.00	Flash sur l'actualité
86.15	Flash sur l'actualité
86.30	Flash sur l'actualité
86.45	Flash sur l'actualité
87.00	Flash sur l'actualité
87.15	Flash sur l'actualité
87.30	Flash sur l'actualité
87.45	Flash sur l'actualité
88.00	Flash sur l'actualité
88.15	Flash sur l'actualité
88.30	Flash sur l'actualité
88.45	Flash sur l'actualité
89.00	Flash sur l'actualité
89.15	Flash sur l'actualité
89.30	Flash sur l'actualité
89.45	Flash sur l'actualité
90.00	Flash sur l'actualité
90.15	Flash sur l'actualité
90.30	Flash sur l'actualité
90.45	Flash sur l'actualité
91.00	Flash sur l'actualité
91.15	Flash sur l'actualité
91.30	Flash sur l'actualité
91.45	Flash sur l'actualité
92.00	Flash sur l'actualité
92.15	Flash sur l'actualité
92.30	Flash sur l'actualité
92.45	Flash sur l'actualité
93.00	Flash sur l'actualité
93.15	Flash sur l'actualité
93.30	Flash sur l'actualité
93.45	Flash sur l'actualité
94.00	Flash sur l'actualité
94.15	Flash sur l'actualité
94.30	Flash sur l'actualité
94.45	Flash sur l'actualité
95.00	Flash sur l'actualité
95.15	Flash sur l'actualité
95.30	Flash sur l'actualité
95.45	Flash sur l'actualité
96.00	Flash sur l'actualité
96.15	Flash sur l'actualité
96.30	Flash sur l'actualité
96.45	Flash sur l'actualité
97.00	Flash sur l'actualité
97.15	Flash sur l'actualité
97.30	Flash sur l'actualité
97.45	Flash sur l'actualité
98.00	Flash sur l'actualité
98.15	Flash sur l'actualité
98.30	Flash sur l'actualité
98.45	Flash sur l'actualité
99.00	Flash sur l'actualité
99.15	Flash sur l'actualité
99.30	Flash sur l'actualité
99.45	Flash sur l'actualité
100.00	Flash sur l'actualité
100.15	Flash sur l'actualité
100.30	Flash sur l'actualité
100.45	Flash sur l'actualité
101.00	Flash sur l'actualité
101.15	Flash sur l'actualité
101.30	Flash sur l'actualité
101.45	Flash sur l'actualité
102.00	Flash sur l'actualité
102.15	Flash sur l'actualité
102.30	Flash sur l'actualité
102.45	Flash sur l'actualité
103.00	Flash sur l'actualité
103.15	Flash sur l'actualité
103.30	Flash sur l'actualité
103.45	Flash sur l'actualité
104.00	Flash sur l'actualité
104.15	Flash sur l'actualité
104.30	Flash sur l'actualité
104.45	Flash sur l'actualité
105.00	Flash sur l'actualité
105.15	Flash sur l'actualité
105.30	Flash sur l'actualité
105.45	Flash sur l'actualité
106.00	Flash sur l'actualité
106.15	Flash sur l'actualité
106.30	Flash sur l'actualité
106.45	Flash sur l'actualité
107.00	Flash sur l'actualité
107.15	Flash sur l'actualité
107.30	Flash sur l'actualité
107.45	Flash sur l'actualité
108.00	Flash sur l'actualité
108.15	Flash sur l'actualité
108.30	Flash sur l'actualité
108.45	Flash sur l'actualité
109.00	Flash sur l'actualité
109.15	Flash sur l'actualité
109.30	Flash sur l'actualité
109.45	Flash sur l'actualité
110.00	Flash sur l'actualité
110.15	Flash sur l'actualité
110.30	Flash sur l'actualité
110.45	Flash sur l'actualité
111.00	Flash sur l'actualité
111.15	Flash sur l'actualité
111.30	Flash sur l'actualité
111.45	Flash sur l'actualité
112.00	Flash sur l'actualité
112.15	Flash sur l'actualité
112.30	Flash sur l'actualité
112.45	Flash sur l'actualité
113.00	Flash sur l'actualité
113.15	Flash sur l'actualité
113.30	Flash sur l'actualité
113.45	Flash sur l'actualité
114.00	Flash sur l'actualité
114.15	Flash sur l'actualité
114.30	Flash sur l'actualité
114.45	Flash sur l'actualité
115.00	Flash sur l'actualité
115.15	Flash sur l'actualité
115.30	Flash sur l'actualité
115.45	Flash sur l'actualité
116.00	Flash sur l'actualité
116.15	Flash sur l'actualité
116.30	Flash sur l'actualité
116.45	Flash sur l'actualité
117.00	Flash sur l'actualité
117.15	Flash sur l'actualité
117.30	Flash sur l'actualité
117.45	Flash sur l'actualité
118.00	Flash sur l'actualité
118.15	Flash sur l'actualité
118.30	Flash sur l'actualité
118.45	Flash sur l'actualité
119.00	Flash sur l'actualité
119.15	Flash sur l'actualité
119.30	Flash sur l'actualité
119.45	Flash sur l'actualité
120.00	Flash sur l'actualité
120.15	Flash sur l'actualité
120.30	Flash sur l'actualité
120.45	Flash sur l'actualité
121.00	Flash sur l'actualité
121.15	Flash sur l'actualité
121.30	Flash sur l'actualité
121.45	Flash sur l'actualité
122.00	Flash sur l'actualité
122.15	Flash sur l'actualité
122.30	Flash sur l'actualité
122.45	Flash sur l'actualité
123.00	Flash sur l'actualité
123.15	Flash sur l'actualité
123.30	Flash sur l'actualité
123.45	Flash sur l'actualité
124.00	Flash sur l'actualité
124.15	Flash sur l'actualité
124.30	Flash sur l'actualité
124.45	Flash sur l'actualité
125.00	Flash sur l'actualité
125.15	Flash sur l'actualité
125.30	Flash sur l'actualité
125.45	Flash sur l'actualité
126.00	Flash sur l'actualité
126.15	Flash sur l'actualité
126.30	Flash sur l'actualité
126.45	Flash sur l'actualité
127.00	Flash sur l'actualité
127.15	Flash sur l'actualité
127.30	Flash sur l'actualité
127.45	Flash sur l'actualité
128.00	Flash sur l'actualité
128.15	Flash sur l'actualité
128.30	Flash sur l'actualité
128.45	Flash sur l'actualité
129.00	Flash sur l'actualité
129.15	Flash sur l'actualité
129.30	Flash sur l'actualité
129.45	Flash sur l'actualité
130.00	Flash sur l'actualité
130.15	Flash sur l'actualité
130.30	Flash sur l'actualité
130.45	Flash sur l'actualité
131.00	Flash sur l'actualité
131.15	Flash sur l'actualité
131.30	Flash sur l'actualité
131.45	Flash sur l'actualité
132.00	Flash sur l'actualité
132.15	Flash sur l'actualité
132.30	Flash sur l'actualité
132.45	Flash sur l'actualité
133.00	Flash sur l'actualité
133.15	Flash sur l'actualité
133.30	Flash sur l'actualité
133.45	Flash sur l'actualité
134.00	Flash sur l'actualité
134.15	Flash sur l'actualité



VAN CLIBURN, à gauche, pianiste qui, en 1958, remporta le concours musical international Tchaikowski, et Jane Marsh, qui vient, il y a quelques semaines, d'obtenir le même prix, dans la catégorie art vocal, pour femmes,

discutent avec le chef Eric Leinsdorf. Tous deux ont participé, en fin de semaine, avec l'Orchestre Symphonique de Boston, au fameux festival d'été de Tanglewood.

Le célèbre acteur Montgomery Clift meurt dans son sommeil



MONTGOMERY CLIFT, qui est décédé samedi, était originaire d'Omaha Nebraska.

NEW YORK (PA) — Le séduisant acteur Montgomery Clift est décédé dans son sommeil, dans son appartement de Manhattan. Il avait 45 ans. Son procureur, Jack Clareman, a déclaré que le brillant comédien de Hollywood était en excellente humeur quand il s'est retiré pour la nuit, vendredi soir, vers 11 h 30. Lorenzo Jams, son secrétaire particulier, s'est rendu l'éveiller vers 6 h, samedi matin, parce qu'ils devaient partir en voyage à bonne heure. Clift était mort. Selon le médecin, il a succombé à une attaque d'artériosclérose coronarienne, ce qui veut dire que la mort a été causée par un arrêt du sang dû au durcissement des artères.

Clift était célibataire. Il était revenu récemment de Hollywood où il venait de terminer un film, "The Defector". Au cours de sa brillante carrière, Clift avait été mis trois fois en candidature pour un Oscar, mais sans jamais remporter la palme. Les trois films qui l'avaient mis ainsi en vedette étaient The Search, From Here to Eternity et A Place in the Sun.

Un de ses films, une production de Alfred Hitchcock, fait en 1951, se passait entièrement dans la ville de Québec. C'était I Confess. Clift y jouait le rôle d'un prêtre catholique qui avait reçu en confession le secret d'un meurtre qui avait ensuite été appelé par le tribunal à venir rendre témoignage. Parmi ses autres films les plus réussis mentionnons The Heiress, Red River, The Misfits, Lonely Hearts et Raintree Country.

Alfred Hitchcock
Mon plus grand plaisir, c'est la mise en scène

TORONTO (PC) — Le cinéaste Alfred Hitchcock, le maître du suspense, affirme que son plus grand plaisir lorsqu'il tourne un film, se produit au moment de la mise en scène: "Lorsque nous nous réunissons, dit-il, pour nous dire de quelle façon la plus amusante on pourrait tuer le personnage". Il a déclaré à environ 1.300 personnes participant à un colloque sur le cinéma jeudi soir que plusieurs des scènes de ses films sont préparées dans leurs plus petits détails.

"Ca, c'est le travail créatif et j'y prends plaisir. Après, je m'ennuie". M. Hitchcock a déclaré qu'il a pris sept jours pour tourner et monter 78 petits bouts de films séparés pour une seule séquence de la scène du meurtre dans la douche de Psycho, qui durait 45 secondes.

Bergerac

109, BRUNELLE, CAP 374-0567

EN GRANDE VEDETTE

Bob Robie

Chanteur — Vedette du disque, radio, T.V.

POUR LA DANSE

ROGER JOLIN 4

et son orchestre

Jeudi: talent rama avec Boum-Boum Filion

HORAIRE

Lundi à Vendredi 10 h. 30 à 11 h. 30

Samedi 9 h. 30 à 11 h. 30 - 1 h. Dimanche 9 h. 30 à 11 h. 30

Réaction contre la guerre au Vietnam

CBS se voit refuser le droit de faire deux documentaires à Moscou

NEW YORK (APP) — L'Union soviétique a annulé l'autorisation donnée à la chaîne de télévision américaine Columbia Broadcasting System de filmer deux documentaires à Moscou, en raison de la guerre au Vietnam, a révélé jeudi soir un porte-parole de la CBS.

M. Bill Leonard, vice-président de la CBS, a déclaré qu'il

se trouvait récemment à Moscou avec deux producteurs pour commencer à tourner les documentaires, dont un sur le 30ème anniversaire de la révolution bolchevique, lorsqu'il fut avisé par les autorités que la permission leur avait été retirée et qu'en raison de l'état de tension dans la situation internationale, le moment n'était

pas venu de coopérer avec les Etats-Unis".

M. Leonard a ajouté que c'est peu après les bombardements par l'aviation américaine des dépôts de carburant près de Hanoi et de Haiphong que les autorités soviétiques lui ont signifié leur décision.

Réouverture de Tachkent au tourisme

MOSCOU (APP) — Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, en partie détruite le 26 avril dernier par un tremblement de terre, sera rouverte au tourisme à partir du 1er août, a annoncé vendredi un porte-parole du ministère des Affaires étrangères soviétiques.

Depuis le 26 avril, date du premier tremblement de terre, plus de 600 secousses telluriques variant de 7,5 à 1,5 degrés d'intensité se sont produites dans la capitale ouzbèke, détruisant 90 pour cent de la ville ancienne et provoquant de nombreuses lézardes dans les murs des immeubles de construction récente.

Bien que l'épicentre du séisme se soit trouvé à environ 5 milles à la verticale sous la ville, il avait causé un nombre relativement peu élevé de victimes: 4 morts et plusieurs dizaines de blessés, annonçait l'agence Tass, le soir même. Par la suite d'autres secousses d'une intensité plus ou moins forte, porteront le nombre des victimes à plusieurs dizaines et celui des blessés à plusieurs centaines.

Actuellement, la reconstruction bat son plein dans la capitale ouzbèke et c'est une ville nouvelle que verront les premiers touristes occidentaux autorisés à s'y rendre à partir du 1er août, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Programme international d'échange des cadets de l'Air

OTTAWA (PC) — Soixante-deux cadets de l'Aviation canadienne, venant de sept provinces, échangeront des visites cet été avec un nombre égal de leurs collègues de 13 pays, conformément à un programme d'échanges internationaux des cadets de l'Air.

Les premiers 22 Canadiens quittent la base aérienne de Trenton, en Ontario, lundi pour se rendre en Allemagne où ils se diviseront en deux groupes pour des séjours de trois semaines, en Norvège, Suède, Hollande, Danemark, France et Belgique, Allemagne de l'Ouest, Israël, Autriche, Suisse et Turquie.

De leur côté, 15 cadets de l'Air américains arriveront à

Watson enseignera les sciences politiques à l'Université de Waterloo

WATERLOO (PC) — M. Patrick Watson, l'un des principaux personnages du conflit déclenché à Radio-Canada autour de l'émission This Hour Has Seven Days, a été engagé par le département de science politique de l'Université de Waterloo.

M. Watson, qui a démissionné de Radio-Canada récemment, donnera un cours sur les médias d'information et servira de conseiller en recherche sur les moyens de communications. Il donnera également plusieurs conférences.

Agé de 36 ans, M. Watson détient une maîtrise en Anglais de l'Université de Toronto.

Le pont-tunnel Lafontaine ne sera pas fini cette année

MONTREAL (PC) — Le pont-tunnel Lafontaine sur le Saint-Laurent ne sera pas terminé cette année tel qu'il avait été prévu, a fait savoir le ministre provincial de la Voirie. La fin des travaux de cet ensemble qui doit relier l'est de l'île de Montreal à la rive sud au niveau de Boucherville, était prévue pour le 31 octobre. Les fonctionnaires et les ingénieurs responsables du projet ont fait savoir que le délai résulte de "problèmes techniques, de difficultés imprévues et de délais nombreux". Les ingénieurs sont d'avis que les travaux accusent trois mois et demi de retard et que le pont devrait entrer en service au début de 1967.

Mlle Danielle Routaboule a travaillé à Trois-Rivières

Thèse sur le phénomène urbain dans le Québec

Le phénomène urbain au Québec

Mademoiselle Danielle Routaboule, architecte-paysagiste et urbaniste attachée au bureau de Québec de la Société La Haye et Robert, urbanistes-conseils, vient de soutenir une thèse sur le phénomène urbain au Québec, à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, pour laquelle elle a obtenu la mention "très bien".

Mademoiselle Routaboule, d'origine française, est diplômée de l'Ecole de Versailles. Elle a bénéficié d'une bourse du gouvernement de la province de Québec pour préparer

cette thèse à laquelle elle a travaillé une année entière à l'Atelier d'Urbanisme Georges Robert, à Trois-Rivières.

Au cours de sa carrière, mademoiselle Routaboule a travaillé avec Georges Candilis dans le cadre de réaménagement du littoral du Languedoc Roussillon, au campus de Cap Rouge à l'ensemble universitaire religieux de Saint-Augustin, à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval et à d'autres importants projets d'urbanisme et d'architecture-paysagiste dans la province de Québec.

Concerts américains de jazz contremandés par Moscou

MOSCOU (APP) — Les concerts que devait donner à Moscou, Leningrad et Alma-Ata, l'orchestre de jazz américain "Earl Hines", actuellement en tournée en Union soviétique, ont été annulés par le Goskoncert organisation nationale des spectacles en URSS apprenant vendredi de source américaine à Moscou.

Cependant le Goskoncert les a remplacés au programme par des villes de moindre importance, Sukumi, Krasnodar et Batoum, sans donner de raison. Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou a déclaré que ce changement constituait "techniquement une violation de contrat" mais que les autorités américaines ne protesteraient pas.

Il semblerait, selon certains observateurs, que bien qu'aucune raison officielle n'ait été donnée, les autorités soviétiques aient voulu minimiser la présence de cette tournée américaine en URSS au moment où la tension monte au Vietnam.

Formation d'un nouveau parti de droite en voie de réalisation

CALGARY (PC) — Un parti d'extrême droite de la capitale de l'Alberta le Herald, cite des sources non-identifiées selon lesquelles un "groupe d'étude" songerait très sérieusement à former un nouveau parti politique de droite, au Canada.

Selon le Herald, ce nouveau parti, qui aurait déjà reçu des promesses d'aide financière de l'ordre du demi-million, aurait parmi ses initiateurs le fils du premier ministre de l'Alberta, M. Preston Manning.

Les sources auxquelles se réfère le Herald mentionnent comme chef éventuel du parti M. E. C. Manning lui-même, lequel a exprimé à maintes reprises l'opinion que "le système politique actuel est en train de se désintégrer, et que du jeu des forces en présence il ressortira nécessairement, un jour, un nouvel équilibre, qui s'incarnera dans un nouveau parti".

Le quotidien précise que le programme de cet embryon de parti politique a été publié dans un manifeste de cinq pages. Trois choix restent possibles pour ce mouvement, a dit un informateur: créer de toutes pièces un nouveau parti politique consacré à la défense de la libre-entreprise; redonner de l'élan à un parti national formé à l'aide d'une amalgame avec le Crédit social; ou encore reconstruire complètement, mais de l'intérieur, le Crédit social.

Le quotidien précise que le programme de cet embryon de parti politique a été publié dans un manifeste de cinq pages. Trois choix restent possibles pour ce mouvement, a dit un informateur: créer de toutes pièces un nouveau parti politique consacré à la défense de la libre-entreprise; redonner de l'élan à un parti national formé à l'aide d'une amalgame avec le Crédit social; ou encore reconstruire complètement, mais de l'intérieur, le Crédit social.

"Rumeurs dénuées de tout fondement"

LONDRES (APP) — Un porte-parole du ministère des Relations avec le Commonwealth a qualifié vendredi de "dénuées de tout fondement" les informations selon lesquelles le gouvernement britannique serait à la veille de conclure un accord avec le régime Ian Smith sur l'avenir constitutionnel de la Rhodésie.

Ce démenti officiel a été donné moins d'une heure après la publication, dans "Evening Standard", d'un article affirmant que dans les milieux politiques et diplomatiques britanniques on pense que la signature d'un "pacte Wilson-Smith" serait imminente.

Les rumeurs à ce sujet ont été renforcées par la publication jeudi du nouveau budget rhodésien, qui semble indiquer que les sanctions économiques ont été loin d'atteindre les résultats escomptés.

Le député conservateur Nigel Fisher a déposé sur le bureau de la Chambre des Communes une question demandant au ministre des Relations avec le Commonwealth, M. Arthur Bottomley, de donner à la Chambre l'assurance qu'il ne profiterait pas des vacances parlementaires d'être pour parvenir à un règlement rhodésien dans que la Chambre puisse en discuter.

Sabotages

De la capitale rhodésienne, on apprend entretemps, que 80



550

au cadran de votre radio

AFIN DE

PARTICIPER

AUX

CONCOURS

LES PLUS

AVANTAGEUX



550

au cadran de votre radio

AFIN

DE RELEVER

LE DEFI

LORSQUE

MONSIEUR

550

VOUS APPELLE



TOUJOURS

ET

PARTOUT

A VOTRE

SERVICE



Un autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE \$1000



M. Jean-Paul Trudel, (à gauche), 25, rue Gauthier, Ste-Thérèse, P.Q., reçoit de M. André Potras, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1.000 en argent. Des certificats de \$1.000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1.000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

La grève des hôpitaux à Nicolet

Le syndicat nie avoir empêché des fournisseurs d'atteindre l'hôpital

par Gilles NORMAND

NICOLET — Même si les négociateurs qui s'affairaient depuis plus d'une semaine pour mettre fin à la grève des 139 hôpitaux du Québec avaient réussi, vendredi soir, à se mettre d'accord sur plus des trois quarts des clauses de ce qui sera la première convention collective provinciale dans le secteur hospitalier, et que la convention devait être entièrement rédigée, hier soir, on estimait, au moment d'aller sous presse, que la grève se poursuivrait encore aujourd'hui.

Dans les milieux syndicaux, on affirmait que l'arrêt de travail déclenché depuis environ une semaine ne pourrait prendre fin avant que les deux parties en cause se montrent d'accord sur la convention tout entière.

Rejoins hier soir, des représentants de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), du bureau de Nicolet, nous ont fait savoir que la convention terminée, un vote général devait être pris, hier soir ou cette nuit, afin de déterminer si la majorité des employés d'hôpitaux étaient d'accord sur toutes les clauses énumérées dans la nouvelle formule.

Risque continu

Il n'en reste cependant pas moins que le risque du prolongement de la grève n'était pas écarté encore, loin de là. Si les employés d'hôpitaux ne se montraient pas d'accord avec la nouvelle convention, tout dépendant du déblocage ou non sur la clause des "promotions" sur laquelle les deux parties ont travaillé ferme toute la fin de semaine, le prolongement de la grève ne semble faire aucun doute ici.

Si elle se poursuit, la grève des hôpitaux pourra difficilement, cette fois-ci, avoir des conséquences autres que néfastes, car, en plusieurs endroits à travers la province, les cliniques d'urgence suffisent à peine. Toutefois, à Nicolet, aucun problème sérieux ne s'est encore manifesté de ce côté. La clinique d'urgence a élu temporairement domicile dans des locaux aménagés à cette fin, dans la salle paroissiale.

Les fournisseurs arrêtés

Par ailleurs, nous avons appris de certains grévistes, que durant une certaine période de la grève, tout accès aux portes et même sur les terrains de

l'hôpital du Christ-Roi, était radicalement interdit aux fournisseurs en alimentation, de même qu'aux blanchisseurs. Ceci a été confirmé par certains fournisseurs.

Cependant, interrogés à ce sujet, hier, des autorités du syndicat, rejointes au bureau de la CSN nous ont affirmé catégoriquement le contraire, niant tout à ce sujet. "Ils s'agit d'une fausse rumeur, ont-ils fait savoir, et nous n'avons jamais empêché personne de manger".

Autre problème

Un autre problème, qui dra-

matiserait presque la situation à Nicolet, est que les employés du Foyer de Nicolet (Hôtel-Dieu), au nombre de 42, déclenchent un arrêt de travail dans quelques temps, si la situation ne s'améliore pas. Ils sont régis par la même convention de travail.

Toutefois, le premier ministre de la province, l'honorable Daniel Johnson a affirmé, vendredi dernier, que les négociations dans ce conflit ne tenaient qu'à un fil et que le gouvernement interviendrait si elles sont rompues ou, si encore elles s'éternisent.

Près de 10,000 personnes ont visité l'expo "Futurama"

NICOLET (G.N.) — Même si les dernières statistiques concernant l'affluence qu'a connue la première exposition de Nicolet, l'expo FUTURAMA, n'étaient pas encore complètes, tard hier soir, les administrateurs de cet événement nous ont dit qu'on pouvait estimer aisément à 10,000 le nombre de personnes qui ont foulé le sol de l'aréna de Nicolet, depuis quatre jours.

Cette exposition, qui a pris fin hier soir, avec le spectacle présenté par les Mursey's, durait depuis une heure p.m., jeudi dernier. Quarante-deux kiosques y étaient dressés, par 35 exposants.

Les visiteurs ont pu prendre connaissance des dernières inventions à différents niveaux et du perfectionnement de ce que le marché tant canadien

qu'américain a fait valoir depuis les dernières années, et même dans certains cas, depuis les derniers mois.

Selon les administrateurs les résultats de cette exposition locale, qui sont fantastiques si l'on juge qu'elle a même pris des proportions régionales, parce que visitée par des gens venus de pas mal toute la région, il s'agit d'une réussite satisfaisante qui pourrait nous permettre de croire que Nicolet serait le lieu de la foire régionale annuelle, à compter de l'an prochain.

Cependant, cette question sera réglée par le ministre provincial de l'Agriculture, et Nicolet devra contenir compte de l'intérêt vif de deux autres comités de la région, Drummond et Arthabaska, pour acquiescer l'exposition régionale.

Dure fin de semaine pour les policiers

Descentes dans des débits clandestins et arrestations

LA TUQUE (R.L.) — La ville de La Tuque était en effervescence complète au cours des dernières journées. Un nombre considérable de touristes ont envahi la Haute-Mauricie dans le but d'assister à la deuxième reprise du marathon international de nage par équipe de 24 heures.

Cependant les deux corps de policiers, soit la Police Provinciale et la Police Municipale, ont eu beaucoup de travail à effectuer au cours de la nuit de samedi à dimanche. Le bureau de la PP a signalé, pour sa part, qu'il s'était produit trois légers accidents au cours de cette soirée. Pour l'une il s'agit d'un automobiliste qui a heurté un orignal sur la route reliant La Tuque au Lac Edouard.

Par ailleurs, les agents de la PP ont effectué quelques des-

centes dans des débits de bois, sans clandestins. Ils ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes et ont en même temps confisqué plusieurs caisses de bière. Cependant, après interrogatoire, les personnes ont pu retrouver leur liberté.

Pour leur part les agents de la force constabulaire de La Tuque ont procédé à l'arrestation de quelques personnes qui étaient sujettes à causer du trouble. Elles ont été écrouées aux cellules municipales. Tout au cours de la nuit du marathon, un nombre important de touristes s'étaient massés autour du lac St-Louis dans le but d'assister au marathon de La Tuque.

Les deux corps policiers ont effectué un travail de premier plan dans le maintien de l'ordre. Ce travail a cependant été plus considérable au cours de la nuit de samedi à dimanche.



LA VILLE de La Tuque, a offert au cours de la journée d'hier une réception civique aux organisateurs du marathon de nage de La Tuque. Plusieurs invités de marque participaient à la fête. On remarque dans l'ordre habituel, le président du vingt-quatre heures de La Tu-

que, M. Jacques Bélanger, le maire de Roberval, M. F. X. Bouchard, le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, M. André Leduc député de Lavoielette à l'Assemblée législative et M. Régis Tremblay agent de la brasserie commanditaire.

Auto-patrouille impliquée dans une collision

TRACY (L.B.) — Il est assez rare qu'une voiture de police soit impliquée dans un accident, mais, avec une femme au volant d'une automobile, la chose peut se produire, et c'est précisément ce qui est arrivé jeudi soir à l'agent Claude Teller de la sûreté municipale de Tracy.

Ce dernier était à l'intersection des rues Filiatreault et Champlain, à Saint-Joseph de Sorel, lorsqu'une femme, sans doute préoccupée par la mode, négligea de faire son arrêt et à la grande surprise de cette dernière, elle venait d'entrer en collision avec la voiture d'un agent de la paix.

Mme Josaphat Millette, du 13 rue Bernard, à Sorel, sera sans doute plus attentive à l'avenir, et elle surveillera sans doute les voitures de police.

Les dommages aux véhicules sont de l'ordre de \$1,000.

TEL.: 375-1069



Pollack

Merci de votre confiance

L'imposant nombre de réponses à notre première demande d'employés est des plus élogieux et nous vous remercions de la confiance et de la collaboration que vous nous avez accordées.

Notre politique du client satisfait

nous incite à rechercher davantage de personnel car nos services doivent être prompts, courtois, vraiment dignes de notre clientèle. LE SERVICE C'EST "NOTRE" SPECIALITE.

Nous avons une place pour vous

qui êtes qualifié et expérimenté
qui êtes "vendeur-né"
qui êtes spécialiste des services d'arrière-scène
qui possédez l'expérience pour salle à dîner ou salon de coiffure
qui êtes travailleur et ambitieux.
Hommes ou femmes nous vous attendons.
Pour emplois à temps plein ou partiel.

Le plus grand magasin Du Coeur du Québec

Un magasin à votre hauteur où vous pourrez faire valoir vos capacités et où vous bénéficierez des conditions les plus avantageuses.

présentez-vous à:

M. GUY BROUSSEAU,
Gérant du Personnel.

A notre bureau temporaire, au 364 de la rue Des Forges, et apportez une photo récente. Pour rendez-vous spécial, veuillez téléphoner au numéro : 378-4516.

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 hres a.m. à 5 h. 30 p.m., samedi de 9 hres a.m. à midi.

M. POLLACK LTEE

B. P. 1445 TROIS-RIVIERES, P. Q.

A TOUS LES MARCHANDS ET ENTREPRENEURS

AVIS DE LIQUIDATION

EN BAS DU PRIX COUTANT
DE TOUT LE

FONDS DE COMMERCE DE

FRANCOIS ROUETTE INC.

comprenant :

- QUINCAILLERIE • MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- ARTICLES DE BUREAU • MACHINE COMPTABLE
- EQUIPEMENT DE MAGASIN • CAMIONS
- ENTREPOT (BATISSE ENVIRON 10,000 P.C.)

LE TOUT SERA VENDU

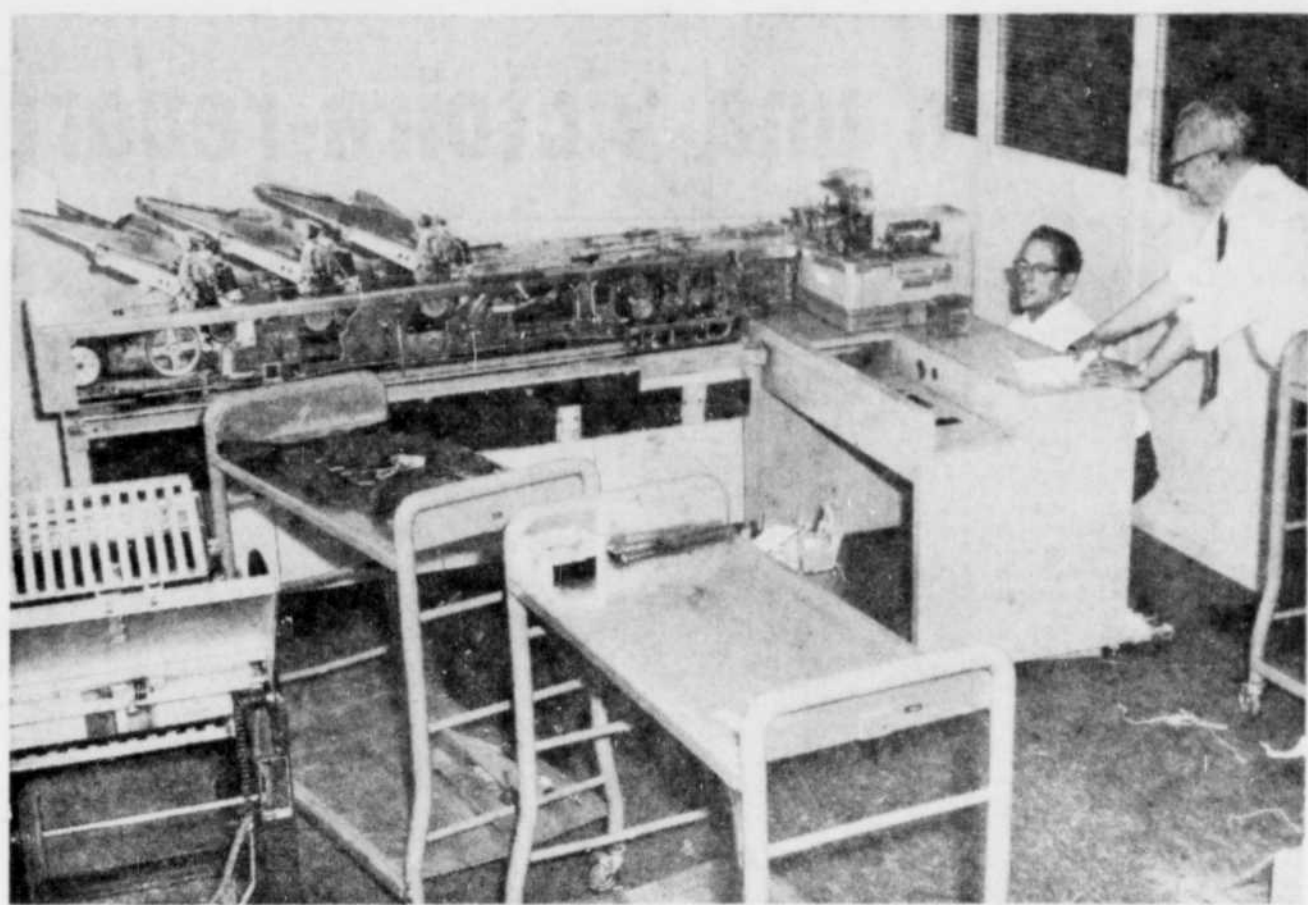
en entier ou en partie (au gré de l'acheteur)

S'adresser sur les lieux

1135, LAVERENDRYE

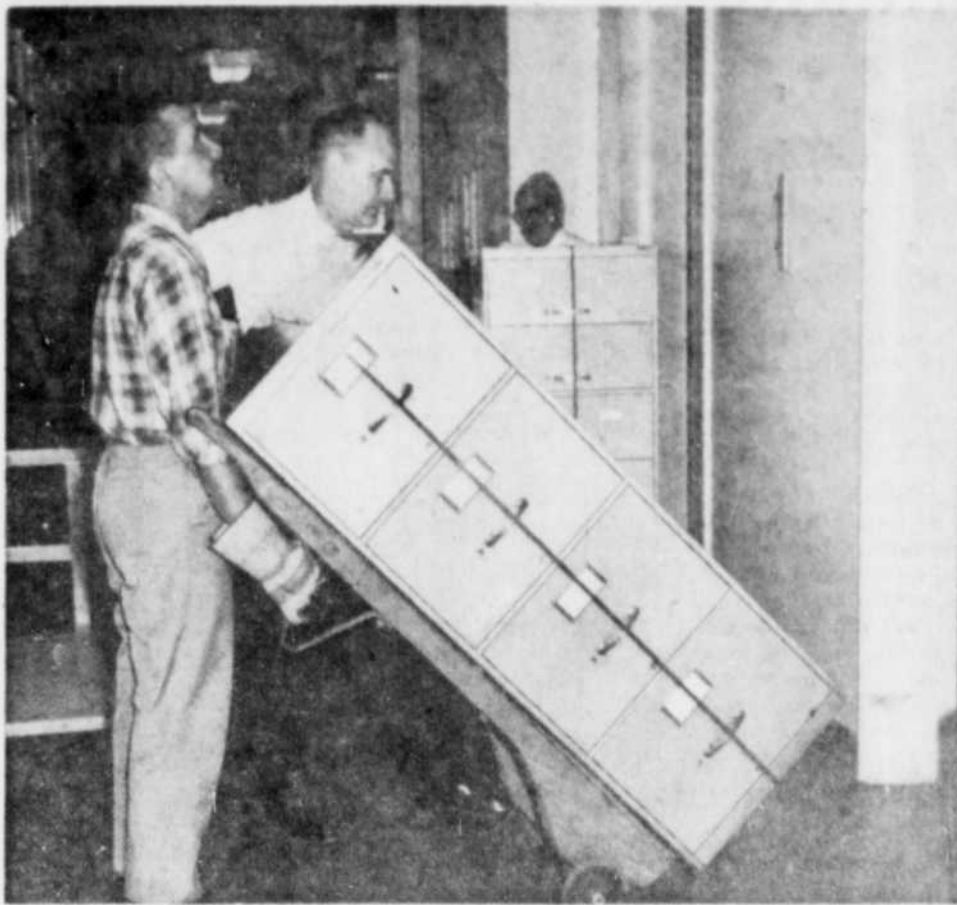
TEL.: 374-4661

ENTRE 8 HRES A.M. ET 5 HRES P.M.



LE SERVICE DE comptabilité aux abonnés de l'Hydro-Québec de la région mauricienne a été transféré dernièrement à Montréal où sera désormais centralisé l'ensemble de la facturation

des comptes. Sur ces photos, nous apercevons des démonteurs de la compagnie qui transportent de lourdes filières vers le camion, tandis que, tâche plus délicate, M. Paul Cado-



rette démonte une imposante machine de facturation en présence de M. Gerry Couture, en charge des déménagements à l'Hydro-Québec.

Sentence de André Simoneau le 27 août

TROIS-RIVIERES (A.C.) — La sentence de André Simoneau, 21 ans, du 934 de la rue Ste-Geneviève, à Trois-Rivières, a été remise au 27 août, par Son Honneur le juge Maurice Langlois, à la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin.

Simoneau est accusé d'avoir, dans la nuit du 19 au 21 mai, à Trois-Rivières, volé une tente évaluée à \$144, propriété de M. Gaston Tousignant.

Sur la demande de l'honorable juge Langlois, Simoneau a expliqué qu'il travaillait depuis un mois dans une pâtisserie, à Ste-Marguerite et qu'il demeurait chez sa sœur, sur la rue Denoncourt. C'est alors que le juge lui a demandé de revenir devant lui le 27 août.

Aucune diminution de personnel cependant

Le service de comptabilité des abonnés de l'Hydro Québec transféré à Montréal

TROIS-RIVIERES (T.M.) — L'Hydro-Québec, de la région mauricienne a complété, dernièrement, le transfert à Montréal de son service de comptabilité des abonnés. Ainsi, dès maintenant, la facturation des comptes qui s'effectuait jusqu'ici à Trois-Rivières sera faite à Montréal. Les abonnés, toutefois, pourront continuer de payer leurs comptes à Trois-Rivières et ne subiront aucun préjudice de ce changement.

Phase terminale

Commentant ce déménagement qui a évidemment créé un certain émoi parmi le personnel de l'entreprise d'état, M. Pierre Godin, directeur de l'Hydro-Québec, région Mauricie, a déclaré qu'il s'agit simplement de la phase terminale d'un transfert qui s'est effectué progressivement depuis l'automne dernier.

Selon les autorités de l'Hydro-Québec, il a été décidé uniquement pour des raisons financières et en particulier pour alimenter le centre de calcul de Montréal, dont la capacité permet d'absorber à un coût minime les opérations qui étaient jusqu'ici ef-

fectuées à Trois-Rivières.

Aucune réduction du personnel

M. Godin a par ailleurs déclaré que ce transfert, pour important qu'il puisse être, n'entraînera aucune réduction de personnel à l'Hydro de la Mauricie.

Effectivement, selon M. Godin, ce service qui a déjà employé près d'une centaine de personnes avait réduit son effectif à une soixantaine d'employés au fur et à mesure de la réduction de ses activités. Ces employés seront transférés à Montréal ou reclassés dans d'autres services à Trois-Rivières.

Pas de changement ici

Enfin M. Godin a dit que le transfert n'équivaut à aucune réduction de l'importance de l'entreprise au niveau de la Mauricie. En ce qui concerne les transferts de personnel, a ajouté M. Godin, ils seront compensés par l'arrivée à Trois-Rivières d'employés actuellement affectés à Montréal.

Selon M. Godin, l'Hydro-Québec, section Mauricie, qui emploie quelque 450 employés est en pleine expansion et ce n'est certainement pas cette mesure qui pourra porter atteinte à un développement normal des opérations de l'entreprise.

Particulièrement ceux qui se disent non pratiquants ou jouent à l'agnosticisme

Un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes adoptent une attitude qui risque de nuire considérablement à la bonne marche des cours de religion

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Dans un document récemment remis aux membres de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, un professeur de sciences religieuses émet l'avis qu'un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes qui se disent "non pratiquants" ou qui jouent à l'agnosticisme adoptent une attitude qui risque de nuire à la bonne marche des cours de religion.

Dans cette note, qui fait partie d'un volumineux dossier sur la pastorale scolaire, l'abbé Paul-Henri Carignan, se demande si, dans un tel cas, il ne serait pas souhaitable de dispenser des cours de sciences religieuses les élèves dont les parents feraient une demande en ce sens.

Selon l'abbé Carignan, les cours de sciences religieuses pourraient être remplacés par des études personnelles, à partir de lectures individuelles, par exemple, dont ils devraient rendre compte.

Autres appréciations

Par ailleurs, l'abbé Carignan souligne que, selon ses observations, les jeunes filles manifestent plus de sérieux et de bonne volonté dans l'étude des sciences religieuses que les garçons.

Plusieurs d'entre eux, dit encore l'abbé Carignan, ont paru

Risques laissés à la Commission scolaire

La direction des programmes et des examens fera très bientôt rapport de son étude

TROIS-RIVIERES (T.M.) — La direction générale des programmes et des examens qui a terminé dernièrement l'étude des aspects linguistiques, pédagogiques et techniques des manuels de lecture soumis par les auteurs de la méthode du Sablier, doit annoncer dans un avenir prochain la décision qu'elle a prise à ce sujet.

Dans l'intervalle, elle insiste sur le fait que leur achat avant approbation finale comporte des risques qui seront laissés à l'entière responsabilité des commissions scolaires.

Cette méthode, dont l'aspect moral et religieux doit faire l'objet d'une prochaine opinion de la part du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, devra, si elle est acceptée, être appliquée selon les règles suivantes dressées par le ministère de l'Éducation.

La commission scolaire devra communiquer au ministère.

1 - Une copie de la résolu-

tion par laquelle elle a décidé d'employer cette méthode durant l'année académique 1966-1967 et l'usage qu'elle entend en faire.

2 - Le nom du ou des respon-

sables de l'application de cette méthode.

3 - Un état, s'il y a lieu, de

l'utilisation faite de la méthode dans les écoles au cours de l'année académique 1965-1966 ou dans les années antérieures.

Par ailleurs, le ministère recommande aux Commissions scolaires qui entament l'application de la méthode du Sablier de ne pas y engager plus de 50% de ses classes, insistant, à ce niveau, sur le caractère expérimental de la méthode.

Enfin, le ministère demande qu'à la fin de l'année 1966-1967, chaque commission scolaire produise un rapport cir-

constancié sur l'efficacité de la méthode, notamment en ce qui concerne les résultats comparatifs des examens de fin d'année et les observations des maîtres et principaux engagés dans l'expérience.

DOCTEUR

MARCEL NOEL

Chiropraticien

est maintenant de retour ses bureaux.

283, rue Radisson

Trois-Rivières, Qué.

Tél.: 375-3170

Avec Bell Canada, ils partent du bon pied.



L'expression peut sembler bizarre lorsqu'il s'agit des avions d'Air Canada. Mais le fait demeure qu'avant leur départ ils bénéficient de la rapidité des services de Bell Canada.

Il a fallu quatre ans à Bell Canada pour concevoir et réaliser un système de communications "sur mesure", qui donne à Air Canada la plus grande vitesse au sol que dans les airs. Et il nous faudrait plusieurs volumes pour décrire toutes les étapes de ce travail. Nous nous contenterons donc de quelques faits...

Centrex Plus (puisque'il faut l'appeler par son nom) a été créé par la compagnie Bell en collaboration étroite avec Air Canada et est devenu le système de communications au sol à la fois le plus rapide et le plus précis qui soit. Premier système de son genre au monde, il a fallu, pour le mettre au point, des recherches poussées, qui n'avaient encore jamais été entreprises. Fait à noter, c'est au Canada même qu'on a conçu et réalisé ses caractéristiques uniques.

En somme, ce système remet les communications à leur vraie place: en avant de leur temps.

Aller de l'avant: un des moyens que prend la compagnie Bell pour faire des communications vos plus efficaces serveurs.



Bell Canada

EMBALLAGE GRATUIT LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

1386, St-Olivier - T.R.
Tél.: 375-4123

\$3000?

OBTENEZ LE GRAND O.K.

DE L'ARGENT POUR DES VACANCES... et pour toute autre bonne raison... est tout autant à portée de votre main que votre téléphone! Appelez simplement Beneficial ou vous obtenez rapidement le GRAND O.K. pour de l'argent comptant! Et c'est vous qui choisissez les conditions... c'est vous qui fixez les paiements. Un coup de téléphone vous le prouvera!

Beneficial

FINANCE CO. OF CANADA

TROIS-RIVIERES — (2 Bureaux)
• 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman) ... 375-4731
• 315 rue des Forges ... 375-4976
SHAWINIGAN — (2 Bureaux)
• 465 - Sième rue ... 536-4438
• 615 - Sième rue ... 536-2546
DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand ... 478-1356
(Coin de rue Harriot)
Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures d'oi

A Yamachiche

La fête de sainte Anne sera célébrée aujourd'hui et mardi

YAMACHICHE (A.C.) — A l'occasion de la fête de Ste-Anne le 26 juillet, un programme a été établi pour lundi et mardi, à Yamachiche.

Lundi le 25 juillet, dans la soirée, à 7h30, il y aura chapel et lecture à l'église. Ensuite une procession se mettra en branle jusqu'au monument de Ste-Anne où Mgr. Joseph Baril, curé de Louiseville, imposera la relique de la bonne sainte Anne sur les malades.

Au retour à l'église, il y aura salut du saint-sacrement et vénération de la relique. Après cette cérémonie, il y aura des confessions.

Règle particulière pour les dépenses du service du culte

TROIS-RIVIERES (T.M.) A la suite de consultation avec l'Épiscopat, le gouvernement a adopté une règle particulière en ce qui concerne les dépenses admissibles pour le service du culte et de la pastorale dans les Commissions scolaires régionales.

Selon cette règle, le gouvernement acceptera, aux fins des subventions d'équilibre budgétaire, des dépenses effectivement encourues par une commission scolaire régionale jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à \$11.00 par élève.

Ces dépenses, précise le ministère de l'Éducation, correspondent au traitement d'un auxiliaire par 600 élèves, selon le barème que les autorités religieuses doivent proposer aux commissions scolaires de même qu'aux frais encourus pour la direction et le fonctionnement de ce service.

QUEBEC (PC) Le directeur général d'une compagnie de taxis de la Vieille Capitale a prétendu hier "qu'on peut facilement calculer que depuis le début de la grève des employés d'hôpitaux, les chauffeurs de taxis de la région de Québec ont perdu au-delà de \$10,000 de revenus".

M. Robert Corneau, dont la coopérative de taxis groupe quelque 235 voitures, estime que ce chiffre est approximatif et qu'il pourrait être bien au-dessous de la vérité.

Il considère que les taxis de Québec perdent au moins 600 voyageurs par jour depuis le début de la grève, sans compter la journée du vendredi où les appels des infirmières, des internes et des visiteurs atteignent facilement le chiffre de 1,000.

Selon le directeur général, chaque chauffeur qui est propriétaire de son automobile perd une moyenne de \$7 à \$18 par jour depuis le déclenchement de la grève des hôpitaux.

"Si la grève des hôpitaux se prolonge le moins, la situation pourrait devenir très critique pour nos chauffeurs de taxis", a-t-il souligné en ajoutant que "nos gens n'ont pas le moyen de perdre ce qu'ils perdent actuellement alors que ce temps n'est pas récupérable".

"C'est donc dire, a conclu M. Corneau, toute l'importance que les hôpitaux tiennent dans l'économie du taxi et la gravité des conséquences qu'une grève comme celle que nous avons actuellement peut avoir pour nous".

en pantoufles Sports

Al Geiberger enregistre une victoire-record

SERIE TROIS-RIVIERES

En assistant à la rencontre de la ligue Inter-médiaire du Cap-de-la-Madeleine samedi dernier nous avons été à même de constater l'excellent calibre de jeu présenté dans ce circuit présidé par Me Yvon Monfette en collaboration avec Laurent Rocheleau.

Ce circuit formé de trois clubs du Cap-de-la-Madeleine avec une équipe de Ste-Marthe donne du baseball des plus intéressants. De plus les clubs sont très bien équilibrés et rarement nous avons reçu un rapport sur un compte élevé.

Samedi, nous avons les clubs des derniers échelons, le National et les Castors, mais de la façon que nous avons vu cette rencontre nous avons assisté à une partie enlevante et, seul le coup de circuit de Guy Plourde avec trois hommes sur les sentiers a décidé du sort de la rencontre. Les lanceurs Denis Marion et Jean-Marie Martel ont bien travaillé sur le plateau en se montrant des plus solides. On a appris que les autres clubs soient les As et le Ste-Marthe donnaient aussi une excellente exhibition.

Parmi les exploits dont nous avons été témoins avec Johnny Jenson, pilote du Ville St-Laurent Junior et éclairer pour les Phillies, signalaient la brillante tenue au champ centre de Mike Hogan, un joueur de Normandville. Hogan a épate avec un lancer précis au marbre et un bel attrape dans le champ centre-droit. Jocelyn Dumont a aussi exécuté une belle pièce de jeu à l'arrêt-court dans la dernière manche pour couper un ralliement de l'adversaire.

En plus du calibre présenté nous avons vu un terrain bien entretenu. C'est un site idéal pour un stade. Franchement nous avons été épaté par ce terrain qui ferait l'envie des triffuviens qui n'en ont pas un à l'exception du stade. D'ailleurs la ligue Senior triffuvienne a la suite de l'absence de terrain doit arrêter momentanément ses activités par suite d'un trouble dans le système lumineux.

En regardant évoluer ces athlètes modelinois nous avons pensé qu'une série entre les étoiles de la ligue Intermédiaire du Cap-de-la-Madeleine et ceux de la ligue Senior de Trois-Rivières serait bien vue par les amateurs des deux villes. D'ailleurs les dirigeants du circuit modelinois sont en faveur. Est-ce que ceux de Trois-Rivières sont prêts à relever le défi ?

Nous verrons d'un bon œil cette série car l'absence d'un club du Cap-de-la-Madeleine dans la ligue Senior locale s'est fait sentir. Nous avons très bien vu une équipe du Cap dans l'importance de ce circuit car ceci était un stimulant. De plus nous avons toujours admiré ces équipes pour leur organisation et le bel esprit de ces joueurs qui étaient fiers de défendre les couleurs de leur ville.

Claude MONGRAIN

La section Ouest-Centre l'emporte par 4 à 1

LOUISEVILLE (C.M.) — L'équipe Ouest-Centre a remporté hier après-midi au stade de Louiseville une victoire de 4 à 1 sur les représentants d'Est-Centre lors de la joute d'étoiles de la ligue Rurale de baseball Albert Gaucher.

Cette rencontre disputée devant plus de 800 amateurs a fourni du jeu très intéressant. Les amateurs ont été à même de constater la force des joueurs en présence.

A l'issue de la rencontre Yvon St-Pierre a été choisi comme le joueur par excellence de cette joute d'étoiles. Cet athlète des Aigles de Louiseville en plus de priller au cours des trois

manches qu'il a lancées s'est aussi fait valoir au bâton en faisant compter le point de la victoire à la troisième manche. St-Pierre a été le lanceur gagnant et Gérard Maurais du Grand'Mère, le perdant. Pour son travail Yvon St-Pierre a mérité la plaquette Dow. René Lemire a aussi été un candidat sérieux avec deux coups sûrs en plus de faire produire un point.

Dans le camp des perdants, le deuxième but Kenny Phelan s'est fait valoir avec deux coups sûrs tout comme Guy Rochefort. Phelan joue pour le Grand'Mère et Rochefort pour le Ste-Anne de la Pêrarde.

Saskatoon fête un des siens en Gordie Howe

SASKATOON (PC) — Des milliers de personnes ont rendu hommage à Gordie Howe vendredi.

Le maire de la ville, E.J. Colville, avait dédié la journée au brillant ailier des Red Wings de Detroit.

Parmi les invités d'honneur on remarquait le président de la ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, ainsi que le président de la ligue Centrale professionnelle, Jack Adams, qui avait offert à Howe son premier contrat professionnel.

La famille de Howe, ses frères et ses sœurs, ont profité de l'occasion pour se réunir

pour la première fois en 18 ans.

Après la parade dans les rues de la ville, il y eut un banquet civique, une réception spéciale pour les enfants à l'Arena Gordie Howe et une soirée spéciale. Howe a déclaré que la journée spéciale en son honneur "dépasseait tout".

On a présenté de nombreux cadeaux à Howe et à son épouse de la part de la Saskatchewan.

Né à Floral, Sask. Howe a déménagé à Saskatoon avec sa famille neuf jours plus tard. Il a rejoint les rangs des Wings en 1946, à l'âge de 18 ans.

AKRON OHIO (PA) — Al Geiberger a rapidement mis fin à une défaillance avec deux brillants birdies dimanche, puis a enregistré une victoire-record de quatre coups à l'occasion de la 5e reprise du tournoi de la PGA.

Refusant de céder en dépit de trois bogeys au cours des quatre premiers trous, Geiberger a terminé avec un 72 pour un total de 280, soit la normale du parcours Firestone.

Dudley Wysong, qui s'était approché à deux coups du meneur sans toutefois pouvoir le rejoindre, a dû se contenter du deuxième rang avec un total de 284.

Les deux meneurs ont grandement dominé les grands

lui faisait accusé un retard de sept coups sur le vainqueur. Quant à Nicklaus, il a dû se contenter d'un total de 292.

Geiberger fut le seul golfeur d'un groupe original de 165 concurrents à rouler la norma-

lité avec Bill Casper et Gene Littler au troisième rang. Sam Sneads ne s'en est pas moins attiré les plus chaleureux applaudissements des milliers de spectateurs au dernier vert, où il a réussi un birdie pour un total de 287 malgré



AL GEIBERGER était un homme heureux à l'issue de sa victoire lors du grand tournoi des professionnels se

tenant dans l'Ohio sur le parcours du club Firestone. On le voit ici près du tableau-indicateur.

noms du golf, y compris les favoris Arnold Palmer et Jack Nicklaus, qui n'ont guère affiché leur tenue habituelle.

Palmer a bien terminé avec un 68, mais son total de 287

le sur ce parcours qualifié "le plus difficile au monde" par Gary Player.

Ce dernier a terminé avec un total de 296, sur un pied d'é-

son âge et une blessure à la hanche gauche.

Le Torontois George Knudson, seul Canadien inscrit, a terminé avec un 74 et un total de 297.

Dans le baseball majeur

LIGUE AMERICAINE

Minnes. 100 200 100-4 9 0
Boston 000 110 000-2 9 0
Perry, Worthington 7 et 8
Brandon, Stigman 7 et 8
4. Cir. Min-Tor 12. Bos-Det 12.

Première joute:
Detroit 000 000 000-0 9 1
Cleveland 000 010 000-7 7 0
McLain 13-7

Deuxième joute:
Detroit 000 010 000-1 2 7 1
Cleveland 000 010 000-1 10 0
Padres, Pina 7 et 8
Sherry 6-2, P-Kelley 3-5. Cir: Del-McFarlane 2. Cle-Cleveland 3.

Première joute:
New York 000 001 000-17 2 0
Brunei, Burdette 3 et 4
St-Laurent 9-11. P-Brunei 10-12. Cir: NY-Martha 10. Trish 12. Peplone 22.

Deuxième joute:
California 000 010 000-1 7 1
New York 000 001 124-4 7 0
chance, Sanford 8 et 9
Hamilton, Renitt 7 et 8
4. Cir: Cal-Fregoli 7. NY-Tresh 12.

Kansas C. 000 010 010-2 9 0
Washington 002 110 204-10 0 0
Hunt, Lindblad 7 et 8
9-9. P-Hunter 8-9. C: Repoz 4. Was-Savanne 3-Lock 14. McMullen 8. Valentine 5.

Deuxième joute:
Kansas C. 000 000 000-4 8 1
Washington 000 003 000-10 10 0
Dickson, Duckworth 4 et 5
va 3. G-Cox 3-4. P-Duckworth 0-5. Cir: KC-Repoz 4. Was-Harrison 9. Canova 7.

Philade. 000 001 000-18 0 0
San Fran. 002 000 000-4 9 0
Buhl, Morris 3 et 4
Dairymple, Herbel 7 et 8
4. Cir: SF-Mays 22.

LIGUE NATIONALE
St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

St-Louis 000 000 000-4 9 1
Chicago 000 000 000-0 8 0
Gibson et McCarty 7 et 8
Lee 9 et 10
4. Cir: St-Louis 12. Philade. 12.

Houston 202 000 010-4 14 0
St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

St. Cardwell 4 et 5
8. Face 8 et 9
4. Cir: Houston 12. Philade. 12.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.

seboro. G-Koufax 17-5. P-Shaw 7-9.



JEAN DUMONT s'est révélé le meilleur joueur des Domois de Notre-Dame lors de leur rencontre contre le Drummondville hier au stade local. On le voit ici

alors qu'il est sur le point de se faire retirer par Jean-Marie Lefèvre troisième but du Drummondville.

En finale contre le Centre Landry

L'équipe Ste-Marthe remporte les honneurs en l'emportant par 2-0

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Un circuit d'Alain Giguère avec un homme sur les sentiers à la sixième manche a donné à l'équipe Ste-Marthe une victoire de 2 à 0 sur le Centre Landry pour remporter les honneurs régionaux dans les cadres du tournoi Pee-Wee de Léo Côté en collaboration avec le Service des Loisirs.

Dans une autre rencontre le Drummondville a démontré beaucoup de puissance au bâton pour vaincre les Domois de Notre-Dame par 11 à 5 dans la consolation. Au cours de l'après-midi, le Rosemont avait vaincu le Ville St-Laurent 8 à 4 pendant que Lachine prenait la mesure du St-Denis par 2-0.

Ste-Marthe gagne

Les amateurs présents lors

de la dernière rencontre hier soir ont été témoins d'une chaude rencontre entre le Centre Landry et le Ste-Marthe. Ce n'est qu'en supplémentaire que le sort a voulu que les représentants de Ste-Marthe l'emportent sur l'équipe de la Mauricie qui a le mieux figuré dans cette compétition.

Tout au long de la rencontre, les lanceurs droitiers Robert Gervais, lanceur gagnant, et Pierre Pelissier se sont livrés un intéressant duel de lanceur. Gervais a pris 12 retraits au bâton et Pelissier 10. Pour les perdants, Pierre Mon-grain a excellé avec un double et un simple. Ces derniers ont raté trois excellentes chances de compter, soit à la deuxième, quatrième et cinquième mais Dame Chance n'était pas avec eux.

Drummondville l'emporte
Les jeunes de la Rive-Sud ont brillé au bâton pour disposer des jeunes Domois dans la ronde consolation. Le Drummondville n'a jamais été en danger étant toujours en avance dans les points. Denis Ratté, Gilles Lecière et Normand Cloutier ont brillé au bâton avec chacun deux points produits. Ratté est de plus le lanceur victorieux.

Dans le camp du Notre-Dame, Jean Dumont avec un circuit et un triple, a été le meilleur des siens pour faire produire deux points. Jean-Pierre Rheault, Pierre Labranche et Louis Tessier en ont fait produire chacun un.

SAMEDI

St-Catherine: 2. Optimistes Québec: 4. Lanceur vainqueur: Robert Lemire. Lanceur perdant: Pierre Richer. En vedette: Robert Lemire (circuit et trois points produits).

St-Denis: 8. Rosemont: 5. Lanceur vainqueur: Richard Boivin. Lanceur perdant: Jacques Rioux. En vedette: Normand Lavoie (3pt). Richard Boivin (un coup sûr) et Jean-Marc Aulard (un circuit avec Richard Carrier (un circuit)).

St-Laurent: 8. Lachine: 2. Lanceur vainqueur: Michel Dufresne. Lanceur perdant: Michel Lefèvre. En vedette: Michel Dufresne (un coup sûr). Bissy Pitt et Gilles Benoit.

Optimistes: 1. Immaculée-Conception: 6. Lanceur vainqueur: Denis Bélanger. Lanceur perdant: Michel Vézina. En vedette: Michel Vézina (joute d'un hit). Denis Bélanger et Laurent Melville.

St-Catherine: 1. Montréal-Nord: 5. Lanceur vainqueur: Yves Pélissier. Lanceur perdant: Jean-Marc Lefèvre. En vedette: Yves Pélissier, Jean-Marc Lefèvre et André Rousseau, pour son exploit défensif.

Robert Brouillette lance une joute sans point ni coup sûr

ST-MAURICE (C.M.) — Robert Brouillette vient d'inscrire une fois de plus son nom dans les livres de record de la ligue de baseball du comté de Champlain. En effet cet athlète a réussi à lancer une joute sans point ni coup sûr contre le club St-Maurice dans la première joute de leur série semi-

Ici et là

La direction de la ligue nous a fait savoir que le circuit du comté de Champlain sera représenté au tournoi de ball-molle du Centre Landry qui sera présenté en fin de semaine prochaine...



Robert Brouillette

finale trois de cinq. Au cours de cette joute remportée par le St-Stanislas au compte de 3 à 1, Brouillette a retiré 11 hommes sur trois prises. Il ne distribua aucune passe gratuite. Une erreur d'un de ses coéquipiers le priva d'une joute parfaite alors que Michel Boivin a été le seul perdant à se rendre au sac initial.

Gilles Boudreau s'est aussi grandement signalé avec deux points produits. A chaque occasion il a fait croiser le marbre à Guy Bouchard qui était posté sur les sentiers. Ce dernier a réussi à cogner trois fois en lieu sûr dont un simple, un double et un triple. Les perdants ont brillé à la défensive avec trois doubles-jeux.

Lema et son épouse tués

Tony Lema et son épouse ont été tués hier soir lors de l'écrasement d'un avion privé alors qu'ils revenaient du grand tournoi des pros à Aakro.

LA METHODE

Arnold Palmer

4 FOIS VAINQUEUR DU TOURNOI DES MAITRES

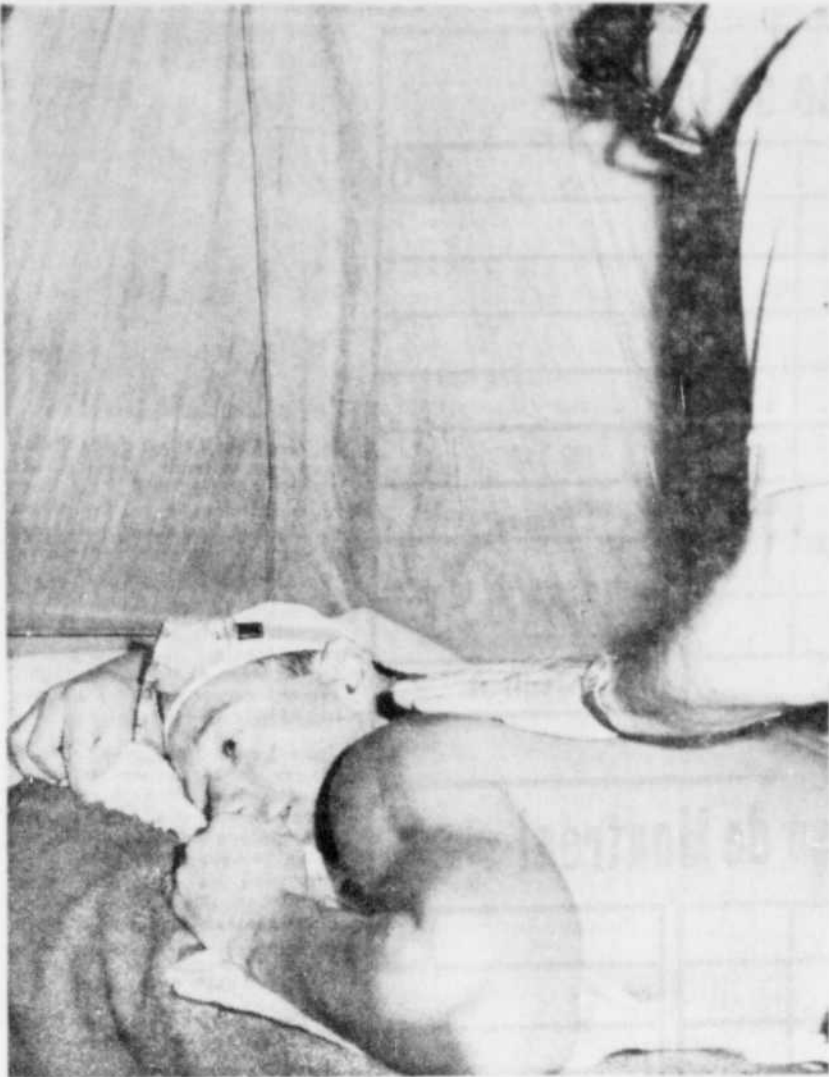
LA CLE D'UN ELAN COMPACT

Une des caractéristiques clés d'un "élan compact", qui se contrôle facilement est le coude droit rigide.

Remarquez dans les illustrations comment mon coude droit quitte à peine mon corps. Quand même, mon élan arrière est de longueur normale.

La plupart des golfeurs peuvent réussir ce truc en augmentant le roulement de leurs épaules. Plus les épaules tournent, plus les mains montent vers l'arrière et moins les bras auront à s'étirer pour obtenir un élan d'une longueur et d'une hauteur suffisantes.

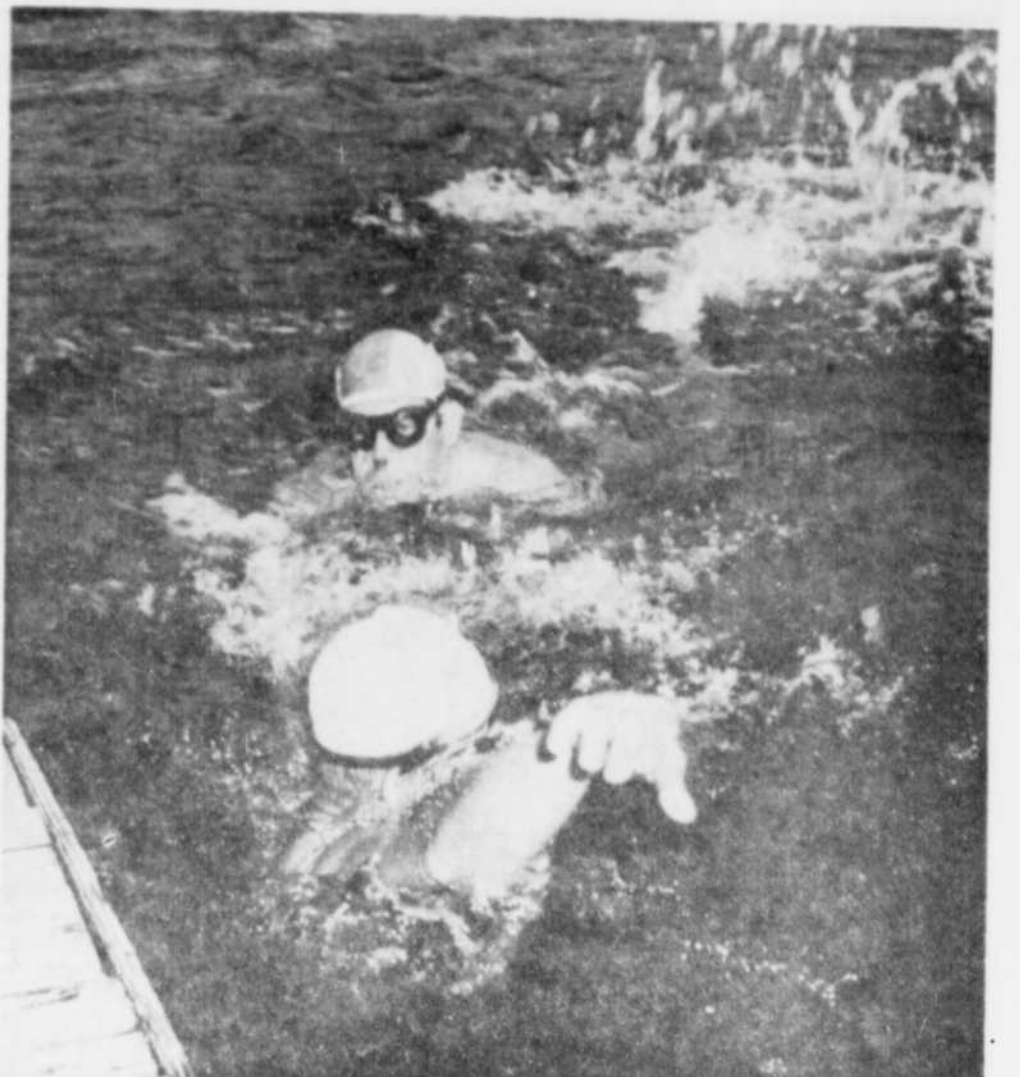
Efforcez-vous



UN AUTRE SUCCES que ce 24 heures de La Tuque. En effet suivant les informations cette deuxième compé-



titution a remporté un succès à nul autre pareil devant la qualité des nageurs présents. Nous voyons sur ces



photos d'abord à gauche, l'entraîneur donnant des massages à Régent Lacoursière, ensuite le duo victorieux, Willemse-Lacoursière, solvant la ville et enfin Ed Forsbey et Kurt Plunke se relayant.

Au marathon mondial de nage par équipe

Brillante victoire de Willemse et Lacoursière à La Tuque

par Réjean LACOMBE

Dans les épreuves de natation

Victoire du club Kiwanis à Plessisville

PLESSISVILLE (Y.T.) — Le club de natation kiwanis de Trois-Rivières a remporté les grands honneurs de la compétition de natation inter-villes disputée samedi après-midi à Plessisville. Les compétitions, qui groupaient les trois villes suivantes: Plessisville, Trois-Rivières et Victoriaville, avaient lieu à la piscine du centre des loisirs de Plessisville. L'équipe du club Kiwanis a remporté un total de cent quatre-vingt-huit points, comparativement à cent cinquante-huit pour l'équipe de Plessisville, Victoriaville, pour sa part, n'a pu faire mieux que de récolter soixante-quatre points. Toutefois il faut ajouter que cette dernière équipe n'était ni complétée, ni en forme, ni habituée à de telles compétitions.

Trois-Rivières a surtout excellé dans les compétitions de relais. En effet, le club Kiwanis a enlevé tous les honneurs des relais. C'est donc dans les relais que le club Kiwanis a pris la première position. Quand à Victoriaville, il n'a remporté aucune victoire dans aucune compétition.

Les principaux organisateurs de la rencontre étaient les instructeurs de chaque club, soit Mlle Christiane Roux, de Victoriaville, Douglas Thibault, de Trois-Rivières, et François Brassard de Plessisville. De plus, Gaston Provancher, président du centre de loisirs de Plessisville, a donné un bon coup de main en supervisant toute la manifestation.

Parmi les responsables de la rencontre inter-villes, il y avait aussi MM. Roger East, de Plessisville, Serge Fradette, assistant-instructeur de Plessisville, et M. Jean Claude Boivin, animateur des compétitions. M. Gaston J. Provancher nous a déclaré que d'ici quelques semaines, une autre rencontre du genre aura lieu à Trois-Rivières, ainsi qu'une autre plus tard à Victoriaville.

Les résultats

Dans les compétitions, il y avait le back crawl, la brasse, le crawl, le papillon, le Midway, et le relais. Il y avait

aussi les catégories junior, intermédiaire et senior.

Dans la back Crawl, classe junior, garçons, Pat Dober de Trois-Rivières a remporté la victoire avec un temps de 24,2 secondes. Chez les filles, c'est Hélène Bellefeuille, de Trois-Rivières, avec un temps de 21 secondes.

Dans le back Crawl, classe intermédiaire, garçons, André Breton, de Plessisville, a terminé premier avec un temps de 44,8 secondes tandis que Lise Bellefeuille de Trois-Rivières a gagné chez les filles avec un temps de 49,5 secondes. Dans le back Crawl, classe senior, Jean-Marc Pelletier, de Plessisville, a décroché la première position avec un temps de 40,2 secondes, tandis que Claire Germain, de Trois-Rivières, conservait un temps de 48,9 chez les filles.

Dans la brasse, classe junior, Simon Béliveau, de Plessisville a devancé ses adversaires avec un temps de 23,0 secondes. Chez les filles, c'est Suzie Dubord, de Trois-Rivières qui s'est classée première, avec un temps de 24,5 secondes.

Dans la classe intermédiaire, Gaetan Paris, de Plessisville, a terminé premier avec 47,5 secondes, tandis que Clémence Descheneaux, de Trois-Rivières se classait chez les filles avec un temps de 53,7 sec.

Chez les seniors, Marcellin Bolduc, de Trois-Rivières, a dominé avec 45 secondes, tandis que sa concitoyenne, Margaret Bain, l'emportait avec un temps de 53,2 secondes.

Dans la nage style papillon, il n'y avait pas de junior. Dans sa classe intermédiaire, Louis Paul Breton, de Plessisville, a dominé avec un temps de 17,5 secondes, tandis que Lucille Germain de Trois-Rivières obtenait un temps de 20,3 secondes.

Dans la senior Licky Dober, de Trois-Rivières a mis 17,1 secondes pour faire le trajet, tandis que Louise Paquin remportait la victoire chez les filles avec 19 secondes.

Dans la nage style crawl, classe junior, garçons, Jean

Bécotte, de Plessisville, a remporté la victoire avec un temps de 20 secondes; de sa part, Odette Trempe, de Trois-Rivières, faisait la même chose avec un temps de 17,5 secondes. Dans la classe intermédiaire, Louis Paul Breton, de Plessisville, a terminé bon premier avec un temps de 34,4 secondes, tandis que Lucille Germain, de Trois-Rivières faisait la même chose chez les filles avec 39,5 secondes.

Dans la classe senior, François Brassard, le dynamique instructeur du Plessisville, se classait premier avec un temps de 31,9 secondes, tandis que Marie Leblanc de Trois-Rivières obtenait un temps de 41,9 secondes chez les filles.

Dans les compétitions de relais, classe junior, garçons, l'équipe de Trois-Rivières composée de André Poirier, Marcel Lacoursière, Pat Dober et Peter Timperly ont remporté la victoire avec un temps de une minute 21 secondes et un dixième. Chez les filles, l'équipe trifluvienne composée de Michelle Carignan, Suzie Dubord, Odette Trempe et Clémence Descheneaux obtenait un temps de une minute et 12,5 secondes.

Dans le relais intermédiaire, garçons, il y a eu égalité entre Trois-Rivières et Plessisville. La première équipe était composée de Jean Gosselin, Daniel Baril, Kam Ford, et Richard Argall, tandis que la seconde est composée de Léo Paul Breton, Claude Blondin, Richard Rheault, et André Breton. Le temps a été de une minute 3,8 secondes. Chez les filles, l'équipe trifluvienne composée de Lynda Fiset, Michelle Bellefeuille, Lise Bellefeuille et Lucille Germain a décroché la victoire avec un temps de une minute 10,3 secondes.

Enfin dans le relais senior, Trois-Rivières a tout balayé. Chez les garçons, Roger Harper, Ricky Dober, Jean Doyon et Doug Thibault ont fait un temps de 56,9 secondes, tandis que chez les filles, Marie Leblanc, Louise Paquin, Claire Germain, et Margaret Bain obtiennent un temps de 1,7 (Voir: Victoire du page 17)

LA TUQUE — Pour la deuxième année consécutive l'équipe composée de Régent Lacoursière et Herman Willemse a remporté le marathon mondial de nage par équipe de 24 heures de La Tuque. Willemse et Lacoursière ont par le fait même conservé leur titre de champions mondiaux de la nage par équipe.

Ils se sont vu décerner une bourse de \$3,000 de même que le trophée emblématique Dow.

L'équipe Canada-Hollande a réussi à compléter un total de 170 tours du lac St-Louis. La distance approximative qui a été parcourue par les deux nageurs s'élève à quelque 56 milles. L'an dernier Willemse-Lacoursière avaient réussi à compléter un total de 171 tours. Cependant, cette année le parcours a été quelque peu agrandi. Chaque tour du lac St-Louis compte 1,722 pieds représentant une distance de 0,32 mille.

Deux équipes ont dû abandonner l'épreuve de 24 heures de nage. En effet, Giulio Travaglio, sur lequel on avait beaucoup d'espoir de remporter ce marathon, qui formait l'équipe avec le libanais Alberto Wreische ont abandonné vers les huit heures samedi soir après avoir complété 29 tours du lac St-Louis. Travaglio se plaignait que l'eau du lac St-Louis était trop froide.

Finalement vers quatre heures, dans la nuit de samedi à dimanche, l'équipe formée de Ed Forsbey et Kurt Plunke démissionnait après avoir effectué un total de 82 tours du lac. L'eau du lac St-Louis est baissée au cours de la nuit à 60 degrés. On se souviendra que l'an dernier elle était descendue à 59 degrés.

Lutte serrée En deuxième position on retrouve l'équipe composée de Thomas Bucy et Georges Park. Bucy et Park ont effectué un total de 167 tours du lac St-Louis soit trois de moins que l'équipe championne. Des débuts de l'épreuve, soit à trois heures samedi après-midi, ils ont pris l'avance dans le marathon. Cependant, au cours de la nuit Willemse et Lacoursière ont déclassé Bucy et Park.

Cette dernière équipe a lutté farouchement dans le but de remporter les honneurs de cette deuxième compétition. Cependant, la vitesse et l'expérience de Willemse et Lacoursière leur ont permis de remporter pour une 2ème année consécutive l'épreuve de La Tuque.

Par ailleurs, les quelque 15-600 spectateurs venant de tous les coins de la province ont assisté à une véritable lutte de Titans que se sont livrée l'équipe championne et celle de Bucy-Park. Ce n'est que tard lors du marathon que l'on a pu affirmer que Willemse et Lacoursière allaient remporter l'épreuve.

La Hollandaise Judith De Nys qui formait l'équipe avec Cliff Lumsdon se sont assurés des honneurs de la troisième position. Ils ont complété un

En quatrième position on retrouve l'équipe formée de Pedro Galmez et Billy Barton. Galmez et Barton ont grandement impressionné au cours du marathon. Ils ont complété un total de 144 tours du lac St-Louis, pour remporter une bourse au montant de \$1,000.

Route épreuve La deuxième reprise du marathon de 24 heures a été sans contredit une dure épreuve. En effet, Willemse et Lacoursière avaient cette année à faire la lutte à de rapides nageurs. Ils devaient par le fait même doubler de vitesse.

Plusieurs autres équipes qui en étaient à leur première participation au marathon de La Tuque, ont causé de grandes surprises. C'est ainsi qu'en cinquième position on retrouve l'équipe québécoise composée

de Jean Couture et Conrad Corbeil qui ont effectué un total de 139 tours du lac St-Louis.

En sixième Gilles Potvin et Roger Piché ont réussi à parcourir un total de 117 tours et finalement l'équipe Pierre Bourdon et Yvan Daniel a complété 84 tours et un total de 112 tours du lac.

Autres épreuves Au cours de la deuxième reprise du marathon de La Tuque, un total de 11 épreuves de vitesse ont été exécutées par l'amiral Jacques Bélanger. L'an dernier Willemse avait réussi une épreuve de vitesse en un temps de 6 minutes et 48 secondes. Ce record n'a pas été abaisé cette année.

Cependant il faut ajouter que le tour du lac St-Louis a considérablement été agrandi. L'é-

(Voir: Brillante page 17)

38^e ANNIVERSAIRE

Il ne vous reste plus qu'une semaine pour profiter de notre vente fin d'année fiscale.

Dépêchez-vous!

160

VOITURES NEUVES
A ECOULER A DES
PRIX JAMAIS VUS.

EPIC — CHEVY II — CORVAIR
CHEVELLE — CHEVROLET
F-35 — OLDSMOBILE
CADILLAC — CAMIONS
ET DEMONSTRATEURS

Aucune offre
raisonnable refusée.

PLAN
D'ACCOMMODATION
G.M.A.C.

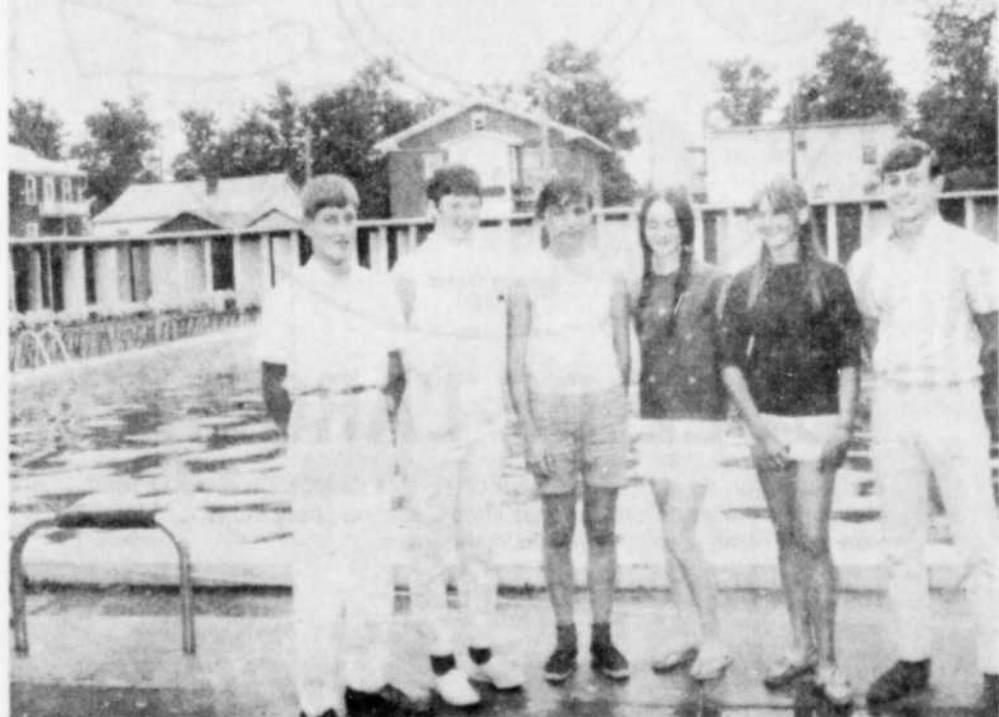
Ouvert tous les soirs Le véritable concessionnaire des autos extraordinaires. jusqu'à 10 heures.



755-855, CHAMPFLOUR

TROIS-RIVIERES

TEL.: 376-3791



PLUSIEURS NAGEURS de sexe masculin ont connu beaucoup de succès à la compétition de Plessisville. Nous voyons sur cette photo quelques-uns de ces athlètes. Ce sont de gauche

(Photo Yvon Tardif) à droite André Breton, Plessisville, Lise Bellefeuille et Odette Trempe, de Trois-Rivières, Elisabeth Roux, Victoriaville, Monique Germain, Plessisville et Richard Argall, de la cité de Lavolette.



Aujourd'hui
Bon le matin mais
passable l'après-midi
A.M. majeur
Mineur 5:10
P.M. 5:35
1:05 7:22
La période favorable
commence généralement à
l'heure indiquée ci-dessus et
est d'une durée d'une heure
et demie à deux heures.

Commandité par :



65, Ste-Madeleine — Cap
375-7751



MR. ETON, un jeune ambleur âgé de 2 ans, a étonné l'assistance samedi soir à la piste locale, lorsqu'il a triomphé en un temps de 2:07.1 lors de la quatrième reprise de l'ambly de l'Association des Eleveurs Standard Bred du Québec. Nous reconnais-

sons sur cette photo, de gauche à droite: MM. Charles-Henri Côté, gérant-général du club de courses Laviolette Inc., Michel Lachance, co-propriétaire du rejeon de Mr. Bowser et Gilles Lachance qui l'a habilement conduit à la victoire.

A la piste du terrain de l'Exposition

Gilles Lachance conduit Mr Eton à une cinquième victoire en autant de départs

TROIS-RIVIERES (J.D.) — Mr. Eton, un jeune ambleur âgé de 2 ans, a démontré encore une fois beaucoup de classe, samedi soir, lorsqu'il a remporté une victoire très facile en un temps de 2:07.1, sur la piste locale. Conduit comme d'habitude par le réputé Gilles Lachance, Mr. Eton a ainsi triomphé pour la cinquième fois en autant de départs. Samedi soir, il s'agissait d'un stake doté d'une bourse de \$2,721.67, réservé aux ambleurs de deux ans, soit le stake des éleveurs Standard Bred du Québec.

Par sa victoire de samedi, sur huit autres partants, Mr. Eton a porté ses gains de l'année à \$5,001. Il est la propriété de M. Michel Lachance et G & L Stable de Montréal.

Dès le signal du départ, Mr. Eton n'a éprouvé aucune difficulté à s'emparer de la première position et il ne fut jamais devancé par la suite. Il quittait la barrière de la troisième position. Il a franchi le premier quart de mille en 30.2 secondes, le demi-mille en 1:02.2, les trois quarts en 1:35.1, pour ensuite compléter la course en 2:07.1, trois longueurs et demie en avant de Colonel Drummond qui a mérité la seconde part de la bourse.

Ce dernier cheval, conduit par Alain Veilleux, a déclenché une spectaculaire poussée un peu avant d'atteindre le poteau du trois quarts de mille, mais il était véritablement épuisé dans le droit d'entrée. Son temps de 2:07.4 est tout de même excellent, si l'on tient compte que Colonel Drummond avait hérité de la neuvième position au départ.

Pour sa part, Beatie Mir, pilotée par Denis Laroche, a

très bien fait lui aussi en terminant au troisième rang, cinq longueurs derrière le vainqueur. Son temps fut de 2:08.1. Il était désavantagé de la huitième position au départ et dut courir le dernier demi-mille à l'extérieur.

Quant à Joan Mir, conduite par Alcides Grisé, elle ne semblait pas en parfaite condition et aux trois quarts de mille, elle n'a répondu comme il se devait aux exigences de son conducteur. Joan Mir a mérité la quatrième part de la bourse, soit \$272.17.

Banjo Phil, un protégé du vétérinaire Hamton Hoover, est peut-être le cheval qui a le plus déçu dans cette épreuve, en se classant septième, à plus de 25 longueurs derrière le vainqueur. Il était coté à 12 au tableau indicateur.

Ruby R. Vonian et Konf Lu Bunter, conduits par les frères Jean Jacques et Jean-Claude

Martineau, ont terminé respectivement cinquième et sixième. Les deux derniers chevaux à franchir le fil d'arrivée, soit Peter Mar Mic et Bert Mar Mic, propriété de Mar Mic Farm de St-Henri de Lévis, ont

terminé très loin en arrière, nettement distancés. Mr. Eton, qui a mérité une somme de \$1,224.75 par sa victoire de samedi soir, a retourné \$2.70 pour une mise de \$2.00.

A la piste de St-Lambert

Craig Blackman s'est révélé la vedette du tournoi d'athlétisme

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Les nouveaux records canadiens et provinciaux ont été nombreux en fin de semaine, lors du tournoi de deux jours tenu à St-Lambert en vue des championnats de l'Est du Canada.

Craig Blackman, du club Don Mills de Toronto, s'est avéré la vedette du tournoi avec un total de 42 points grâce à son record canadien de 22"33 1/2" pour le saut en longueur dans la classe midjet, son record provincial de 43"7" dans le triple saut, un gain dans les 220 verges et deux troisièmes rangs dans les 100 verges et les 110 verges à obstacles.

Marg Chaudh, du même club, a été la meilleure athlète féminine avec un total de 34 points grâce à ses gains dans les 80 mètres à obstacles et le saut en longueur chez les juniors ainsi que ses deuxièmes rangs dans les 100 et 220 verges.

Rick Storrey, de Windsor, Ont., a établi un record canadien et provincial chez les juniors avec un temps de 1:53.0 dans les 880 verges.

Mark Arnold, de Montréal, et Gordon Molnar, de Toronto, ont établi un record canadien dans les 440 verges à obstacles avec ces temps de 55.2 chez les juniors.

Roberta Picco, du Don Mills, avait établi un record canadien de 2:13.7 dans les 880 verges féminines samedi.

Zemon Andrsychyn, d'Oakville, a établi deux records provinciaux avec des jets de 227" 1/2" au javelot et de 48" 2 1/2" dans le lancer du poids chez les juniors.

Bruce Simpson, de Scarborough, a établi un record canadien avec un saut à la perche de 13'6".

Enfin, Mike Stanson, de St-Lambert, a établi un record chez les juniors avec un temps

de 4:22.3 dans les 1,500 mètres à obstacles.

A Toronto

Ergas Lepo, de Toronto, a continué de dominer le seul coureur canadien qui ait réussi le meilleur en moins de 4 minutes. Dave Bailev, lors des Jeux de la Police métropolitaine samedi soir, il a couru le mille en 4:01.4, soit le record canadien officiel.

Pour sa part, Bill Crothers a remporté l'épreuve des 880 verges en 1:47.3.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE
New York Ribant 5-4 à Houston, Farrell 4-0, soir.
Pittsburgh Fryman 8-4 à San Francisco Marichal 15-4.
Philadelphia Short 11-4 à Los Angeles, Sutton 9-2, soir.

LIGUE AMERICAINE
Cleveland Siebert 9-5 à Washington McCormick 7-4, soir.

La Grande-Bretagne présentera Farenheit 451 à Venise

LONDRES (AFP) — Le film qui la Grande-Bretagne présentera au Festival de Venise, qui s'ouvre le 28 août, sera "Farenheit 451", tourné à Londres sous la direction de François Truffaut, avec Julie Christie comme vedette féminine, annoncée-t-on officiellement à Londres.

Le film est une adaptation d'un roman de science-fiction de Ray Bradbury, où est décrite une société future dans laquelle les pompiers ont pour mission de brûler les livres.

Projet de vols sans arrêt entre le Canada et la Floride

WASHINGTON (PA) — Le bureau des droits d'exploitation de la Commission de l'aviation civile américaine a recommandé d'autoriser la société Eastern Air Lines à établir des vols sans arrêt entre le Canada et la Floride.

Dans un mémoire à un examinateur, M. Herbert K. Bryan, le bureau exprime l'avis que Eastern devrait avoir la permission d'effectuer ces vols entre Montréal et la Floride, ainsi qu'entre Toronto et la Floride, parce que ceci pourrait lui permettre une concurrence plus active avec Air Canada qui bénéficie déjà de ces droits.

Tous les vols entre Miami et Montréal, jusqu'en novembre

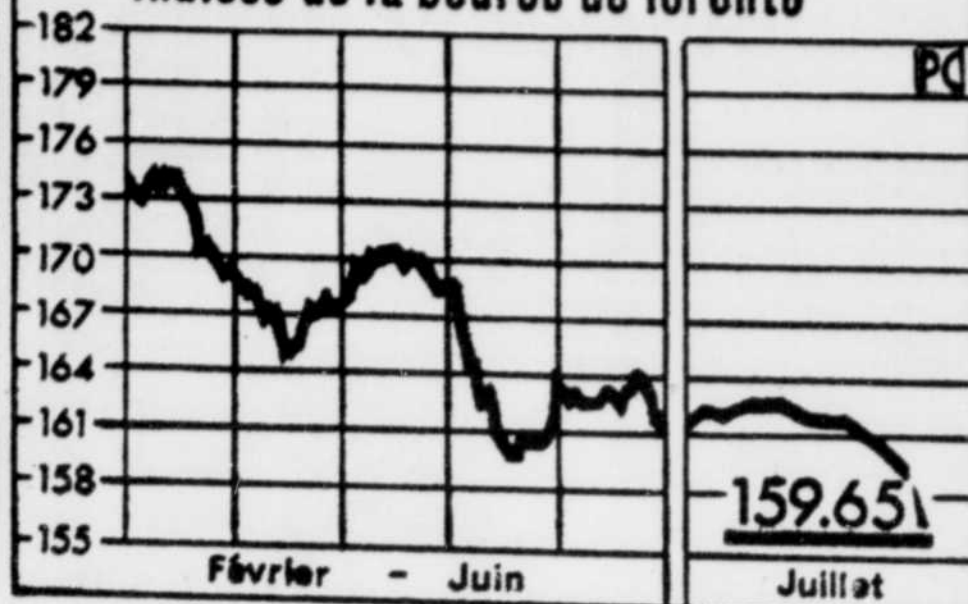
1967, doivent passer par Tampa, Floride.

La Société Eastern serait choisie pour ces vols, de préférence à la société Northeast Airlines et à la compagnie National Airlines.

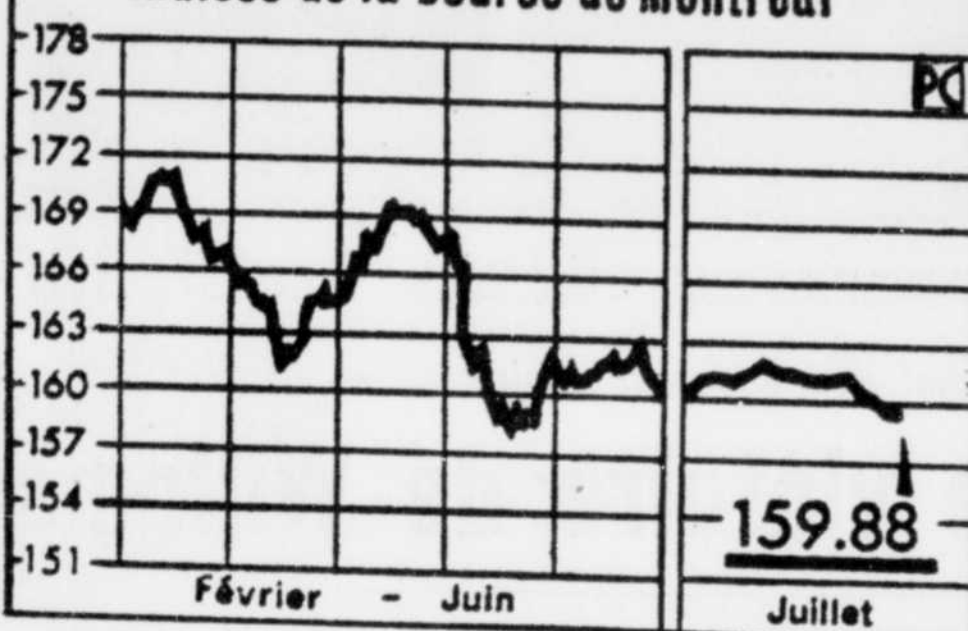
Eastern effectue déjà des vols entre Montréal et la Floride, en passant par Washington et New York, tandis que Northeast fournit un service Montréal-Tampa via Boston.

Pour sa part, Air Canada relie déjà Montréal-Tampa via Toronto, quotidiennement, et en novembre 1967, la société aérienne canadienne sera en mesure d'effectuer des vols sans arrêt entre Montréal et Miami.

Indices de la bourse de Toronto



Indices de la bourse de Montréal



LES VALEURS industrielles ont enregistré des pertes, pour la deuxième semaine de suite, sur les bourses de Toronto et de Montréal, comme l'indice

l'indice de fermeture de vendredi soir. A Toronto, l'indice a décliné de 162.29 à 159.65. A Montréal, l'indice a baissé de 161.67 à 159.88.

(Phatique de la PC)

Le fédéral a consacré \$396,200,000 pour la recherche scientifique

OTTAWA (PC) — Les dépenses du gouvernement fédéral dans le domaine scientifique se sont élevées de 19 pour cent pour l'année financière 65-66, et c'est encore une fois le ministère de la Défense qui en a le plus profité. Les dépenses totales dans ce domaine ont été de \$396,200,000.

Le ministère de la Défense a dépensé à des fins scientifi-

ques \$85,700,800, soit une augmentation de \$15,800,000. C'est ensuite le Conseil national des recherches qui a pris la plus grosse part, \$66,700,000. L'Atomic Energy of Canada Ltd. a reçu \$55,400,000 et le ministère des Mines et Relevés techniques, \$51,200,000.

Seul le ministère de la Santé accuse une diminution de ses dépenses dans le domaine scientifique. Celles-ci sont pas-

sées de \$10,100,000 à \$9,100,000. En tout, \$244,500,000 ont été dépensées directement pour la recherche et le développement, et \$49,500,000 en bourses.

Chaque année, ce sont les industries et les institutions d'enseignement qui reçoivent le plus d'argent pour fins de recherches. Cette année, les premières ont reçu \$68,700,000 et les secondes \$37,900,000.

Schlitz Brewing entend conserver sa mainmise sur la brasserie Labatt

TORONTO (PC) La société Joseph Schlitz Br.-wing, de Milwaukee, au Wisconsin, se propose de lutter pour conserver sa mainmise sur la brasserie canadienne John Labatt Ltd., a affirmé M.E.J. Williams, vice-président exécutif de la société Schlitz, au cours d'une entrevue au téléphone.

"Nous nous en tenons au statu quo, a-t-il dit. Nous préparons à porter en appel la décision du tribunal, dès que les vacances d'été seront terminées".

Il faisait "lusion à un jugement d'une cour américaine, prononcé en mars dernier, qui

ordonnait à la compagnie de céder ses intérêts dans la société Labatt, conformément aux lois contre les cartels. La brasserie Schlitz a acquis 1,700,000 actions de la Labatt au coût de \$40 millions, il y a trois ans.

Les commentaires de M.

Williams ont mis fin aux rumeurs selon lesquelles des entreprises canadiennes tentaient d'obtenir que le contrôle de la société Labatt revienne au Canada.

L'appel dans cette affaire pourrait durer un an ou deux, selon les procédures.

Selon le secrétaire Jean Duguay

Le programme supplémentaire sera présenté le jeudi

TROIS-RIVIERES (J.D.) — M. Jean Duguay, secrétaire des courses à la piste locale, a révélé, en fin de semaine, que le projet de présenter des courses le mardi soir, au lieu du jeudi comme c'était le cas par les années passées, ne se réalisera pas. M. Duguay a fait savoir que les dirigeants de la piste présenteront donc un programme de courses supplémentaire, le jeudi de chaque semaine, à compter du 4 août prochain. C'est donc dire qu'il y aura quatre soirées de courses à partir de cette date, soit les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

D'autre part, le secrétaire des courses a précisé qu'il était impossible de présenter des courses sous harnais le mardi soir, pour plusieurs raisons, la

principale étant le trop faible nombre d'inscriptions. M. Duguay a expliqué que le secrétaire reçoit quantité d'inscriptions pour les deux programmes de fin de semaine, habituellement, puisque les propriétaires de chevaux disposent d'assez de temps pour ce faire.

C'est ce qui explique en majeure partie la décision qu'a prise la direction de la piste locale d'offrir un programme de courses supplémentaire le jeudi soir au lieu du mardi soir. Pour qu'un programme soit compilé pour le mardi soir, il faudrait que toutes les inscriptions nécessaires soient parvenues au secrétariat, le lundi.

Ainsi donc, quatre programmes seront offerts, jusqu'à quel jour de la reprise des activités à la piste Richelieu de la Métropole.

Le marché du blé va se maintenir en 1967

LONDRES (PC) Selon le Conseil international du blé, 1966-67 verra se maintenir le marché du blé. On prévoit des exportations de plus de 1,850,000,000 de boisseaux.

Malgré la forte demande, on ne croit pas qu'il y ait pénurie même si les réserves des plus gros exportateurs, dont le Canada, sont susceptibles de baisser.

Les représentants des 49 pays membres du Conseil international du blé se sont réunis du 18 au 20 juillet pour discuter, entre autres, du renouvellement de l'accord international qui doit expirer en juillet 67. Si les pourparlers de Genève, concernant le commerce des céréales dans le cadre du Kennedy round, aboutissent à un traité, ce sera tout simplement ce dernier qui remplacera l'accord actuel sur le blé.

Principaux exportateurs

Cette année, les quatre principaux exportateurs de blé le Canada, les États-Unis, l'Argentine et l'Australie — ont exporté en tout un record de 1,853,500,000 boisseaux, rapportait vendredi le Bureau cana-

dien de la statistique. Mais le Canada a vendu un peu moins de blé, soit 453,700,000 boisseaux, comparé à 460,300,000 l'an passé.

Hausse record du coût de la vie depuis six mois

WASHINGTON (AFP) — Le coût de la vie a enregistré une hausse record au cours des six premiers mois de 1966, annonce le département du Travail.

De janvier à juin, la hausse du coût de la vie a été de 1.70 pour cent: c'est le chiffre le plus élevé enregistré durant cette période depuis huit ans.

En juin 1966, le coût de la vie a augmenté de 0.30 p.c. à cause notamment du renchérissement des produits alimentaires, des soins médicaux et des taux d'intérêt des hypothèques. Sur la base 100 en 1957, 1958 l'indice officiel du coût de la vie a atteint 112.9.



M. Jean-Paul Beaudoin, Président et Gérant Général de JOHN LEWIS INC., est heureux d'annoncer la promotion de M. Fernand Gilbert au poste de Gérant de John Lewis Inc., Division Grand-Mère.

Jusqu'ici, M. Gilbert était responsable de la production à l'usine locale. Il demeure à Grand-Mère et il est avantageusement connu dans les milieux industriels de la région.

John Lewis Inc., vient d'enregistrer sa 14e année consécutive d'augmentation de son volume de ventes. L'usine de Grand-Mère opère sur une base de 24 heures par jour et une expansion de ses facilités de production dans un avenir immédiat est à prévoir.

Longs on rasés

Le principal d'un high school de Westmount, près de Montréal, a interdit aux étudiants de porter les cheveux longs comme les "Beatles". Un élève de 11e année s'est fort bien conformé à ce nouveau règlement en se faisant raser le "coco" entièrement. Aucun règlement n'interdit cette coupe radicale.

Quel revenu mensuel votre Assurance-Vie prévoit-elle pour vous, à votre retraite?

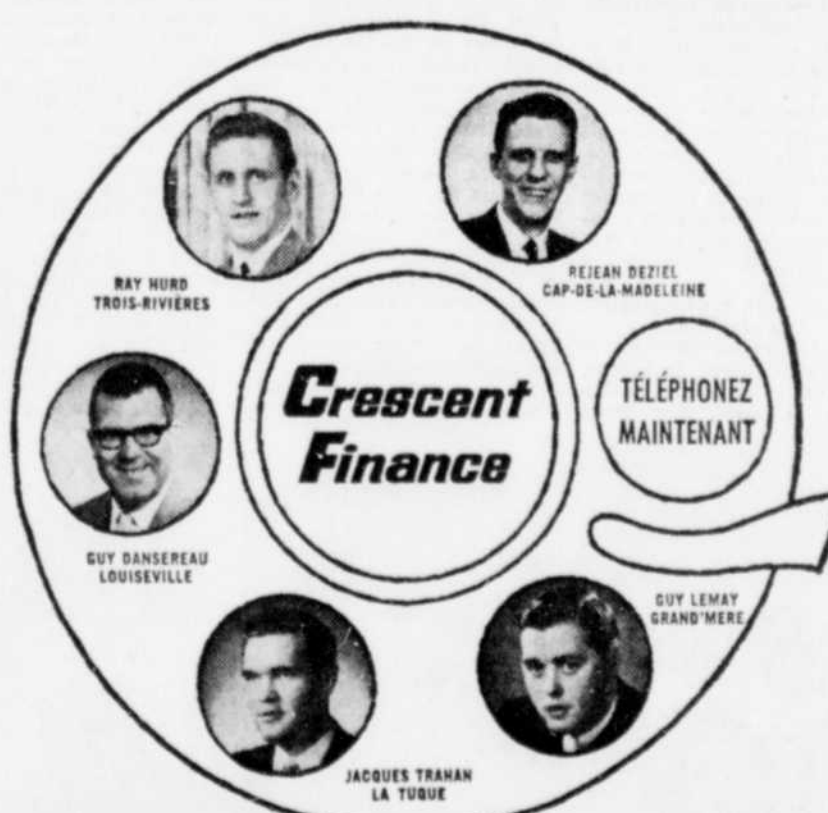


GERARD LANDRY

ASSUREUR-VIE

SUN LIFE DU CANADA

550, rue Bonaventure
Trois-Rivières
Tél.: Bur. 375-1686
Rés. 378-3708



LOUEZ DE L'ARGENT

Dans la région de la Mauricie, pour un service de location d'argent "de personne à personne", téléphonez chez Crescent. Louez l'argent nécessaire pour combler tous vos désirs maintenant.

OÙ APPELER

Crescent Finance

529-6ième avenue Grand-Mère 565 Rue Commerciale La Tuque 450 Rue St. Laurent Louiseville 1673 Rue Royale Trois-Rivières 27 Rue Fusée Cap-de-la-Madeleine

538-3391 523-4525 228-2783 378-4885 375-8906

CONVOICATIONS

Lundi le 25 juillet 1966

TROIS-RIVIÈRES	
10 h 30 — Hôtel de Ville — Vente à l'enchère de terrain.	
12 h 15 — Hôtel de Ville — Déjeuner du club Kiwanis.	
7 h 30 — Réunion de la Commission scolaire.	
8 h 30 — Séance du conseil municipal.	
9 h 30 — Séance du conseil municipal.	
10 h 30 — Séance du conseil municipal.	
11 h 30 — Séance du conseil municipal.	
12 h 15 — Séance du conseil municipal.	
13 h 15 — Séance du conseil municipal.	
14 h 15 — Séance du conseil municipal.	
15 h 15 — Séance du conseil municipal.	
16 h 15 — Séance du conseil municipal.	
17 h 15 — Séance du conseil municipal.	
18 h 15 — Séance du conseil municipal.	
19 h 15 — Séance du conseil municipal.	
20 h 15 — Séance du conseil municipal.	
21 h 15 — Séance du conseil municipal.	
22 h 15 — Séance du conseil municipal.	
23 h 15 — Séance du conseil municipal.	
24 h 15 — Séance du conseil municipal.	
25 h 15 — Séance du conseil municipal.	
26 h 15 — Séance du conseil municipal.	
27 h 15 — Séance du conseil municipal.	
28 h 15 — Séance du conseil municipal.	
29 h 15 — Séance du conseil municipal.	
30 h 15 — Séance du conseil municipal.	
31 h 15 — Séance du conseil municipal.	
32 h 15 — Séance du conseil municipal.	
33 h 15 — Séance du conseil municipal.	
34 h 15 — Séance du conseil municipal.	
35 h 15 — Séance du conseil municipal.	
36 h 15 — Séance du conseil municipal.	
37 h 15 — Séance du conseil municipal.	
38 h 15 — Séance du conseil municipal.	
39 h 15 — Séance du conseil municipal.	
40 h 15 — Séance du conseil municipal.	
41 h 15 — Séance du conseil municipal.	
42 h 15 — Séance du conseil municipal.	
43 h 15 — Séance du conseil municipal.	
44 h 15 — Séance du conseil municipal.	
45 h 15 — Séance du conseil municipal.	
46 h 15 — Séance du conseil municipal.	
47 h 15 — Séance du conseil municipal.	
48 h 15 — Séance du conseil municipal.	
49 h 15 — Séance du conseil municipal.	
50 h 15 — Séance du conseil municipal.	
51 h 15 — Séance du conseil municipal.	
52 h 15 — Séance du conseil municipal.	
53 h 15 — Séance du conseil municipal.	
54 h 15 — Séance du conseil municipal.	
55 h 15 — Séance du conseil municipal.	
56 h 15 — Séance du conseil municipal.	
57 h 15 — Séance du conseil municipal.	
58 h 15 — Séance du conseil municipal.	
59 h 15 — Séance du conseil municipal.	
60 h 15 — Séance du conseil municipal.	
61 h 15 — Séance du conseil municipal.	
62 h 15 — Séance du conseil municipal.	
63 h 15 — Séance du conseil municipal.	
64 h 15 — Séance du conseil municipal.	
65 h 15 — Séance du conseil municipal.	
66 h 15 — Séance du conseil municipal.	
67 h 15 — Séance du conseil municipal.	
68 h 15 — Séance du conseil municipal.	
69 h 15 — Séance du conseil municipal.	
70 h 15 — Séance du conseil municipal.	
71 h 15 — Séance du conseil municipal.	
72 h 15 — Séance du conseil municipal.	
73 h 15 — Séance du conseil municipal.	
74 h 15 — Séance du conseil municipal.	
75 h 15 — Séance du conseil municipal.	
76 h 15 — Séance du conseil municipal.	
77 h 15 — Séance du conseil municipal.	
78 h 15 — Séance du conseil municipal.	
79 h 15 — Séance du conseil municipal.	
80 h 15 — Séance du conseil municipal.	
81 h 15 — Séance du conseil municipal.	
82 h 15 — Séance du conseil municipal.	
83 h 15 — Séance du conseil municipal.	
84 h 15 — Séance du conseil municipal.	
85 h 15 — Séance du conseil municipal.	
86 h 15 — Séance du conseil municipal.	
87 h 15 — Séance du conseil municipal.	
88 h 15 — Séance du conseil municipal.	
89 h 15 — Séance du conseil municipal.	
90 h 15 — Séance du conseil municipal.	
91 h 15 — Séance du conseil municipal.	
92 h 15 — Séance du conseil municipal.	
93 h 15 — Séance du conseil municipal.	
94 h 15 — Séance du conseil municipal.	
95 h 15 — Séance du conseil municipal.	
96 h 15 — Séance du conseil municipal.	
97 h 15 — Séance du conseil municipal.	
98 h 15 — Séance du conseil municipal.	
99 h 15 — Séance du conseil municipal.	
100 h 15 — Séance du conseil municipal.	

Annonces classées

Les annonces et les corrections sont acceptées jusqu'à 4 heures P.M., les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les annonces sont classées par ordre d'arrivée. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne serons pas responsables de la perte de l'annonce. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

2- CARTES D'AFFAIRES

PROPRIETAIRES

Faites affaire avec un courtier qui

VEND

Trust Royal

courtier en immobilier

378-4545

D 3 T 222-222

4- PROPRIETES A VENDRE

TRUST GENERAL DU CANADA

courtier en immobilier

Coin Fusey et St-Henri

CAP-DE-LA-MADELEINE

PROPRIETE A LOGEMENTS

SITUÉE CENTRE DE PLAZA

FUSEY, SYSTEME DE CHAUFFAGE

AIR CHAUD, FINITION EXTERIEURE

BRIQUE, CHAUFFAGE ALUMINUM

TOUT RESSOURCES

Claude Caron, agent

378-4875 - SOIR: 375-4182

Edifice Place Royale

1350, Rue Royale

D 4 T 222-222

CAP-DE-LA-MADELEINE: Libre

immédiatement, 3 maisons

Méditerranéennes, 551, 552, 553

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

mots, 551, 552, 553, 554

1- COMMERCES A VENDRE

Restaurant

A VENDRE

Situé dans un endroit très a- chalandé, bon chiffre d'affaires. Vente à prix d'abaissée, à ter- mes faciles à personne respon- sable. Appeler: M. Emmanuel Griffin.

374-0063

B 7 T 219-223

CAP-DE-LA-MADELEINE: Restaurant

complet, un peu de cuisine, équi- pement moderne. Bon chiffre d'affaires. Situé dans un endroit très a- chalandé. Appeler: M. Emmanuel Griffin.

374-0063

B 7 T 219-223

HOTEL - MOTEL

BORD DU FLEUVE SUR ROUTE 7

POUVANT ACCOMMODER 60 PER- sonnes. Propriété d'exceptionnelle

IMMENSE TERRAIN POSSIBILITE

LICENCE COMPTANT EXIGE 144

000. S'ACQUISIR A MOITIE PRIX

CAUSE SANTE.

LICENCE SITUÉE AU CAP AVEC BA- tisse et résidence privée. Affai- res ANNUELLES \$175,000.00

COMPTANT REQUIS \$15,000.00

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

COURTIER

B 7 T 222-224

Salon de Coiffure

à vendre

Très moderne situé centre de la

ville. Clientèle établie. Ex- cellent chiffre d'affaires. Ecrite:

Casier 301

Le Nouvelliste

Trois-Rivières

B 7 T 222-223

8- COMMERCES DEMANDES

TROIS-RIVIÈRES: Acheter restaurant

"quick-junk", 24 heures, 374-3254.

B 7 T 222-223

16- CHAETS

ST-ETIENNE DES GRÈS: Sur bord

de la rivière St-Maurice 50000. Prix

\$125,000.00. Bon chiffre d'affaires.

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

LAC MONTREUIL: Rang St-Félix

St-Maurice, chaudière à vapeur, ven- dre, libre le 7 août. S'adresser M. Y.

von Dreier 366 Gélinaux, 375-6091.

B 7 T 222-223

Terrain et Chalet à vendre situés

des Pins. Pour renseignements, ap- peler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

LAC MONTREUIL: 3 milles du

Cap-de-la-Madeleine. Chalet d'été

de 1200 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

BATICAN A LOUER: Maison mod- erne

de 1200 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

A VENDRE: en haute Mauricie, ré- gion

de chasse et de pêche. Camp de 1000 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

LAC JULIEN: Chalet à louer, 2

chambres, cuisine et salle à manger.

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

CHAMPLAIN: Chalet à vendre à 3

milles du Cap-de-la-Madeleine. 5 grandes

pièces, 1200 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

A VENDRE: Lac Monod, 2 chalets

avec salle de bain, foyer, pierre, 2200 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

A LOUER: Chalet, Lac-la-Touche

S.A. 1200 m², terrain 2000 m². Prix

\$150,000.00. S'adresser: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

GRAND-MÈRE: Chalet à louer, 2

chambres, cuisine et salle à manger.

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

CHAMPLAIN: Chalet à vendre à 3

milles du Cap-de-la-Madeleine. 5 grandes

23- LOGEMENTS A LOUER

GRAND-MÈRE: Appartement meublé

au centre, T.V., radio, lingerie, ex- cellente cuisine. Libre immédiatement.

Les entreprises

W. Trahan Inc.

338-2639

B 7 T 221-227

34- LOGEMENTS DEMANDES

Désire louer

MAISON avec 4 chambres à coucher

de préférence, ou 3 grandes cham- bres à coucher, à Shawinigan-Sud.

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

APPEL: 336-4481 - local 334

24 S 223

25- APPARTEMENTS A LOUER

TROIS-RIVIÈRES: Appartements

2-2 et 3-2 pièces meublées, chau- ffrage

central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

TROIS-RIVIÈRES: Rue Radisson

3-2 pièces meublées, chauffage central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

TROIS-RIVIÈRES: Appartements

2-2 et 3-2 pièces meublées, chau- ffrage

central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

CAP-DE-LA-MADELEINE: Près Toke

hôpital, Chalet à louer, 2 chambres, cuisine et salle à manger.

Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

TROIS-RIVIÈRES: Appartement

2-2 pièces meublées, chau- ffrage

central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

TROIS-RIVIÈRES: Dans maison

Appartement, 2-2 pièces meublées, chau- ffrage

central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

CAP-DE-LA-MADELEINE: 2-2 pièces

meublées, chauffage central, eau chaude, entrée privée, stationnement

privé. Appeler: J. P. Faucher

374-7725

B 7 T 222-223

JOINTS DE GYPROC INVISIBLES

et de plâtre, 1000 m², terrain 2000 m². Prix

A l'Expo samedi soir

PREMIERE COURSE — AMBLE — Bourse \$300.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps	cotes	conduc.	
Good Choice	2	1	1	1	1	1:01.1	2.08	G. Burpman	
John Andy	3	2	2	2	2	1:01.1	12.15	J. Quessy	
Edouard Riggs	4	3	3	3	3	1:01.1	2.08	R. Quessy	
Barbra Adio	5	4	4	4	4	1:01.1	14.25	G. Quessy	
Prima Royal	6	5	5	5	5	1:01.1	2.12	L. Dube	
Adam Spangler	7	6	6	6	6	1:01.1	2.12	P. Laroché	
Lilli Phil	8	7	7	7	7	1:01.1	2.12	R. Desjardins	
Mary Ann	9	8	8	8	8	1:01.1	2.12	G. Villeneuve	
Nip Able	10	9	9	9	9	1:01.1	2.12	J. Duhaime	
2. Good Choice	3.10	3.00	3.00	3.00	3.00	31.1	1.02.2	1.34.3	2.08
3. John Andy	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1.02.2	1.34.3	2.08
4. Edouard Riggs	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	31.1	1.02.2	1.34.3	2.08

DEUXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$350.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conduc.
John Andy	1	1	1	1	1	1	2:59	11.65	P. Laroché
First Jet	2	2	2	2	2	2	3:09.2	2.05	G. Villeneuve
Edouard Riggs	3	3	3	3	3	3	3:09.2	2.05	J. Quessy
Barbra Adio	4	4	4	4	4	4	3:14	33.48	D. Hébert
Indian Hanover	5	5	5	5	5	5	2:10	8.16	Art. Boucher
Lucky Nan	6	6	6	6	6	6	2:10.3	17.30	P. Boucher
Guido	7	7	7	7	7	7	2:10.3	17.30	R. Quessy
Trilliance	8	8	8	8	8	8	2:10.4	14.15	P. Boucher
4. John Andy	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	31.1	1:02.4	1.36	2.08
5. First Jet	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1:02.4	1.36	2.08
6. Edouard Riggs	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	31.1	1:02.4	1.36	2.08

TROISIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$300.

TROISIEME COURSE - AMBLE - Bourse \$300									
Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps	cotes	conduc.	
Irish Mist	1	1	1	1	1	1:01.1	10.75	T. Horton	1.36
Nip Able	2	2	2	2	2	1:01.1	10.25	R. Paquin	2.08
Edouard Riggs	3	3	3	3	3	1:01.1	10.25	R. Quessy	2.08
Barbra Adio	4	4	4	4	4	1:01.1	10.25	R. Desjardins	2.08
Indian Hanover	5	5	5	5	5	1:01.1	10.25	P. Hébert	2.08
Lucky Nan	6	6	6	6	6	1:01.1	10.25	Y. Robitaille	2.08
Guido	7	7	7	7	7	1:01.1	10.25	W. Piquet	2.08
Trilliance	8	8	8	8	8	1:01.1	10.25	G. Villeneuve	2.08
A. ETE RETIENE									
4. Irish Mist	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	Temp.: 32.2	1.06.1	1.36.1	2.08.1
5. Nip Able	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	Temp.: 32.2	1.06.1	1.36.1	2.08.1
6. Edouard Riggs	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	Temp.: 32.2	1.06.1	1.36.1	2.08.1
7. Nip Able	4.30	4.30	4.30	4.30	4.30	Temp.: 32.2	1.06.1	1.36.1	2.08.1

QUATRIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$400.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conduc.
Passing Cloud	1	1	1	1	1	1:01.1	2.08	10.10	A. Vanderpool
Miss Diver	2	2	2	2	2	1:01.1	2.09	11.10	R. Lamy
Edouard Riggs	3	3	3	3	3	1:01.1	2.09	11.10	C. Piantier
Billy Jay	4	4	4	4	4	1:01.1	2.09	11.10	D. McKinnley
Barbra Adio	5	5	5	5	5	1:01.1	2.09	11.10	A. Rivard
Indian Hanover	6	6	6	6	6	1:01.1	2.09	11.10	P. Hébert
Lucky Nan	7	7	7	7	7	1:01.1	2.09	11.10	D. McKinnley
Guido	8	8	8	8	8	1:01.1	2.09	11.10	P. Lefebvre
True King	9	7	6	6	7	7	3:10.2	12.36	P. Lefebvre
Trilliance	10	7	6	6	7	7	3:10.2	12.36	P. Lefebvre
4. Passing Cloud	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
5. Miss Diver	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
6. Edouard Riggs	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
7. Billy Jay	4.30	4.30	4.30	4.30	4.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
8. Edouard Riggs	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
9. Billy Jay	5.10	5.10	5.10	5.10	5.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
10. Billy Jay	5.30	5.30	5.30	5.30	5.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
11. Billy Jay	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
12. Billy Jay	6.10	6.10	6.10	6.10	6.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
13. Billy Jay	6.30	6.30	6.30	6.30	6.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
14. Billy Jay	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
15. Billy Jay	7.10	7.10	7.10	7.10	7.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
16. Billy Jay	7.30	7.30	7.30	7.30	7.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
17. Billy Jay	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
18. Billy Jay	8.10	8.10	8.10	8.10	8.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
19. Billy Jay	8.30	8.30	8.30	8.30	8.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
20. Billy Jay	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
21. Billy Jay	9.10	9.10	9.10	9.10	9.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
22. Billy Jay	9.30	9.30	9.30	9.30	9.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
23. Billy Jay	9.50	9.50	9.50	9.50	9.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
24. Billy Jay	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
25. Billy Jay	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
26. Billy Jay	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
27. Billy Jay	11.10	11.10	11.10	11.10	11.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
28. Billy Jay	11.30	11.30	11.30	11.30	11.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
29. Billy Jay	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
30. Billy Jay	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
31. Billy Jay	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
32. Billy Jay	12.50	12.50	12.50	12.50	12.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
33. Billy Jay	13.10	13.10	13.10	13.10	13.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
34. Billy Jay	13.30	13.30	13.30	13.30	13.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
35. Billy Jay	13.50	13.50	13.50	13.50	13.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
36. Billy Jay	14.10	14.10	14.10	14.10	14.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
37. Billy Jay	14.30	14.30	14.30	14.30	14.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
38. Billy Jay	14.50	14.50	14.50	14.50	14.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
39. Billy Jay	15.10	15.10	15.10	15.10	15.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
40. Billy Jay	15.30	15.30	15.30	15.30	15.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
41. Billy Jay	15.50	15.50	15.50	15.50	15.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
42. Billy Jay	16.10	16.10	16.10	16.10	16.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
43. Billy Jay	16.30	16.30	16.30	16.30	16.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
44. Billy Jay	16.50	16.50	16.50	16.50	16.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
45. Billy Jay	17.10	17.10	17.10	17.10	17.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
46. Billy Jay	17.30	17.30	17.30	17.30	17.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
47. Billy Jay	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
48. Billy Jay	18.10	18.10	18.10	18.10	18.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
49. Billy Jay	18.30	18.30	18.30	18.30	18.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
50. Billy Jay	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
51. Billy Jay	19.10	19.10	19.10	19.10	19.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
52. Billy Jay	19.30	19.30	19.30	19.30	19.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
53. Billy Jay	19.50	19.50	19.50	19.50	19.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
54. Billy Jay	20.10	20.10	20.10	20.10	20.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
55. Billy Jay	20.30	20.30	20.30	20.30	20.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
56. Billy Jay	20.50	20.50	20.50	20.50	20.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
57. Billy Jay	21.10	21.10	21.10	21.10	21.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
58. Billy Jay	21.30	21.30	21.30	21.30	21.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
59. Billy Jay	21.50	21.50	21.50	21.50	21.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
60. Billy Jay	22.10	22.10	22.10	22.10	22.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
61. Billy Jay	22.30	22.30	22.30	22.30	22.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
62. Billy Jay	22.50	22.50	22.50	22.50	22.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
63. Billy Jay	23.10	23.10	23.10	23.10	23.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
64. Billy Jay	23.30	23.30	23.30	23.30	23.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
65. Billy Jay	23.50	23.50	23.50	23.50	23.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
66. Billy Jay	24.10	24.10	24.10	24.10	24.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
67. Billy Jay	24.30	24.30	24.30	24.30	24.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
68. Billy Jay	24.50	24.50	24.50	24.50	24.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
69. Billy Jay	25.10	25.10	25.10	25.10	25.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
70. Billy Jay	25.30	25.30	25.30	25.30	25.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
71. Billy Jay	25.50	25.50	25.50	25.50	25.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
72. Billy Jay	26.10	26.10	26.10	26.10	26.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
73. Billy Jay	26.30	26.30	26.30	26.30	26.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
74. Billy Jay	26.50	26.50	26.50	26.50	26.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
75. Billy Jay	27.10	27.10	27.10	27.10	27.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
76. Billy Jay	27.30	27.30	27.30	27.30	27.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
77. Billy Jay	27.50	27.50	27.50	27.50	27.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
78. Billy Jay	28.10	28.10	28.10	28.10	28.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
79. Billy Jay	28.30	28.30	28.30	28.30	28.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
80. Billy Jay	28.50	28.50	28.50	28.50	28.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
81. Billy Jay	29.10	29.10	29.10	29.10	29.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
82. Billy Jay	29.30	29.30	29.30	29.30	29.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
83. Billy Jay	29.50	29.50	29.50	29.50	29.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
84. Billy Jay	30.10	30.10	30.10	30.10	30.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
85. Billy Jay	30.30	30.30	30.30	30.30	30.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
86. Billy Jay	30.50	30.50	30.50	30.50	30.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
87. Billy Jay	31.10	31.10	31.10	31.10	31.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
88. Billy Jay	31.30	31.30	31.30	31.30	31.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
89. Billy Jay	31.50	31.50	31.50	31.50	31.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
90. Billy Jay	32.10	32.10	32.10	32.10	32.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
91. Billy Jay	32.30	32.30	32.30	32.30	32.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
92. Billy Jay	32.50	32.50	32.50	32.50	32.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
93. Billy Jay	33.10	33.10	33.10	33.10	33.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
94. Billy Jay	33.30	33.30	33.30	33.30	33.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
95. Billy Jay	33.50	33.50	33.50	33.50	33.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
96. Billy Jay	34.10	34.10	34.10	34.10	34.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
97. Billy Jay	34.30	34.30	34.30	34.30	34.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
98. Billy Jay	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
99. Billy Jay	35.10	35.10	35.10	35.10	35.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
100. Billy Jay	35.30	35.30	35.30	35.30	35.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
101. Billy Jay	35.50	35.50	35.50	35.50	35.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
102. Billy Jay	36.10	36.10	36.10	36.10	36.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
103. Billy Jay	36.30	36.30	36.30	36.30	36.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
104. Billy Jay	36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
105. Billy Jay	37.10	37.10	37.10	37.10	37.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
106. Billy Jay	37.30	37.30	37.30	37.30	37.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
107. Billy Jay	37.50	37.50	37.50	37.50	37.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
108. Billy Jay	38.10	38.10	38.10	38.10	38.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
109. Billy Jay	38.30	38.30	38.30	38.30	38.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
110. Billy Jay	38.50	38.50	38.50	38.50	38.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
111. Billy Jay	39.10	39.10	39.10	39.10	39.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
112. Billy Jay	39.30	39.30	39.30	39.30	39.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
113. Billy Jay	39.50	39.50	39.50	39.50	39.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
114. Billy Jay	40.10	40.10	40.10	40.10	40.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
115. Billy Jay	40.30	40.30	40.30						

CINQUIEME COURSE — TROT — Bourse \$450.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conduc.
Lash Hanover	1	1	1	1	1	1 1/2	1:01.10	10.10	A. Vanderpool
Miss Diver	2	2	2	2	2	2 1/2	1:01.10	10.10	P. Grenier
Edouard Riggs	3	3	3	3	3	3 1/2	1:01.10	10.10	G. Villeneuve
Barbra Adio	4	4	4	4	4	4 1/2	1:01.10	10.10	G. Burpman
Indian Hanover	5	5	5	5	5	5 1/2	1:01.10	10.10	C. Savigneau
Lucky Nan	6	6	6	6	6	6 1/2	1:01.10	10.10	R. Gagne
Guido	7	7	7	7	7	7 1/2	1:01.10	10.10	P. Hébert
Trilliance	8	8	8	8	8	8 1/2	1:01.10	10.10	F. Robitaille
4. Lash Hanover	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
5. Miss Diver	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
6. Edouard Riggs	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$350.

TOUJOURS
EN TÊTE DE LA
MODE



SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$300.

TROIS-RIVIERES

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$350.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conducteur
Drummond Elaine	3	2	2	1	1	1	24	2:12.1 9.45	D. Hébert
Philippe Bell	6	6	6	6	3	2 1/2	27.18	C. Rocheval	

HUITIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$550.

Miss Abby	2	4	4	4	4	7	7	2:13.3	1:40	McKinnis
4. Drummond Ed.	10.00	10.10	10.10	10.10	10.10	Tempo:	32.1,	1.00.4	1.39.2	2:12.1
5. Phyllis Hall	71.50	71.50	71.50	71.50	71.50	Piste rapide.				
6. Hall's Maid										

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$300.

Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps cotes	conduc.teur	
Trish Cherry	2	4	4	4	3	3	1:02.1 9.50	A. Rivard	
Indian Hanover	3	3	3	3	3	3	1:02.1 9.50	M. Lecier	
Lucky Nan	4	4	4	4	4	4	1:02.1 9.50	C. Savigneau	
Guido	5	5	5	5	5	5	1:02.1 9.50	R. Quessy	
Trilliance	6	6	6	6	6	6	1:02.1 9.50	R. Quessy	
4. Miss Royal Irene	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
5. Edouard Riggs	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
6. Barbra Adio	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$2,721.67.

Holdings By	2	3	5	5	5	4 1/2	21.33	17.30	J.-G. Cloutier	
Kathy Clark	4	5	8	8	6	7	8	13.12	27.15	P. Courteau
6. Mr. Elton	6	6	6	6	6	6	8	14.43	20.25	R. Houle
Neale's Lady	3	1	1	1	1	x&x	dx	11.05	R. Quessy	
7. Irish Cindy	21.10	6.30	5.10				Tempest	3.02, 1.05, 1.30, 212.1		
8. Miss Royal Irene		4.10	3.50				Plata rapide			
9. Meadow Lad			10.50				Quintella	\$28.80		

</

DIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$350.

Wills Champion	4	8	7	3	2	58.3	1.06	Art. Boucher	
Colman	3	7	7	4	3 1/2	58.3	2.43	J. Quessy	
Sweet Harmony	2	5	5	4	3	59.0	12.50	J.J. Martineau	
Daily Ace	5	7	2	3	6 1/2	59.1	8.10	Ro. Quessy	
Billy Brooke	1	3	4	4	4	2	59.3	A. Gies	
Edith Mason	8	7	7	8	2	59.4	55.40	H. Gauthier	
Diamond Needle								J.-C. Martineau	
Chet Abbe								C. Savigne	
4. Wills Champion	3.30	8.00	3.80			Temps: 31.2	1.02.2	1.36.2	2.08
5. Colman			4.10	3.50		Piste rapide			
6. Wills Champion				2.50					



(Photo Roland Lemire)

CE JEUNE HOMME des Braves Pee-Wee de La Tuque attend son tour au bâton. Ainsi, à chaque rencontre un jeune attend le moment pour devenir le héros des siens à l'offensive ou encore être le "poisson" de l'équipe en se faisant prendre bêtement par un lanceur décevant du lanceur ennemi. Est-ce toi...



JOHN PENNEL vient d'exécuter un saut de 17'6" pour établir un nouveau record dans le saut à la perche. On le voit ici exécutant ce superbe exploit à Los Angeles.

TOUJOURS EN TÊTE DE LA MODE

Diamond

TROIS-RIVIÈRES

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$350.

SIXTIE SIXTIE AMBLE 2007-2008									
Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conduc.
Drummond Elaine	1	1	1	1	1	1:01.1	10.10	10.10	D. Hébert
Philippe Bell	2	2	2	2	2	1:01.1	10.10	10.10	C. Rochelleau
Edouard Riggs	3	3	3	3	3	1:01.1	10.10	10.10	C. Rochelleau
Barbra Adio	4	4	4	4	4	1:01.1	10.10	10.10	R. Quessy
Indian Hanover	5	5	5	5	5	1:01.1	10.10	10.10	R. Quessy
Lucky Nan	6	6	6	6	6	1:01.1	10.10	10.10	R. Quessy
Guido	7	7	7	7	7	1:01.1	10.10	10.10	R. Quessy
Trilliance	8	8	8	8	8	1:01.1	10.10	10.10	R. Quessy
4. Drummond Elaine	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
5. Philippe Bell	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
6. Edouard Riggs	4.10	4.10	4.10	4.10	4.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
7. Barbra Adio	4.30	4.30	4.30	4.30	4.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
8. Indian Hanover	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
9. Lucky Nan	5.10	5.10	5.10	5.10	5.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
10. Guido	5.30	5.30	5.30	5.30	5.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
11. Trilliance	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
12. Drummond Elaine	6.10	6.10	6.10	6.10	6.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
13. Philippe Bell	6.30	6.30	6.30	6.30	6.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
14. Edouard Riggs	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
15. Barbra Adio	7.10	7.10	7.10	7.10	7.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
16. Indian Hanover	7.30	7.30	7.30	7.30	7.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
17. Lucky Nan	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
18. Guido	8.10	8.10	8.10	8.10	8.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
19. Trilliance	8.30	8.30	8.30	8.30	8.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
20. Drummond Elaine	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
21. Philippe Bell	9.10	9.10	9.10	9.10	9.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
22. Edouard Riggs	9.30	9.30	9.30	9.30	9.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
23. Barbra Adio	9.50	9.50	9.50	9.50	9.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
24. Indian Hanover	10.10	10.10	10.10	10.10	10.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
25. Lucky Nan	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
26. Guido	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
27. Trilliance	11.10	11.10	11.10	11.10	11.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
28. Drummond Elaine	11.30	11.30	11.30	11.30	11.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
29. Philippe Bell	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
30. Edouard Riggs	12.10	12.10	12.10	12.10	12.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
31. Barbra Adio	12.30	12.30	12.30	12.30	12.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
32. Indian Hanover	12.50	12.50	12.50	12.50	12.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
33. Lucky Nan	13.10	13.10	13.10	13.10	13.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
34. Guido	13.30	13.30	13.30	13.30	13.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
35. Trilliance	13.50	13.50	13.50	13.50	13.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
36. Drummond Elaine	14.10	14.10	14.10	14.10	14.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
37. Philippe Bell	14.30	14.30	14.30	14.30	14.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
38. Edouard Riggs	14.50	14.50	14.50	14.50	14.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
39. Barbra Adio	15.10	15.10	15.10	15.10	15.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
40. Indian Hanover	15.30	15.30	15.30	15.30	15.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
41. Lucky Nan	15.50	15.50	15.50	15.50	15.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
42. Guido	16.10	16.10	16.10	16.10	16.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
43. Trilliance	16.30	16.30	16.30	16.30	16.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
44. Drummond Elaine	16.50	16.50	16.50	16.50	16.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
45. Philippe Bell	17.10	17.10	17.10	17.10	17.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
46. Edouard Riggs	17.30	17.30	17.30	17.30	17.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
47. Barbra Adio	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
48. Indian Hanover	18.10	18.10	18.10	18.10	18.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
49. Lucky Nan	18.30	18.30	18.30	18.30	18.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
50. Guido	18.50	18.50	18.50	18.50	18.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
51. Trilliance	19.10	19.10	19.10	19.10	19.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
52. Drummond Elaine	19.30	19.30	19.30	19.30	19.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
53. Philippe Bell	19.50	19.50	19.50	19.50	19.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
54. Edouard Riggs	20.10	20.10	20.10	20.10	20.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
55. Barbra Adio	20.30	20.30	20.30	20.30	20.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
56. Indian Hanover	20.50	20.50	20.50	20.50	20.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
57. Lucky Nan	21.10	21.10	21.10	21.10	21.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
58. Guido	21.30	21.30	21.30	21.30	21.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
59. Trilliance	21.50	21.50	21.50	21.50	21.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
60. Drummond Elaine	22.10	22.10	22.10	22.10	22.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
61. Philippe Bell	22.30	22.30	22.30	22.30	22.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
62. Edouard Riggs	22.50	22.50	22.50	22.50	22.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
63. Barbra Adio	23.10	23.10	23.10	23.10	23.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
64. Indian Hanover	23.30	23.30	23.30	23.30	23.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
65. Lucky Nan	23.50	23.50	23.50	23.50	23.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
66. Guido	24.10	24.10	24.10	24.10	24.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
67. Trilliance	24.30	24.30	24.30	24.30	24.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
68. Drummond Elaine	24.50	24.50	24.50	24.50	24.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
69. Philippe Bell	25.10	25.10	25.10	25.10	25.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
70. Edouard Riggs	25.30	25.30	25.30	25.30	25.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
71. Barbra Adio	25.50	25.50	25.50	25.50	25.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
72. Indian Hanover	26.10	26.10	26.10	26.10	26.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
73. Lucky Nan	26.30	26.30	26.30	26.30	26.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
74. Guido	26.50	26.50	26.50	26.50	26.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
75. Trilliance	27.10	27.10	27.10	27.10	27.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
76. Drummond Elaine	27.30	27.30	27.30	27.30	27.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
77. Philippe Bell	27.50	27.50	27.50	27.50	27.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
78. Edouard Riggs	28.10	28.10	28.10	28.10	28.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
79. Barbra Adio	28.30	28.30	28.30	28.30	28.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
80. Indian Hanover	28.50	28.50	28.50	28.50	28.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
81. Lucky Nan	29.10	29.10	29.10	29.10	29.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
82. Guido	29.30	29.30	29.30	29.30	29.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
83. Trilliance	29.50	29.50	29.50	29.50	29.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
84. Drummond Elaine	30.10	30.10	30.10	30.10	30.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
85. Philippe Bell	30.30	30.30	30.30	30.30	30.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
86. Edouard Riggs	30.50	30.50	30.50	30.50	30.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
87. Barbra Adio	31.10	31.10	31.10	31.10	31.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
88. Indian Hanover	31.30	31.30	31.30	31.30	31.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
89. Lucky Nan	31.50	31.50	31.50	31.50	31.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
90. Guido	32.10	32.10	32.10	32.10	32.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
91. Trilliance	32.30	32.30	32.30	32.30	32.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
92. Drummond Elaine	32.50	32.50	32.50	32.50	32.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
93. Philippe Bell	33.10	33.10	33.10	33.10	33.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
94. Edouard Riggs	33.30	33.30	33.30	33.30	33.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
95. Barbra Adio	33.50	33.50	33.50	33.50	33.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
96. Indian Hanover	34.10	34.10	34.10	34.10	34.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
97. Lucky Nan	34.30	34.30	34.30	34.30	34.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
98. Guido	34.50	34.50	34.50	34.50	34.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
99. Trilliance	35.10	35.10	35.10	35.10	35.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
100. Drummond Elaine	35.30	35.30	35.30	35.30	35.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
101. Philippe Bell	35.50	35.50	35.50	35.50	35.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
102. Edouard Riggs	36.10	36.10	36.10	36.10	36.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
103. Barbra Adio	36.30	36.30	36.30	36.30	36.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
104. Indian Hanover	36.50	36.50	36.50	36.50	36.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
105. Lucky Nan	37.10	37.10	37.10	37.10	37.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
106. Guido	37.30	37.30	37.30	37.30	37.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
107. Trilliance	37.50	37.50	37.50	37.50	37.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
108. Drummond Elaine	38.10	38.10	38.10	38.10	38.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
109. Philippe Bell	38.30	38.30	38.30	38.30	38.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
110. Edouard Riggs	38.50	38.50	38.50	38.50	38.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
111. Barbra Adio	39.10	39.10	39.10	39.10	39.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
112. Indian Hanover	39.30	39.30	39.30	39.30	39.30	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
113. Lucky Nan	39.50	39.50	39.50	39.50	39.50	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
114. Guido	40.10	40.10	40.10	40.10	40.10	31.1	1.02.4	1.37.1	2.08
115. Trilliance	40.30	40.30	40.30	40.30	40.30	31.			

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$300.

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse \$300.									
Coursier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in.	temps	cotes	conduc.
Irish Mist	3	4	4	3	3	1 1/2	2:12.1	9.75	A. Rivard
Mossy Gals Irene	1	1	1	1	1	1 1/2	2:12.1	9.50	M. Lecier
Trudeau Lad	8	6	7	6	6	3 3/4	2:12.4	32.60	M. Lecier
General Yates	1	2	3	2	2	4	2:13	20.25	C. Savigneau
Refillings Boy	7	2e	3e	3e	8	4 1/2	2:13	17.35	J.-G. Cloutier
Chas. Kitch	5	5	5	5	5	2 1/2	2:13.2	15.35	J.-G. Cloutier
Dust Storm	6	7	7	8	8	7	2:14.3	20.25	G. Guay
Near's Lady	3	1	1	1	1	xix dix	—	11.05	Re. Quessy

A la piste de l'Expo hier

PREMIERE COURSE — AMBLE — Bourse: \$350.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:10.4 13.50	C. Miron
Gratien Leo	2	3	4	5	6	2:09.4 2.50	C. Savignac
Danny T	3	4	5	6	7	2:10 18.40	R. Bouchard
Buccaneer	4	5	6	7	8	2:10.1 8.40	Ar. Bouchard
Mr. Grace	5	6	7	8	9	2:10.4 23.45	A. Grise
Adlin Prince	6	7	8	9	10	2:11 47.25	V. Gagnon
Adlin Star C	7	8	9	10	11	2:12 3.58	P. Gauthier
Scott Express	8	9	10	11	12	2:12 41.30	G. Horton
Honest Pick	9	10	11	12	13	2:12 41.30	G. Horton
Town Favorite	10	11	12	13	14	2:12 41.30	G. Horton
Sharnar Hill	11	12	13	14	15	2:12 41.30	G. Horton
Gratien Leo	12	13	14	15	16	2:12 41.30	G. Horton
Danny T	13	14	15	16	17	2:12 41.30	G. Horton

DEUXIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$350.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:11.5 7.50	J. Paquet
Dick Nelson	2	3	4	5	6	2:11.5 5.20	P. Hébert
Doctor Abbe	3	4	5	6	7	2:11.5 3.10	C. Plante
Cee Cee	4	5	6	7	8	2:11.5 3.10	C. Plante
Scotty B Goss	5	6	7	8	9	2:11.5 3.10	C. Plante
Patsy's Pride	6	7	8	9	10	2:11.5 3.10	C. Plante
Frenchman	7	8	9	10	11	2:11.5 3.10	C. Plante
Calumet Cash	8	9	10	11	12	2:11.5 3.10	C. Plante
Eric's Star	9	10	11	12	13	2:11.5 3.10	C. Plante
Ebene Z	10	11	12	13	14	2:11.5 3.10	C. Plante
Town Favorite	11	12	13	14	15	2:11.5 3.10	C. Plante
Dick Nelson	12	13	14	15	16	2:11.5 3.10	C. Plante
Doctor Abbe	13	14	15	16	17	2:11.5 3.10	C. Plante
Cee Cee	14	15	16	17	18	2:11.5 3.10	C. Plante

TROISIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$300.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Dennis Angus	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Paula Mir	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Cleaver	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Key Leo	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Battle D Adams	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Misty Adlo	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Indian Bar	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Dennis Angus	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Paula Mir	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Cleaver	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Key Leo	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Battle D Adams	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Misty Adlo	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Indian Bar	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

QUATRIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$350.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Cleveland Bonnie	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Brick	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Ship Ahoy	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
The Gr. Winchell	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Res. Direct	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Windsor	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Star Adlo T	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Ship Ahoy	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Cleveland Bonnie	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Brick	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Ship Ahoy	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
The Gr. Winchell	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Res. Direct	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Windsor	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

CINQUIEME COURSE — TROT — Bourse: \$300.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Islen Borg	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Newport Ted	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Rosebud Belle	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Stiller	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Bob N Lee	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Burnell King	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Jolly John	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Dewey Way	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Brighter Day	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Helen Seng	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Newport Ted	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Rosebud Belle	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Stiller	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Bob N Lee	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$400.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Freight Orbit	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Champ's Boy	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Prince E Gratien	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Coast Dispatch	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Nervous Sam	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Nettie Herbert	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Richard	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Chief King V	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Dick Adlo	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Calling Key	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Freight Orbit	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Champ's Boy	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Prince E Gratien	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Coast Dispatch	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$350.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Miss McWay	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Drummond Gene	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Jay Talley	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Linda Scott	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Remadix	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Meadow Howard	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Will Frost	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Miss McWay	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Drummond Gene	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Jay Talley	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Linda Scott	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Remadix	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

HUITIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$800.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Miss McWay	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Drummond Gene	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Jay Talley	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Linda Scott	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Remadix	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Meadow Howard	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Will Frost	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Miss McWay	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Drummond Gene	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Jay Talley	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Linda Scott	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Remadix	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$300.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Beau's Scott	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Lucky's Widow	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Ambsador John	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
George L. Gratien	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
James Bos C	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Biba	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Yvonne Wick	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Handy Dab	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Beau's Scott	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Lucky's Widow	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Ambsador John	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
George L. Gratien	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
James Bos C	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Biba	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

DIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$400.

Courrier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in. temps cotes	conduc
Courrier	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Roland Duke	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Rock Chief	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	A. Grise
Northwood Bonts	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	A. Grise
Oak Glen	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	A. Grise
Dale Freshall	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	A. Grise
Shooting Song	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	A. Grise
Rough Neck	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	A. Grise
Roland Duke	10	11	12	13	14	2:12.2 11.30	A. Grise
Rock Chief	11	12	13	14	15	2:12.2 11.30	A. Grise
Northwood Bonts	12	13	14	15	16	2:12.2 11.30	A. Grise
Oak Glen	13	14	15	16	17	2:12.2 11.30	A. Grise
Dale Freshall	14	15	16	17	18	2:12.2 11.30	A. Grise
Priddy Tina	15	16	17	18	19	2:12.2 11.30	A. Grise

A la piste de Québec hier

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse: \$300.							
Courier	pd	1/4	1/2	3/4	str.	fin. in temps cotes	conduc
Amble	1	2	3	4	5	1:12.2 2.75	G. Kirmse
Laura Cox	2	3	4	5	6	2:12.2 11.30	A. Grise
Brassard John	3	4	5	6	7	2:12.2 11.30	R. Grenier
George L. Grant	4	5	6	7	8	2:12.2 11.30	P. Hebert
John Bess C	5	6	7	8	9	2:12.2 11.30	P. Hebert
Rhea	6	7	8	9	10	2:12.2 11.30	P. Hebert
Yvonne Wick	7	8	9	10	11	2:12.2 11.30	P. Hebert
John Bess C	8	9	10	11	12	2:12.2 11.30	P. Hebert
6. Beauty Scott	9	10	11	12	13	2:12.2 11.30	P. Hebert